



Du vendredi 4 juin 2021
au jeudi 10 juin 2021

4, rue d'Enchalade - 15200 Mauriac
Tél. 04 71 68 00 33

lereveil.mauriac@wanadoo.fr

Le Réveil cantalien

le Réveil Cantalien

1,20€

72^e année - N° 1325

Chaque vendredi, un journal nous rapproche

Cherche successeur LICENCE TAXI - Stationnement ANTIGNAC

Renseignements au **06 40 07 45 18** (Monsieur Blanc)

Chastel-Marlhac au cœur de l'agro-écologie



Depuis 2006, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne travaille de concert avec la commune du Monteil et des

habitants motivés par la préservation du milieu naturel du plateau de Chastel-Marlhac. Le partenariat a commencé

autour de l'entretien d'une mare de 5 000 m² ; aujourd'hui c'est au travers d'un projet agro-écologique. p. 2 et 3

Aurillac

La CABA présente son projet de territoire pour 2021-2026 p. 4



Saint-Flour

Pour la défense des langues vernaculaires p. 10



Mauriac

Travaux à l'hôpital : début de la phase 4 p. 18



Top là et P'titoune, pensez-y !

Top là

c'est la petite annonce qui paraît jusqu'à la vente de votre bien

*Top là,
l'efficacité sans se ruiner*

P'titoune

c'est la petite annonce gratuite pour toutes vos transactions inférieures à 76 €

*P'titoune,
toujours prête à rendre service*

Mise en valeur du plateau de Chastel-Marlhac

La commune du Monteil, des habitants de Chastel-Marlhac et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne travaillent depuis 2006 à la protection et à la mise en valeur de la biodiversité du plateau.

Cela fait désormais 15 ans que le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a signé une convention de gestion et de préservation du site avec les habitants de Chastel-Marlhac.

Dans ce cadre, sont intervenus des chantiers d'entretien de la végétation, avec la coupe d'arbres et d'arbustes pour maintenir un ensoleillement raisonnable de la mare. Ce site sert de support pour des animations grand public.

L'agencement des différents éléments du paysage autour du lac (bois, lisières forestières, mares temporaires, murets de pierres...) forme un complexe très intéressant pour la reproduction et l'hibernation de la faune.

Une gestion gro-écologique

Rappelons que le site de Chastel-Marlhac figure parmi les Sites remarquables de la Communauté de communes Sumène-Artense.

Il a bénéficié à ce titre d'aménagements qualitatifs avec un sentier de découverte sécurisé et accessible au plus grand nombre, avec une signalétique discrète qui permet aux visiteurs de découvrir le site et le territoire alentour. L'ensemble des travaux d'aménagement et d'entretien est réalisé par les services techniques



La mare de Chastel-Marlhac est le dernier vestige du grand lac évoqué dans les textes médiévaux. Cette mare temporaire d'environ 5 000 m² est alimentée uniquement par les eaux de pluie et le réseau des fossés qui draine les prairies environnantes. Elle est le refuge d'une flore et d'une faune adaptées aux variations saisonnières des niveaux d'eau

intercommunaux. Au fil des ans, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et les personnes intéressées par la mise en valeur de ce site remarquable, ont souhaité aller plus loin.

Un projet de gestion agro-écologique du plateau de Chastel-Marlhac a donc été élaboré. La mise en œuvre de ce projet qualifié d'exemplaire par Emilie Dupuy, responsable du pôle territorial Cantal, est désormais entrée

dans une phase active. Ce programme de gestion agro-écologique du site mêle divers enjeux relevant autant du patrimoine naturel et paysager que du patrimoine historique. Une étude de restauration hydrologique

sera réalisée dans le courant du mois de juin 2021. Un partenariat a été mis en place entre un propriétaire, ainsi qu'un éleveur de moutons et un paysan boulanger.

Stéphane Briant

L'oppidum de Chastel-Marlhac

Éminence naturelle, le plateau de Chastel-Marlhac fut dès l'Antiquité transformé en place-forte.

Le site de Chastel-Marlhac apparaît dans l'histoire de France au début du VI^e siècle. En effet, vers 532, Thierry, fils de Clovis, intervint avec ses troupes pour faire rentrer dans le rang l'aristocratie auvergnate qui lui était infidèle. Thierry avait hérité de son père deux immenses territoires disjoints. L'un au nord, le royaume de Reims, qui s'étendait de l'actuelle Champagne jusqu'aux actuels Pays-Bas et une partie de l'Allemagne avec les villes de Trèves, Spire, Worms, Mayence, Cologne. Le second territoire au sud comprenait toute l'Auvergne à laquelle s'ajoutaient les cités de Rodez, Albi, Cahors dans sa partie méridionale, et Limoges dans sa partie septentrionale.

Chastel-Marlhac entre dans l'histoire

Les troupes de Thierry s'emparèrent de la cité de Vollore dans le Puy-de-Dôme, puis progressèrent jusqu'en Haute-Auvergne. Tout cela nous le savons grâce à l'un des premiers his-



L'église dédiée à Saint-Victor et Sainte-Madeleine, trône au centre des habitations de l'ancien bourg de Chastel-Marlhac

toriens, à savoir l'érudite Grégoire de Tours. Issu d'une famille aristocratique auvergnate, Grégoire devint évêque de Tours. Parallèlement, il fut l'auteur de nombreux ouvrages. Il constitue l'une des sources principales sur les temps mérovingiens. Dans son 3^e livre sur l'Histoire des Francs, dans la seconde partie du chapitre 13, il fait référence au siège de Chastel-Marlhac. Dans son ouvrage écrit au VII^e siècle de notre ère, il donne une description

relativement détaillée du "Castrum Meroliacense", au premier tiers du VI^e siècle. « Le château était bien fortifié naturellement. Il était entouré d'un rocher de cent pieds ou même plus, taillé à pic, sans qu'on ait eu à construire de murs ; au milieu est un grand étang dont l'eau claire est très agréable à boire ; dans une autre partie il y a des sources très abondantes en sorte qu'un ruisseau d'eau vive s'écoule par une porte. En outre,

cette forteresse s'étend sur un si grand espace que les habitants y cultivent la terre dans l'enceinte des murs et récoltent des fruits en abondance »⁽¹⁾.

Jean-Baptiste de Ribier du Châtelet souligne le caractère remarquable de cette place-forte naturelle, plus escarpée que Gergovie et Corent⁽²⁾.

Il y a une vingtaine d'années, plusieurs stèles de pierre ont été mises en place par la commune afin d'illustrer

cet épisode de l'histoire de Chastel-Marlhac, avec des textes et des dessins réalisés par le Groupe de recherches historiques et archéologiques de la vallée de la Sumène.

Stéphane Briant

(1) Grégoire de Tours, Histoire des Francs, tome I, traduit par Robert Latouche, Paris, Les Belles Lettres, 1975, page 154.

(2) Jean-Baptiste de Ribier du Châtelet, Dictionnaire statistique et historique du Cantal, tome III, Aurillac, imprimerie Picut & Bonnet 1855, page 147.

Bibliographie

En 1999, le Groupe de recherches historiques et archéologiques de la vallée de la Sumène (GRHAVS) a publié un numéro spécial (N°60) de sa revue entièrement consacré au lieu, intitulé *Chastel-Marlhac au fil du temps*, recensant toutes les données historiques connues. Il a été en grande partie rédigé par Odette Lapeyre, alors présidente du groupement, Pierre Brugel, Jacques et Pierre Moulrier.

Mieux comprendre le milieu naturel

En 2021, une cartographie des habitats et une étude hydrographique permettront d'en savoir plus.

Depuis 2006, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne préserve avec la commune du Monteil, une petite zone humide située à 787 m d'altitude, sur le plateau bordé de hautes falaises escarpées de 40 à 80 m de haut.

Un ancien lac

Au Haut Moyen Age, les falaises basaltiques ont permis de protéger ce petit village des attaques des assaillants (cf page précédente). L'atout majeur du "Castrum Meroliacense" c'est que sur son promontoire de lave, l'agriculture y était possible, notamment grâce à la présence de sources abondantes et d'un lac d'environ 8 ha. D'après les archives consultées par le CEN, il y a seulement une dizaine d'années, la zone humide occupait une surface bien plus importante. Aujourd'hui, cet ancien et vaste lac n'est plus qu'une mare d'une superficie réduite à 5 000 m². En outre, cette zone humide est une mare temporaire, à savoir qu'elle s'assèche généralement en période estivale lors des fortes chaleurs et des sécheresses. Elle est désormais un refuge important pour le crapaud calamite, espèce emblématique du plateau de Chastel, mais également de la libellule à quatre tâches.

Les actions passées

Une conférence-sortie sur le lac et les amphibiens ainsi qu'un chantier bénévole, ont été réalisés en 2010 en lien avec l'association des Quatre saisons marlhacoises.



Lionel Bruhat, technicien du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne en charge du site de Chastel-Marlhac, et Emmanuel Garcelon, un des propriétaires bailleurs.

Les travaux ont permis de débroussailler une partie des berges. Depuis, d'autres sorties découverte des amphibiens ont eu lieu, notamment en 2016. Un panneau explicatif sur le site et sa gestion a été mis en place en 2018 avec le soutien de la Caisse d'Epargne Auvergne et Limousin.

Le site bénéficie d'un nouveau plan de gestion depuis mars 2019. De nouvelles actions sont au programme pour préserver cette zone humide temporaire. Ce site est également suivi par une "conservatrice" bénévole du CEN et habitante de la commune du Monteil.

Les actions futures

Une étude cartographique des habitats va bientôt commencer afin d'avoir un diagnostic relativement exhaustif de ce qui existe actuellement.

En parallèle, une étude hydrographique du site va être réalisée par la

société Biotec pour mieux comprendre comment fonctionne la zone humide. Cette étude est financée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. A ces études, s'ajoute le projet agro-écologique.

Stéphane Briant

Un projet agro-environnemental

Pour éviter que les paysages ne se ferment et que le milieu naturel ne soit altéré par des pollutions chimiques, un projet agro-écologique a été élaboré en implantant deux exploitants en agriculture bio.

Durant de nombreuses décennies, Gilbert Garcelon (1938-2018) a été l'un des derniers paysans en activité sur le plateau de Chastel-Marlhac, où se trouvait à la fois le siège de son exploitation et sa résidence. A son décès, la ferme a été reprise temporairement, mais à la cessation d'activité de l'exploitant, les fils Garcelon, propriétaires en indivision, ont décidé de signer avec le Conservatoire d'espaces naturels un bail emphytéotique pour installer plusieurs agriculteurs. L'exploitation Garcelon est d'une superficie d'une quarantaine d'hectares. C'est la plus importante exploitation agricole du plateau puisqu'elle couvre à elle seule près de 70% des terres. Dans ce plan de gestion ont été installés Ronan, paysan boulanger sur 6 ha, et Igor et Elsa, éleveurs de moutons sur 33 ha et demi.

Paysan boulanger

Ronan est installé depuis plusieurs années non loin du plateau de Chastel-Marlhac, sur la commune de Saint-Etienne-de-Chomeil, où il cultive déjà des céréales qu'il transforme en farine qui lui sert à fabriquer du pain qu'il commercialise en circuit court. Il compte semer des céréales en rotation sur les parcelles qui lui ont été attribuées, du froment, du seigle et du sarrasin.

Éleveurs de moutons

Igor et Elsa sont un couple avec un enfant, qui s'est installé dans une des maisons du village de Chastel-Marlhac. Ils ont repris la plus importante partie des terres agricoles de l'exploitation Garcelon pour y élever des



Une partie des moutons d'Igor et Elsa dans une des riches pâtures du plateau de Chastel-Marlhac, à proximité de la mare

ovins, commercialiser le lait (yaourts, fromage), la viande, la laine... dans une dimension de gestion durable, avec des fauches plus tardives... Ils ont également deux vaches, une Salers et une Ferrandaise.

Agriculture durable

Lionel Bruhat assure le suivi du projet agro-écologique de Chastel-

Marlhac. L'objectif est de préserver le milieu, pas de le mettre sous cloche. C'est l'agriculture qui a façonné durant des siècles ces paysages. Il était important d'installer des exploitants qui soient acteurs de ce projet tenant d'une agriculture traditionnelle. L'appel à candidature a été un succès.

Notre volonté est de rendre le site toujours plus attrayant, un circuit tout

autour du plateau est à l'étude, et de mettre en valeur les prairies sèches, les prairies humides, restaurer les haies coupe-vent et conservatrices de biodiversité. La création d'un verger conservatoire est à l'étude pour sauvegarder les anciennes variétés de pommes ainsi que l'implantation de ruches.

Stéphane Briant

Contact

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne
Antenne Cantal
8 route de Rachaldrat,
Chalinargues
15170 Neussargues-en-Pinatelle
Tél. 04 71 20 77 20



Aurillac

Développement local

La CABA présente son projet de territoire pour 2021-2026

Vendredi 28 mai, Pierre Mathonier, président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, entouré de quatre de ses vice-président(e)s, a donné les grandes orientations du projet de territoire pour les six prochaines années.

Le projet de territoire compte trois axes : le développement économique, l'attractivité et l'équilibre territorial.

L'axe économique

Les élus de la CABA souhaitent que le développement économique soit une locomotive pour tout le bassin de vie. Avec 57 573 habitants, soit plus du tiers de la population départementale, 30% des entreprises, 44% des emplois et 50% des ressources fiscales du Cantal, le bassin pèse lourdement dans la vie locale.

Pierre Mathonier souhaite inventorier les surfaces disponibles pour l'installation et le développement des entreprises, mais également définir et animer un projet alimentaire de territoire au service des filières locales. « C'est une volonté autant économique qu'environnementale » explique Pierre Mathonier.

Nous souhaitons « bâtir un pôle d'excellence en probiotique dont Aurillac serait la ville référente » avec des entreprises qui incarnent cette spécialité « nous prenons en compte la réalité du terrain » souligne Pierre Mathonier.

Ce premier axe compte également une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le territoire, la prise en compte des étudiants bientôt au nombre de 2 000, le soutien à la ligne aérienne.

L'axe attractivité

Les élus de la Communauté d'agglomération ont validé le renforcement de l'attractivité au sein d'une nature préservée dans un pays d'art et d'histoire. L'obtention du label "Pays d'Art et d'Histoire" est une priorité autour de laquelle s'articuleront les différents programmes de développement, avec un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), un



Pierre Mathonier, maire d'Aurillac et président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac présente le projet de territoire 2021-2026 avec deux de ses vice-présidentes Magali Maurel, élue d'Aurillac, Bernadette Ginez, maire d'Ytrac, ainsi que deux de ses vice-présidents Alain Coudon, adjoint d'Aurillac, Christian Poulhès, maire de Naucelles

office de tourisme central, une maison des fromages, des Goudots...

Cet axe entend également mettre en valeur les différents sites patrimoniaux naturels, bâtis et gastronomiques, bâtir une politique de développement touristique fondée sur les dimensions patrimoniales, valoriser les atouts culturels, proposer une culture pour tous avec le Festival de théâtre de rue comme élément de notoriété, structurer l'ensemble de l'offre d'hébergement, du camping à l'hôtel, en passant par les chambres d'hôtes et les gîtes, conforter le sens et la valeur ajoutée des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire, mailler l'ensemble du territoire de manière à desservir les points d'intérêt, construire des circuits thématiques et valoriser les activités de pleine

nature, enfin renforcer les passerelles vers les territoires voisins, comme le tour du lac de Saint-Etienne-Cantalès, et en créer de nouvelles.

L'axe équilibre territorial

Pour le troisième axe, les élus communautaires ont fait le choix de disposer d'une armature durable fondée sur l'équilibre territorial.

Pierre Mathonier souligne que cet axe vise à l'équité territoriale. Le dispositif "Petites Villes de demain" doit être l'opportunité de proposer une offre de services sur les différents territoires. « Nous avons voulu développer une nouvelle politique de développement communal, pour un développement plus harmonieux ».

Le pôle d'échange intermodal et le schéma des mobilités sont des outils au service de l'ensemble du territoire, avec comme idée sous-tendue la diminution du poids de la voiture « il faut réfléchir à des solutions avec le train, au covoiturage... Un diagnostic est en cours » indique Pierre Mathonier.

Cet axe, c'est également repenser le traitement des déchets à l'échelle du territoire, définir une stratégie prospective pour leur réduction « pourquoi pas une redevance incitative ? », le recyclage ou le réemploi et le traitement des déchets. C'est également pérenniser et accentuer les actions en faveur du grand cycle de l'eau « qui représente quand même 75% de notre budget actuellement » souligne Alain Coudon.

Pour Pierre Mathonier, la qualité des cours d'eau est un sujet central. « Il faudra mettre en œuvre des plans d'action attachés aux nouvelles compétences en ce domaine : GEMAPI, eaux pluviales urbaines notamment ». Le projet prévoit de pérenniser et intensifier les dispositifs en faveur du renouvellement énergétique et de l'habitat (plan climat, air, énergie, OPAH et SPPEH).

« Nous n'avons jamais eu autant de constructions de bâtiments industriels, de commerces et d'habitats que depuis 3 ans » conclut Pierre Mathonier, qui ajoute « nous devons disposer de terrains pour l'accueil d'entreprises pour lesquelles nous sommes en concurrence avec d'autres territoires ». Stéphane Briant



Un pôle d'excellence en probiotique dont Aurillac serait la référence



Soutenir la ligne aérienne indispensable au maintien des entreprises



Le pôle d'échange intermodal commence à montrer son vrai visage

CANTON
D'AURILLAC

Aurillac

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : vous pouvez acheter votre journal dès le vendredi, magasin Auchan rue de La Montade. Tabac-presse "Le Losange" 10 Cité de La Montade. Mag Presse, CC Belbex, 1 rue Jacques Prévert. Escassut Jean-Pierre, 3 rue de la Gare. Géant Casino, av. du Général de Gaulle. La Civette des Alouettes, 5 rue d'Ilzach.

Votre correspondant : le correspondant du Réveil Cantalien sur la commune d'Aurillac, est M. Jean-Louis Pijoulat. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : jean-louis.7591@orange.fr ou au 04 71 46 62 72 ou 06 76 77 94 73.

27 mai, Journée nationale de la Résistance

Remise des prix du concours départemental de la Résistance



Dans le cadre de la Journée nationale de la Résistance, Serge Castel, préfet du Cantal, a présidé ce jeudi 27 mai 2021, la cérémonie de remise des prix du concours départemental de la Résistance et de la Déportation, au côté de Karim Benmiloud, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, Marilyn Letic, directrice académique, Robert Labrousse, président du jury départemental du concours départemental de la Résistance et de la Déportation, et de Messaline Schultz, directrice départementale de l'ONACVG.

21 élèves de collèges et de lycées ont été récompensés pour leur travail sur le thème du concours de cette édition 2020-2021 "1940 - Entrée en Résistance. Comprendre, refuser, résister". Ces élèves sont issus du collège Le Méridien de Mauriac, du lycée et du collège Gerbert d'Aurillac, du collège Jeanne de la Treille d'Aurillac, et du collège Georges Pompidou de Condat. Le préfet, le recteur et le président du jury du concours ont souligné la qualité des productions proposées par les élèves, ainsi que leur engagement dans ce concours qui participe à la construction de leur parcours de citoyen et à la transmission du devoir de mémoire. Ils ont également salué la mobilisation des professeurs pour accompagner les élèves dans cet exercice. Le travail collectif réalisé par quatre élèves de 3^e du collège Jeanne de La Treille d'Aurillac a été sélectionné par le jury académique dans la catégorie 4 "travaux collectifs de collège" pour représenter l'académie de Clermont-Ferrand au niveau national.

A l'issue de cet événement, le préfet s'est rendu à la cérémonie commémorative organisée dans le cadre de la Journée nationale de la Résistance au Monument aux Morts, square Arsène Vermeuouse à Aurillac. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires du département, de M. le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, de M. Robert Labrousse, et d'une lauréate du concours départemental de la Résistance et de la Déportation.

Palmarès

Epreuve individuelle, 3^e catégorie, classes de 3^e : 1^{er} Mathis Bouscarat, collège Le Méridien, Mauriac ; 2^e Lucien Lacoste, collège Le Méridien, Mauriac ; 3^e Noa Fabre, collège Le Méridien, Mauriac ; 4^e Paulin Grenier, collège Le Méridien, Mauriac.

Travaux collectifs, 2^e catégorie, classes de lycée : 1^{er} Anaïs Angelvy, Nina Rodriguez, Cécile Valadier, lycée Gerbert, Aurillac ; 2^e Sara Lagarde, Marie Narbonne, lycée Gerbert, Aurillac.

Travaux collectifs, 4^e catégorie, classes de 3^e : 1^{er} ex-aequo Adèle, Fabre, Shana Frutièrre, Lou Gracia, Luna Laborie, collège Jeanne de la Treille, Aurillac ; 1^{er} ex-aequo Sacha Delort, Ewenn Gagnier, Alban Guittard, Fanny Hibert, collège Georges Pompidou, Condat ; 2^e Camille Chabrilac-Delbert, Marion Valentin, Clémence Bouteille, Gwendoline Salabert, collège Gerbert, Aurillac.

Prix ONBF - Oeuvre nationale du Bleu de France : Camille Chabrilac-Delbert, Marion Valentin, Clémence Bouteille, Gwendoline Salabert, collège Gerbert, Aurillac.

Prix Jean Baudard : Sara Lagarde, Marie Narbonne, lycée Gerbert, Aurillac.

Prix du Souvenir français : Lucien Lacoste, collège Le Méridien, Mauriac. JLP

A.C.I.S.M.T. service de santé au travail : assemblée générale ordinaire mardi 22 juin à 17h dans les locaux du Centre Social de Marmiers, 10, rue Raymond Cortat à Aurillac. Ordre du jour : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23/09/2020, présentation du rapport moral et d'activité par le Président, rapport comptable et financier 2020 présenté par l'expert-comptable, rapport général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice 2020 et affectation du résultat 2020, montant des cotisations 2021 et budget prévisionnel 2021, renouvellement du conseil d'ad-

Aurillac

Point de situation sanitaire Covid-19

Le nombre de malades continue de diminuer tandis que le nombre de personnes vaccinées est en hausse

Mardi 1^{er} juin avait lieu le point de situation sanitaire du Centre hospitalier Henri Mondor, devenu désormais bimensuel. Pascal Tarrisson, directeur du centre hospitalier, le D^r Mathieu Küentz, président de la commission médicale d'établissement, et le D^r Anne-Lise Pradel, directrice de crise, ont dressé un bilan positif.

Dans le Cantal, le taux d'incidence est de 56 pour 100 000 habitants « c'est deux fois moins qu'au niveau national » souligne le D^r Küentz. En effet, ce taux d'incidence est de 93,5 pour 100 000 en Auvergne-Rhône-Alpes et de 93,7 pour 100 000 en France. Le taux de positivité est 3,1% en Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre de patients hospitalisés est de 18, de la médecine à la réanimation qui en compte 3. Le virus qui circule est le variant britannique à 84%.

Le nombre de personnes vaccinées avec un schéma complet, c'est-à-dire ayant reçu les deux doses, est de 37 760 soit 25% de la population. Ce taux s'accroît en fonction de l'âge, plus les personnes sont âgées plus



le taux est élevé. Le nombre de personnes ayant eu au moins une injection est de 69 708 personnes, soit 48,8%, presque la moitié de la population. Pour le D^r Mathieu Küentz, si le nombre de patients diminue c'est en partie grâce à la vaccination. Le D^r Anne-

Lise Pradel craint pour sa part un rebond à l'automne si le taux de vaccination n'augmente pas plus. Depuis le début de la crise, 134 patients sont morts du Covid-19 dans le Cantal.

SB

ministration : élection des administrateurs représentant des employeurs, quitus donné aux administrateurs, questions diverses. Veuillez noter qu'il est possible de poser des questions à l'assemblée par écrit. Des réponses aux questions seront faites durant l'assemblée générale. Pour ce faire, vous pouvez envoyer un mail à Mme la Directrice sur v.chavignier@acisnt15.fr

Atelier 8/06/21

La qualité de l'air dans votre habitat :

atelier proposé par l'ASeD et animé par Evelyne Delanoue, responsable territoire Cantal en prévention et promotion de la santé & conseillère en environnement intérieur, mardi 8 juin de 14h à 17h au Campus de la CCI, 17 boulevard du Valenc. Atelier gratuit sur inscription. Nous accueillons toutes personnes retraitées et âgées ainsi que leurs familles et proches aidants souhaitant des informations sur les différentes sources de polluants de l'air dans nos logements pour ainsi les reconnaître, changer nos comportements et préserver notre santé et notre environnement. Avec ces conseils et informations pratiques, les participants seront sensibilisés leur santé au quotidien avec des gestes simples. A l'issue de cet atelier, un regard différent sera porté sur l'environnement qui nous entoure chaque jour et à tous les âges. Nombre de places limité. Inscriptions auprès de l'ASeD au 04 71 48 42 46 ou contact@asedcantal.fr

Unis-Cité et Cantal Habitat

Evènement partenarial « Grand nettoyage de printemps » dans le quartier de Marmiers, avec l'aide de nombreux acteurs



Les jeunes en service civique du programme « Volontaires de la Transition Energétique et Ecologique » financé par ENEDIS, interviennent beaucoup dans le quartier prioritaire de la Ville d'Aurillac afin de sensibiliser les habitants aux diverses problématiques environnementales. Mercredi 9 juin le quartier va prendre un coup de jeune : fleurissement, ramassage et collecte de déchets avec les habitants.

L'objectif de la journée : fédérer les habitants du quartier autour de leur lieu de vie

De nombreux acteurs sont présents afin de rendre la vie du quartier de Marmiers agréable. Unis-Cité en fait partie,

aux côtés de Cantal Habitat, via des actions quotidiennes des volontaires en service civique menées dans le quartier (animations auprès des enfants). Le 9 juin aura lieu un grand nettoyage de printemps, un après-midi dont la philosophie est la suivante : fédérer les acteurs et les habitants du quartier autour de leur lieu de vie en soulignant l'importance de le préserver, le protéger et l'embellir. De nombreux partenaires se sont regroupés autour de ce projet : ENEDIS, Cantal Habitat, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), la Ville d'Aurillac, le Conseil municipal des jeunes, le Centre Social de Marmiers, Emmaüs et le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) de Haute-Auvergne. Le programme de l'après-midi est le suivant : nettoyage du quartier, ramassage de déchets (avec animation de la CABA) – 14h-16h ; collecte de textiles avec la présence d'Emmaüs – 14h-16h ; fleurissement et plantation sur les espaces verts du quartier – 16h-18h ; collecte de Petits Appareils en Mélange (PAM) – 16h-18h. Tout au long de l'après-midi, des animations de sensibilisation auront lieu sur le tri sélectif, le compost, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) et les plantations. Des stands autour du gaspillage alimentaire, de la récupération de textiles, des éco-gestes, de la pollution des mégots de cigarettes et de la consommation d'énergie accueilleront le public. Le goûter sera offert !

En amont de cette journée, les volontaires en service civique vont faire du porte à porte dans le quartier afin d'informer les habitants et les inciter à préparer des vêtements dont ils ne se servent plus, des petits appareils cassés (grille-pain, rasoir, brosse à dents électrique,...) ou à réparer.

Dans le Cantal ce sont 34 volontaires en service civique accompagnés par Unis-Cité

Depuis octobre 2020, ces jeunes se sont engagés pour servir l'intérêt général au plus près des territoires et des habitants : sensibilisation à la citoyenneté en milieu scolaire et aux problématiques environnementales, lutte contre la fracture numérique, lutte contre l'isolement des personnes âgées, participation à des actions en réponse aux besoins urgents liés à la crise.

Vélo-cité 15 - La Fête du vélo, c'est le 5 juin : rendez-vous samedi 5 juin pour un départ à 10h parking Pompidou (Aurillac) pour un circuit à travers Arpajon, avec présentation des projets par un élu. Arrivée vers 12h place de la mairie d'Arpajon, rafraîchissements offerts par la mairie, pique-nique tiré de la sacoche et deux stands celui du Cpie pour informations diverses et un stand-atelier, celui de VC15. Attention, l'atelier rue Vermeuouse à Aurillac sera donc fermé ! Vive le vélo avec vélo-cité 15.



Le Réveil cantalien

Aurillac

Les langues régionales menacées

Samedi 29 mai, plusieurs manifestations ont eu lieu sur le département pour que vivent nos langues régionales. Aurillac, Saint-Flour, Vic-sur-Cère et Riom-ès-Montagnes ont accueilli plusieurs dizaines de manifestants pour réclamer la modification de l'article 2 de la constitution et défendre l'enseignement des langues régionales. Au cours de la conférence de presse qui a précédé cette manifestation, Jean-Pierre Malichier, président de l'ACEOC, et Bernard Giacomo, ont expliqué les raisons de ce mécontentement relatif à l'adoption de la Loi MELOC.

Suite à un vote historique en faveur de la loi conforme à la proposition du Sénat avec 276 voix pour et 76 voix contre et 9 absentions, certains députés (61) se sont affranchis pour demander la saisie du Conseil constitutionnel et se rallier à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.

Le Conseil constitutionnel a donc censuré une partie de la loi, dont l'article 4 qui prévoyait qu'un enseignement facultatif des langues régionales pourrait être proposé sous la forme d'un enseignement immersif dans l'enseignement



public, ce qui a été jugé inconstitutionnel. En déclarant anticonstitutionnel l'enseignement par immersion, décision intolérable, caractéristique d'un comportement colonial, selon les responsables locaux, le Conseil d'État condamne les écoles, collèges et lycées qui scolarisent 14 000 enfants, interdit l'usage des langues régionales en milieu scolaire et parachève une politique d'éradication culturelle et linguistique.

L'ACEOC qui regroupe une vingtaine d'associations qui œuvrent pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel de la langue et la culture occitane, lance un appel à tous les élus en les invitant à prendre position publiquement et à faire connaître leur désapprobation au gouvernement en délibérant pour une modification de l'article 2.

JLP

Aurillac

Le co-fondateur de Free, Antoine Lavavasseur, grand témoin Landestini



Jeudi 27 mai, Antoine Lavavasseur, co-fondateur de Free, était l'invité d'Henri Landes et de Fanny Agostini pour prodiguer des conseils avisés aux porteurs de projet de l'incubateur Landestini. Rappelons qu'Antoine Lavavasseur a fait partie du jury de sélection des projets. Il était reçu par Bruno Faure, président du Conseil départemental du Cantal, à l'Hôtel du Département, dans le salon Roger Besse. Co-fondateur de Free, multi-entrepreneur à succès et l'une des 500 plus grande fortune de France, Antoine Lavavasseur est également fils d'agriculteurs normands, et un agroécologiste convaincu, à l'initiative de la création du *Ver de Terre Digital*.

Antoine Lavavasseur a décrit brièvement son parcours tout en donnant quelques clefs pour réussir. « L'idée de Free était d'apporter internet partout au meilleur prix ». La Freebox a été une innovation reprise par tous qui groupait pour la première fois internet, téléphone et télévision sur un même médium. A l'époque Alcatel n'y croyait pas.

« Il faut cultiver sa chance » explique Antoine Lavavasseur « aller chercher des personnes ressources, promouvoir et vendre son produit ». Il indique « le timing est difficile à doser », il faut n'arriver ni trop tard ni trop tôt avec une bonne idée mais au bon moment. « Le meilleur produit c'est celui qui est "best in class" ». Il ajoute « il est très important d'écouter ses clients, d'écouter les retours, prendre le bon feedback », mais également « ne pas se fermer des portes sur les formes de distribution » et surtout « acquérir suffisamment d'expertise de son métier ».

Une autre agriculture

Ses parents étaient éleveurs bovins en Normandie, le milieu agricole il a donc baigné dedans tout petit, mais c'est d'une autre forme d'agriculture qu'il est l'artisan. Avec *Ver de Terre Production*, il est à l'origine d'un organisme de formation et de diffusion du savoir créé en 2017. *Ver de Terre Digital* créé en 2020, est un éditeur de solutions numériques. L'une d'elle, *Soildiag*, est une application pour smartphone qui combine la reconnaissance d'image pour identifier les plantes qui couvrent une parcelle et en extrapoler la nature des sols.

Ver de Terre Digital propose des solutions pour augmenter les rendements, réduire les maladies, obtenir une meilleure qualité nutritionnelle des aliments, favoriser une meilleure

rétenion d'eau des sols et les rendre plus résistants à l'érosion.

A partir des données du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Antoine Lavavasseur fait la promotion du maraîchage sur sol vivant « il faut arrêter de trop travailler le sol, la terre doit rester couverte toute l'année, proscrire la terre nue » pour éviter que les sols ne meurent.

Antoine Lavavasseur met cependant en garde contre les excès « il y a actuellement une grosse pression de la société sur les pratiques agricoles mais souvent sans bien connaître les choses ». Il cite en exemple l'élevage bovin « en France c'est plutôt un bon modèle ».

« Au lieu de dire on ne doit plus manger de bœuf, disons plutôt mangeons du bœuf élevé dans de bonnes conditions ». A contrario, il pointe du doigt certaines filières « certains élevages sont mauvais, l'élevage de la volaille ou l'élevage porcin ». Pour la volaille, Antoine Lavavasseur souhaiterait que les élevages de qualité en plein air et AOP se généralisent.

L'entrepreneur souligne qu'un tiers des agriculteurs seront remplacés dans les prochaines années « il faut profiter de cette opportunité pour diffuser des modèles agricoles plus vertueux. Il faut leur redonner de la connaissance, de la compétence et de l'autonomie ».

Selon lui, le développement des circuits courts et des AMAP depuis quelques années, va dans le bon sens mais il ne doit pas être exclusif « on ne peut se cantonner à la consommation locale, tout le vin de Bordeaux n'est pas consommé qu'à Bordeaux. Il faut produire les meilleurs produits possibles, dans de meilleures conditions, avec des coûts qui ne soient pas trop élevés, en améliorant les modes de production, en étant plus efficace et plus autonome ».

Stéphane Briant

Atelier création vidéo autour de la BD "Shangri-la" par le collectif Or Normes

Organisé par le théâtre en partenariat avec la médiathèque du bassin d'Aurillac et dans le cadre du festival BD du bassin d'Aurillac, le collectif Or Normes va être accueilli en résidence artistique jusqu'au 10 juin au théâtre d'Aurillac pour travailler sur sa dernière création "Shangri-la". Basé sur la bande dessinée de science-fiction du même nom de Mathieu Bablet (2016), ce spectacle est un projet de concert immersif transmédia. Au cours de ce temps de résidence, Christelle Derré, directrice artistique du collectif, et GYOMH, vidéaste, proposent au public des ateliers de création vidéo les 6 et 9 juin.

À partir de la BD de "Shangri-la", venez rencontrer les artistes du collectif Or Normes, en créant une séquence d'images animées en direct à partir de découpage de vignettes de la BD et en travaillant la prise de voix off pour réaliser un clip vidéo. Le résultat de ces ateliers sera exposé lors de la prochaine édition du festival de la BD organisée par la Médiathèque du Bassin d'Aurillac en mars 2022.

Atelier gratuit, à partir de 10 ans. Inscription sur une des deux dates. Places limitées.

Dimanche 6 juin 2021 de 14h à 16h au théâtre d'Aurillac. Mercredi 9 juin 2021 de 14h à 16h au théâtre d'Aurillac. Inscription : les participants peuvent s'inscrire par mail à theatre.relationpublique@aurillac.fr ou par téléphone au 04 71 45 46 05.

Stade Aurillacois Cantal Auvergne

Premières prospectives humaines 2022, en attendant que soient rangés les caddies du mercato



Le pack stadiste, en action lors du match contre Nevers, a été le grand artisan du maintien aurillacois. Crédit photo J.-M. Peyral

Le Stade Aurillacois devra patienter jusqu'au 12 juin prochain pour connaître la liste définitive de ses 15 compagnons de la Pro D2 cuvée 2022. Pour l'heure, les Stadistes savent qu'ils retrouveront leur ancien coéquipier Nouhaillaguet qui était parti à Narbonne pour rebondir. Mission accomplie puisque les Audois sont venus à bout des Niçois, premiers de la saison régulière. Une demi à l'arrache sur le terrain des Azuréens ! Pour trois petits points de mieux, les héritiers des Spanghero retrouvent le niveau qu'ils avaient dû abandonner 3 ans plus tôt. Le second promu de Nationale est une vieille connaissance des Cantalous. Bourg-en-Bresse qui avait quitté la Pro D2 sans avoir mérité pareille punition, reviendra donc en visite au pied du Courrouy. 14 partants sûrs et un seul fauteuil sur les deux à pourvoir puisque le SU Agen n'a plus rien à attendre de la dernière journée de Top 14 au programme. Au cours de ce baisser de rideau, Pau et Bayonne ferrailletteront à distance face au Stade Français et Montpellier pour éviter de jouer le barrage contre le perdant de la finale de Pro D2 : Biarritz Olympique - USA Perpignan. Basques et Catalans qui espèrent retrouver leur standing d'antan après quelques trop longues saisons de purgatoire. Rappelons qu'il y a peu, l'USAP avait été sacré champion de France et que les Biarrots disputèrent avec quelque bonheur coupe d'Europe et leadership du Pays Basque. Pour autant, leur remontée arriverait à point nommé si de mauvaise aventure l'Aviron était rétrogradé.

Mais toutes nos belles suppositions sont faites pour être contredites par la réalité du terrain et surtout par le caractère particulier de ces rencontres à sanction immédiate. Mais qu'importe, le public d'Alric à qui l'on souhaite la jauge la plus représentative de son historique passion ovale, pourra assister à quelques rencontres de bon niveau. Mais avant de mettre la saison 2022 en musique, quelques ingrédients essentiels sont en attente. La confection du calendrier est le premier de ces ingrédients. Pour la suite, il importera de faire l'inventaire le plus précis possible des ressources humaines joyantes de chacun des adversaires du groupe. Mais avant de sacrifier à ce petit jeu et pour qu'il ait quelques chances de ressembler à quelque chose, il importe de disposer d'éléments fiables, ce qui pour l'instant, n'est pas le cas et loin s'en faut. Quand bien même quelques transactions auraient donné un timide la, nous nous contenterons, s'agissant de la construction à venir du bloc premier, d'utiliser les infos dont nous avons pu vérifier la recevabilité.

Nous commencerons par la rubrique départs ou retraites qui a alimenté la une de la clôture de la saison aurillacoise. Paul Boisset, l'emblématique cornac des gros du Stade, Jack Mac Phee, le all black volant, et Jean-Philippe Cassan, le pompier déjà volontaire des lignes arrières, ont choisi de rendre leur permis de jouer. Pour des raisons très respectables, courant de temps de jeu supplémentaires accordés à la famille ou à son entreprise, au secours devant être porté aux personnes et aux biens en complément de quelques ventes de maisons bien de chez nous, en passant par le soin devant être apporté à une santé ayant souffert des exigences du rugby moderne.

Autres départs officiellement actés par tout ce que la France de l'info ovale compte de réseaux et de journaux spécialisés, ceux de Thomas Salles (pour le RC Toulon), Beka Saghinadze (en partance pour le LOU) et Reece Hewat (qui a choisi les Pyrénées et Pau) ; celui de Maxime Petitjean qui devrait rejoindre le staff du RC Toulon doit être confirmé. Ces départs méritent quelques commentaires. Pour Thomas Salles, il pourrait devenir le second pied de Louis Carbonel qui goale avec grand bonheur. Concernant le Géorgien, il est un troisième ligne couteau suisse de grande qualité. Quant à Reece Hewat, ses blessures de fin de saison ont contrarié un bilan global très satisfaisant. Reste le cas Petitjean. Un gamin du sérail ou presque, revenu parmi les siens vivre une belle fin de carrière de rugbyman. Pour tout dire "Monsieur Maximum" se contente de cette carrière dont la modestie contenterait nombre de joueurs de Pro D2 et d'ailleurs. Si la nouvelle de son départ se confirmait, Roméo Gontinéac devrait réuser son staff autour de Mathieu Lescure, un autre produit de la ferme sur lequel on peut compter.

Au chapitre des arrivées qui sont loin d'avoir fermé leur magasin, quatre signatures ont été enregistrées. David Delarue, demi de mêlée, 23 ans, 1,89 m, 88 kg, arrive du club voisin du CA Brive Corrèze. 11 matchs en Challenge Cup et 16 en Top 14. Il vient dans le Cantal pour prendre du temps de jeu et tenter de faire oublier le taulier Paul. Julien Royer, pilier gauche, 27 ans, 1,80 m, 115 kg, arrive de Valence-Romans, club avec lequel il a accédé à la Pro D2. Lui aussi est en quête de temps de jeu. Théo Lachaud, talonneur, 1,84 m, 106 kg, arrive de Toulon. Sélectionné en équipe de France des moins de 20 ans, il a marqué un essai en finale contre l'Australie. Il a débuté le rugby au club de La Seyne. Il s'est engagé pour 2 ans avec le Stade

Aurillacois. Isimeli Kuruibua, 1,87 m, 94 kg, 23 ans, arrive du Biarritz Olympique. Originaire des Fidji, il a débuté le rugby en 2018 à Sidney au poste d'ailier, mais peut indifféremment jouer en 6 ou en 8. Il a signé pour deux ans.

Reste la rubrique la plus compacte : celle des anciens ayant reconduit leur bail et des jeunes du C de F ayant signé leur premier contrat pro. Le Stade 2022 pourra compter sur une ossature rassurante. Ainsi, au rayon compétences qui lui a permis de tenir la route dans les périodes de gros temps, comprenez les avants, il conservera une grosse majorité de ses effectifs. Parmi les seuls départs notables, ceux de Youssef Amrouni pour Carcassonne, et de Jérôme Dufour sont à signaler. Quant à Charlie Francoz, prêté en cours de saison par le Stade Français, il n'a pas encore été statué définitivement sur son cas. Pour résumer l'essentiel sans vouloir faire du poste pour poste, Jimmy Yobo, A.J. Coertzen, Thomas Dubourdeau, Gauthier Minguillon et Albert Valentin pourraient être, concernant les lignes arrières et intermédiaires, les points d'ancrage des feuilles de match 2022. On attendra néanmoins confirmation de quelques talents entrevus la saison dernière, tels Antoine Aucagne, Mikheil Alania, voire Bernard Reggiardo. Quant aux avants ayant renouvelé leur bail, ils déclinent une jolie brochette d'hommes de confiance. Pour l'exemple, nous n'en citerons que quelques-uns ayant gagné la confiance du staff ou confirmé tout le bien que l'on pensait d'eux. Ainsi, Didier Tison, venu d'Oyonnax, a rapidement convaincu au poste clé de numéro 8. Giorgi Javakhia, Adrian Smith, Jean-Baptiste Singer, Tim Daniel, Lucas Seyrolles, Latuka Maituku, Pierre Roussel, Alexandre Plantier et Martial Rolland, ont démontré chacun à leur manière, que l'on pourrait compter sur eux.

Au chapitre de la relève qui s'avance, nous égrènerons quelques noms, tels ceux de Théo Cambon, de Steve Moukete et Gabriel Polit. Enfin, une revanche est attendue de la part d'Onehunga Havili Kaufusi (qui n'a qu'en de rares occasions fait oublier ses prédécesseurs Shaun Adendorff et Utu Maninoa), Gheorghe Gajion et Giorgi Gogoladze. Nous attendons que soient rangés les caddies du mercato pour faire une exhaustive revue des effectifs stadistes 2022. *JPL*

Pôle d'Echange Intermodal

Point circulation



Place Sémard - drone (c) Paul Dufour CABA

La création du Pôle d'Echange Intermodal conduite par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac dans le quartier de la gare se poursuit.

Depuis le 31 mai

Le parking Sernam est fermé. Un parking courte durée est ouvert à partir du rond-point en haut de l'avenue Milhaud pour l'accès aux commerces. La rue Jean Moulin (côté Prisme) rouvre à la circulation. Le chemin de Conthe reste fermé à la circulation, mais l'accès au Prisme (vaccinodrome) est maintenu. Sur la place Sémard, les finitions du parvis et des trottoirs sont conduites jusqu'à début juin. Des contraintes ponctuelles de circulation peuvent intervenir (circulation alternée possible).

La navette centre-ville reprend son circuit normal : arrêts gare SNCF, hôpital, Square, Place des Carmes. Privilégier le stationnement sur le parking relais du 8 mai pour accéder au centre-ville via la navette.

Pendant plusieurs mois

La circulation dans le quartier de la gare reste impactée par cette opération d'envergure. Si le « transit » reste déconseillé sur ce secteur, la circulation est globalement rétablie dans tout le quartier. Des perturbations ponctuelles sont néanmoins encore à prévoir (mise en place d'alternats). Les accès des riverains, des usagers, aux commerces et à la gare sont maintenus.

Selon l'avancement des travaux, il est globalement possible de stationner dans toutes les rues du quartier. Des zones de stationnement provisoires seront organisées en substitution du parking Sernam (parking de courte durée accessible à partir du haut de l'avenue Milhaud pour l'accès au commerce).

Dépose-minute et arrêt de car sont déplacés en haut de l'avenue Milhaud. L'accès à la passerelle est maintenu via un chemin piéton.

Journées Tremplins

Cette année, le « Grand Oral » du Service Civique organisé par l'association Unis-Cité Aurillac, avait lieu à l'Hôtel du Département, aujourd'hui 4 juin.

En quoi consiste l'exercice des Tremplins ?

Depuis sa création, l'association Unis-Cité mobilise des jeunes volontaires, de tous profils et de tous niveaux d'études, en équipe, sur des missions de solidarité de 8 mois en moyenne. Convaincue que le Service Civique est une formidable expérience citoyenne pour les jeunes, Unis-Cité attache une attention toute particulière à ce qu'elle soit aussi un tremplin vers la vie professionnelle.

C'est pour cela qu'Unis-Cité Aurillac et ses partenaires publics, privés et associatifs (Conseil départemental, Enedis, Association Aurore, la CAF, le CIO...) organisent chaque année des journées « Tremplins » : des sessions de coaching pour aider les jeunes, à la fin de leur Service Civique, à valoriser à l'oral leur expérience et les compétences acquises tout au long de leur engagement : confiance en soi, empathie, écoute, adaptabilité, esprit d'initiative, leadership, compétences numériques...

Aurillac

Chantier de la CABA

Le réservoir de Coissy de l'intérieur...

Le chantier de réhabilitation du réservoir de Coissy (Aurillac) a reçu mi-mai des visiteurs de Saône-et-Loire : les Présidents des Syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Bourbince Oudrache et de l'Arconce, ainsi que le Directeur technique du Syndicat mixte départemental de sécurisation et de gestion des réseaux d'eau potable (SYDRO71).

Depuis le début de l'année, la Communauté d'Agglomération a lancé sur ce réservoir des travaux d'envergure. Situé à Coissy, sur les hauteurs d'Aurillac, cet ouvrage d'art des années 60 et 80 se compose de 2 entités : Coissy 1 divisé en 2 cuves de 2 000 m³ et Coissy 2 composé d'une seule cuve de 4 000 m³. Les 3 cuves représentent le plus gros volume de stockage du Bassin d'Aurillac ; leurs 8 000 m³ d'eau alimentent 11 des 25 communes de la CABA.

Un chantier

à la technicité particulière

Les opérations de réhabilitation consistent en la reprise de certains bétons dégradés, la mise en place d'une étanchéité à l'intérieur des réservoirs ainsi que sur les couvertures des cuves et bâtiments techniques, et la remise à neuf d'une partie des canalisations et organes hydrauliques, des dispositifs d'accès et de la serrurerie.

Ces travaux sont réalisés en 2 phases. D'abord, les 2 cuves de Coissy 1 ont été vidangées, les surfaces des voiles et radiers ont été poncées puis réagrées en vue de recevoir le nouveau revêtement d'étanchéité. En surface, après avoir décapé la terre des coupes



Depuis le début de l'année, le réservoir d'eau potable de Coissy fait peau neuve. chantier de réhabilitation de la CABA a été choisi comme exemple d'opération de terrain pour accueillir des représentants de Saône-et-Loire

de couverture des réservoirs, ces dernières ont reçu une nouvelle étanchéité ; les terres seront remises en place afin de protéger les ouvrages des variations thermiques. Dans un second temps, ce sera le réservoir de Coissy 2 qui sera traité. Les travaux doivent s'échelonner jusqu'au printemps 2022. Ces opérations effectuées en alternance entre les 2 cuves n'ont quasiment aucune incidence sur la distribution de l'eau pour les usagers.

Les visiteurs de Saône-et-Loire ont pu descendre à l'intérieur des cuves vidangées de Coissy 1. Ils ont été

accueillis par les responsables du Service Eau de la CABA ainsi que par le groupement d'entreprises spécialisées Freyssinet/VGS et le bureau d'étude Altéreo, à l'initiative de la visite.

Préparant des opérations de réhabilitation similaires, les représentants des 3 Syndicats ont donc pu affiner leur projet sur le terrain et bénéficier du retour d'expérience des équipes de la CABA qui suivent ce chantier à la technicité particulière. La réhabilitation du réservoir de Coissy, d'un montant d'environ 1 250 000 €, reçoit les soutiens financiers de l'Etat, du Département et de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

autant de compétences particulièrement précieuses demain pour un recruteur.

Cette année, Unis Cité a accompagné près de 35 volontaires dans le Cantal. Ces volontaires vont pouvoir valoriser leur parcours devant une vingtaine de « coachs » qui se sont mobilisés sur ce « grand oral » du Service Civique. Chaque jeune en fin de mission de Service Civique passe individuellement devant un jury bienveillant composé de 2 à 3 professionnels pour un entretien de 50 minutes (20 minutes de présentation du volontaire ; 20 minutes de questions du jury ; 10 minutes de feed-back pour aider le volontaire à booster sa présentation orale).

Quand se déroulent les Tremplins ?

Cet exercice se déroule en présentiel dans le respect des gestes barrières (aération des salles, masques, gel à disposition, distance sociale...). L'événement se déroule aujourd'hui 4 juin de 9h à 17h30 à l'Hôtel du Département du Cantal à Aurillac.

Fête des fruits et légumes frais

La Fête des fruits et légumes frais 2021 aura lieu du 10 au 20 juin, partout en France. Cette opération, dans la continuité de la Semaine fraîche attitude, est un événement dédié aux fruits et légumes frais. Son objectif est de faire découvrir ou redécouvrir ces produits à un large public. Cette année 2021 a été déclarée année internationale des fruits et légumes par l'ONU.

Malgré le contexte, la Ville d'Aurillac est pleinement engagée cette année encore par ces actions et ce partenariat avec INTERFEL, couplé au PNNS (programme national nutrition santé). Plusieurs actions sont donc mises en place, dans le respect des gestes barrières et des contraintes liées à la situation sanitaire : des animations dans les écoles (et sur les temps TAP) le 18 juin, des menus enrichis en fruits et légumes frais tout au long de la semaine, au sein du marché couvert le samedi 19 juin, à distance via un webinaire dédié pour accompagner les parents à faire manger davantage de fruits et légumes frais à leurs enfants, le jeudi 10 juin.

Jeudi 10 juin, conférence interactive en ligne (webinaire) à 18h

Epinards, concombres, poivrons, fenouils et autres tomates : les légumes sont bien souvent la bête noire des enfants. Riches en vitamines, fibres et minéraux, ils sont pourtant essentiels à leur santé et leur croissance. Venez participer à cette conférence afin de découvrir des astuces pour faciliter l'acceptation des fruits et légumes à vos enfants : évolution des comportements alimentaires des enfants, conseils pour chaque tranche d'âge.

La conférence sera présentée par Stéphanie Fourets, diététicienne au sein de l'Interprofession de la filière fruits et légumes frais (INTERFEL), initiateur de cette semaine thématique. Inscriptions nécessaires par mail : stephanie.las-sale@aurillac.fr ou sophie.lacombe@aurillac.fr (nombre de participants limité). Inscription gratuite et nécessaire à la participation.

Du 14 au 18 juin, menus Fraîch'attitude dans les restaurants scolaires

Du 14 au 18 juin, les enfants déjeunant dans les restaurants scolaires bénéficieront de menus dédiés à cette fête, enrichis en fruits et légumes frais. Les salles de restauration seront décorées avec des affiches, des guirlandes et des ballons.

CANTON DE NAUCELLES

Saint-Illide

Marché 6/06/21

Foire : la municipalité organise dimanche 6 juin, sa traditionnelle foire de 8h à 12h, place de l'Ehpad "Les Jardins de Saint-Illide". Plusieurs exposants locaux seront présents (produits fermiers, fromage, fruits et légumes, vin, bourriol, miel, poulet rôti, objets de décoration à base de palette recyclée...) ainsi que l'APE de l'école publique de Saint-Illide en partenariat avec l'EREA Albert Monier pour la vente de plants de fleurs et légumes. Dédicace de livres pour enfants. Tout ceci dans le respect des règles sanitaires.

Messe : à l'église de Labontat, samedi 5 juin 2021 à 17h30.

Ecole Simone Veil : elle recherche un Service Civique. Conditions : avoir entre 16 et 25 ans, sans condition de diplôme mais demande de la motivation et de la polyvalence. Mission : contribuer aux activités administratives, éducatives et pédagogiques de l'école. Rémunération : 580€/mois (contrat 24h/semaine). Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter la mairie au 04 71 49 70 80 ou l'école au 04 71 49 71 55.

Naucelles

Votre correspondant : le correspondant du Réveil Cantalien sur la commune de Naucelles est M. Jean-Louis Pijoulat. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : jean-louis.7591@orange.fr ou au 04 71 46 62 72 ou 06 76 77 94 73.

Jussac

Le service public postal en danger

Depuis quelques semaines, les facteurs de Jussac disent NON et exigent une réorganisation au service des usagers, prenant en compte la réalité du trafic, le rôle social du facteur et la notion de titulaire de tournée. Le service courrier de Jussac couvre 14 communes pour 17 tournées et emploie 20 facteurs réguliers et 2 remplaçants. Les facteurs exigent que les emplois vacants, ou les facteurs remplaçants, soient comblés par des contrats en CDI et non des emplois précaires que La Poste utilise 1, 2 voire 3 ans, et que 20 postes sont à pourvoir dans le Cantal.

Au mois de juillet, ce seront deux tournées de facteurs et 4 emplois en moins ; ce qui aurait pour cause un impact sur la qualité du service et des conditions de travail. La Poste va supprimer 2 tournées, rallongeant ainsi le parcours des tournées restantes et la charge de travail. Comme les heures supplémentaires sont interdites par la direction, les facteurs qui n'ont pas eu le temps nécessaire pour effectuer ce travail supplémentaire, sont invités à ramener le courrier au dépôt. Depuis janvier, avec la mise en place de secteurs tous les samedis, 80% du courrier n'est pas distribué et reste donc au bureau de poste. Inacceptable pour les facteurs qui font circuler une pétition chez les commerçants locaux. Ces modifications ont certainement impacté la distribution de votre hebdo au jour de sa sortie...

Suite à cet entretien avec le personnel et un appel à Mme Addario Laurence, manager pôle médias du pôle régional



de communication, cette dernière nous a transmis le communiqué suivant : « pour faire suite à votre demande d'information relative à la plate-forme de distribution du courrier et colis de La Poste à Jussac, la direction de l'établissement rappelle que l'avènement du numérique a conduit à une dématérialisation massive des échanges, cela s'est traduit concrètement pour La Poste par une distribution de 7 milliards d'objets (courrier et colis) en 2020 contre 18 milliards en 2008. Le nombre de lettres à distribuer est particulièrement concerné (moins de 1,6 milliard de lettres pour la seule année 2020). Le site de Jussac n'est pas épargné : aujourd'hui les facteurs du site distribuent en 2021

chaque jour 5 200 plis contre 6 400 en 2016, une baisse d'activité courrier que la hausse du nombre de colis à distribuer (365 colis à distribuer en 2021 contre 156 en 2016) ne peut combler.

Pour faire face à ces changements structurels, La Poste adapte ses organisations en suivant une démarche de co-construction conforme au dialogue social qui prévaut à La Poste. Localement, la nouvelle organisation qui se fera sans licenciement, va permettre aux facteurs de bénéficier de davantage de samedis non travaillés tout en maintenant ces jours-là la distribution des colis, de la presse et des plis prioritaires auprès des clients ».

JLP

Saint-Cernin

Où acheter Réveil Cantalien ? : dès le vendredi à l'épicerie Saint-Cernin, 27 Grande Rue.

Réunion des commerçants et artisans : les commerçants et artisans de la commune de Saint-Cernin sont invités à une réunion d'informations et d'échanges organisée lundi 7 juin à 14h (salle des fêtes). Au programme : suggestions d'animations pour 2021, projet de création d'une association de commerçants et d'artisans de la commune pour soutenir le dynamisme et la vitalité du tissu économique local. Inscription obligatoire pour respecter les consignes sanitaires. Contact : 06 74 92 38 51.

Marmanhac

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : vous pouvez acheter votre journal dès le vendredi à la boulangerie Canches, rue de La Poste.

Votre correspondant : le correspondant du Réveil Cantalien sur la commune de Marmanhac est M. Jean-Louis Pijoulat. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : jean-louis.7591@orange.fr ou au 04 71 46 62 72 ou 06 76 77 94 73.

Jussac

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : vous pouvez acheter votre journal dès le vendredi au tabac-presse, chez Mme Bonnefoi, 14 avenue de La Prade ou à Carrefour Contact 19 av. de la Plaine.

Votre correspondant : le correspondant du Réveil Cantalien sur la commune de Jussac est M. Jean-Louis Pijoulat. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : jean-louis.7591@orange.fr ou au 04 71 46 62 72 ou 06 76 77 94 73.

Saint-Cirgues-de-Malbert

Conseil municipal : une réunion du Conseil municipal aura lieu le lundi 7 juin à 20h dans la salle de la mairie.

CCAS — Atelier mémoire : il reprend le lundi 7 juin à 15h à la salle de l'Hôpital dans le respect des gestes barrières. Renseignements au 06 32 93 65 73.+

Le Réveil cantalien invite ses correspondants et ses annonceurs à lui faire parvenir leurs articles et leurs publicités le MERCREDI À 10 HEURES au plus tard.

CANTON D'ARPAJON-SUR-CÈRE

Arpajon-sur-Cère

Recyclage des friches — Un soutien exceptionnel du plan de relance pour deux projets cantaliens : cf rubrique "Cette semaine aussi, Environnement".

Nouveau sens de circulation rue de Conques et du Chauffour : depuis le 31 mai 2021 le nouveau plan de circulation des rues de Conques et du Chauffour est testé. La circulation dans la rue de Conques est en sens unique à la montée au départ de l'avenue du Général Leclerc jusqu'à la rue du Chauffour. La rue du Chauffour est quant à elle en sens unique du départ de la rue de Conques jusqu'aux ateliers Vergne. Elle restera à double sens jusqu'aux ateliers Vergne. Le sens de circulation reste inchangé pour les cyclistes. La vitesse de circulation reste limitée à 30 km/h.

Fête du vélo : samedi 5 juin prochain à partir de 10h, participez à la fête du vélo à Arpajon-sur-Cère. En partenariat avec Vélo Cité 15 et le CPIE, la municipalité organise la Fête du Vélo. A partir de 10h partez du parking Pompidou (Aurillac, à côté de l'hôtel Campanile) pour une promenade en vélo familiale et accessible à tous de quelques kilomètres. L'arrivée se fera à Arpajon-sur-Cère (place de la République), après avoir fait un crochet par Carbonat. En raison du contexte sanitaire, le départ se fera par groupe de 10 personnes maximum, le port du masque sera obligatoire au départ et à l'arrivée, et il sera demandé aux participants de ne pas se regrouper par groupe de plus de 10 personnes à l'arrivée. En parallèle, un atelier de réparation de Vélo cité 15 et un stand du CPIE seront proposés place de la République.

Brocante 6/06/21

Vide-dressing : le Comité d'Animation organise, en partenariat avec la municipalité, un vide-dressing/brocante le dimanche 6 juin sur le terrain stabilisé de La Vidalie. Les inscriptions se font par mail à animation.arpajon@gmail.com ou sur place le jour même à partir de 7h sur le terrain stabilisé de l'Espace du Pont. Tarif : 5€ les 3 mètres (matériel non fourni). Tous les exposants devront se munir de leur matériel et de solution hydroalcoolique. L'accueil du public se fera de 9h à 17h, selon un protocole sanitaire strict : port du masque obligatoire, désinfection des mains, sens de circulation unique, respect d'une jauge maximale. Une buvette proposera café et boissons en vente à emporter uniquement.

Fermeture exceptionnelle les samedis de juin du service CNI, passeports et état civil : le service de l'état civil de la mairie d'Arpajon-sur-Cère sera exceptionnellement fermé les samedis 5, 12, 19 et 26 juin. De même, aucun rendez-vous pour la délivrance ou la demande de Cartes Nationales d'Identité et/ou passeports ne pourra avoir lieu à ces dates.

Messes : le samedi à 18h et le dimanche à 10h30. Samedi 5 juin à 17h à Senilhes.

CANTON DE SAINT-PAUL-DES-LANDES

« Un été sur le marais »

Le programme « Un été sur le marais » confectionné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, vous propose de découvrir un site naturel exceptionnel. Situé à l'ouest d'Aurillac, le marais du Cassan et de Prentegarde constitue l'un des plus vastes marais de la façade ouest du Cantal. Il abrite une grande diversité de milieux ainsi que de nombreuses espèces végétales et animales remarquables. La 3^e édition du programme d'animation « Un été sur le marais » vous propose de découvrir, lors de plusieurs sorties, toutes les facettes de ce site incontournable !

« Un été sur le marais » : une série d'animations pour découvrir le marais du Cassan

Pour la 3^e année consécutive, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, accompagné par le Sivu Auze Ouest Cantal, le site de la Plantelière à Arpajon-sur-Cère, le Groupe Odonat'Auvergne, et le Cantal Photo Club, vous invitent à parcourir ce site emblématique. « Un été sur le marais » propose des animations pour tous les goûts. Au menu : une exposition photos, des papillons, des libellules, des sorties nature pour découvrir la faune et la flore du marais. Celui-ci n'a pas fini de vous révéler ses surprises !

Plusieurs sorties sont ainsi proposées, pour tous les âges et toutes les envies. Voici le programme en détail :

Du samedi 5 juin au dimanche 27 juin, une exposition « Les petites bêtes du marais du Cassan » : le Cantal Photo Club vous invite à découvrir la biodiversité insoupçonnée des insectes et de leurs plantes-hôtes qui peuplent ce site. Les clichés sont exposés à La Plantelière à Arpajon-sur-Cère.

Mercredi 9 juin, à 20h, ciné-discussion autour du film "Ô Papillons" ? : le temps d'une soirée, plongez dans l'univers des papillons de jour qui fréquentent les zones humides. Cette animation du CEN Auvergne gratuite d'une durée de 2 heures, se déroule à La Plantelière à Arpajon-sur-Cère ; l'inscription s'effectue au 04 73 63 18 27.

Samedi 12 juin, à 14h, à la recherche des insectes pollinisateurs : retrouvez des insectes pollinisateurs sauvages que vous immortaliserez éventuellement avec votre appareil photo. Vous découvrirez également la science participative Spipoll. Le rendez-vous se situe près de Prentegarde, au délaissé de la D461 en direction de Lacapelle-Viescamp. Pour cette sortie d'une durée de 3h, l'inscription s'effectue au 04 73 63 18 27.

Samedi 19 juin, à 14h, à la découverte des libellules et belles demoiselles : venez apprendre à reconnaître les 40 espèces de libellules présentes sur le marais avec l'aide d'un spécialiste. Le rendez-vous se situe près de Prentegarde, au délaissé de la D461 en direction de Lacapelle-Viescamp. Pour cette sortie d'une durée de 3h, l'inscription s'effectue au 04 73 63 18 27.

Mercredi 23 juin, à 20h, le marais aux couleurs crépusculaires : une balade nature à deux voix animée par le CEN Auvergne. Deux façons de vous présenter les richesses de ce site exceptionnel. Le rendez-vous se situe près de Prentegarde, au délaissé de la D461 en direction de Lacapelle-Viescamp, avant 20h. Pour cette animation gratuite d'une durée de 2h30, l'inscription s'effectue au 04 73 63 18 27.

Pour toutes ces animations, l'inscription est obligatoire car le nombre de places sera limité.

La Roquebrou

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : vous pouvez acheter votre journal dès le vendredi au café "La Porte du Midi", 14 avenue des Platanes.

Le Rouget-Pers

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : à la Maison de la Presse du Rouget - 34 av. du 15 septembre 1945.

CANTON DE MAURS-LA-JOLIE

Elections départementales - Chemin de campagne : Florian Morelle, Dominique Beaudrey, Géraud Méral et Nicole Picard se rendront à Quézac, aujourd'hui, vendredi 4 juin dès 16h, à Sansac-de-Marmiesse samedi 5 juin dès 9h30, à Vitrac samedi 5 juin dès 17h, à Saint-Etienne-de-Maurs lundi 7 juin dès 18h.

Mauris-la-Jolie

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : dès le vendredi à la Maison de la Presse - 1 place Grande Fontaine.

Covid-19 - Une 2^e dose de vaccin en approche : après une 1^{re} dose du vaccin contre la Covid-19 reçue le 7 mai dernier, une nouvelle journée de vaccination est prévue à Mauris le vendredi 11 juin, afin de recevoir la 2^e dose ! Les rendez-vous pour la 2^e dose seront à la même heure que le 7 mai. Le centre de vaccination sera une nouvelle fois installé à l'Espace Pierre Cabrespine. Attention : cette nouvelle journée est uniquement dédiée aux personnes ayant déjà reçu une 1^{re} dose le 7 mai !

Groupe de rencontre Aidants Familiaux : proposée par l'EHPAD Roger Jalenques et la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux du Cantal, avec le soutien de la Mairie de Maurs, la prochaine rencontre des aidants du secteur de Maurs aura lieu jeudi 10 juin de 14h à 16h30, salle le Veyre, mairie de Maurs, Tour de ville. A cette occasion, nous recevrons Marie Anton, psychologue, pour un échange autour du thème : « Comment bien vivre son rôle d'aidant dans le contexte sanitaire du moment ». Afin de respecter les règles de distanciation et de nombre, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire par téléphone ou par email au plus tard le lundi 7 juin. Renseignements : EHPAD de Maurs - 04 71 49 19 27 ; Ecoute Info Aidants Familiaux - 04 71 43 14 16.

Le Conseil municipal a voté le budget 2021

Le lundi 12 avril dernier s'est réuni le Conseil municipal de Maurs avec à l'ordre du jour le vote des budgets de la commune. Après une minute de recueillement suite au décès du conjoint d'une employée de mairie, les élus du Conseil municipal ont approuvé le procès-verbal de la séance du 22 mars dernier sans les voix des membres de l'opposition préférant s'abstenir. En 2h30 de temps, les projets présentés et les votes se sont succédés à la salle Pierre Cabrespine à Maurs.

- **Approbation** à l'unanimité sur la participation financière de la commune de Maurs sur le poste de chargé de projet "Petites Villes de Demain". 75% de ce poste sera financé par l'Etat, les 25% restants sont à diviser, à parts égales, entre la communauté de communes et les 4 communes.

- **Travaux impasse Saint Césaire** : le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'aménagement d'une liaison douce et approuve la convention et la désignation de la commune comme maître d'ouvrage unique entre le SIVU et Enedis. Les travaux débuteront début septembre.

Place maintenant au vote des différents budgets annexes de la commune, tous adoptés à l'unanimité : M. le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe du lotissement Le Camp qui s'équilibre en section de fonctionnement à 39 831,57€ et en section d'investissement à 35 596,78€ ; puis M. le Maire présente le budget annexe du lotissement Le Conthe qui s'équilibre en section de fonctionnement à 139 682€ et en section d'investissement à 94 253,25€.

Le Conseil municipal poursuit en abordant maintenant les taux d'imposition 2021. M. le Maire rappelle en introduction l'application de l'article 16 de la loi de finances. En 2020, pour compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat a décidé d'attribuer à la commune une partie de la part que percevait le Département, à hauteur de la perte générée par la suppression de la taxe d'habitation. M. le Maire propose donc de maintenir les mêmes taux à savoir 44,44% pour la taxe sur le foncier bâti et 99,79% pour la taxe sur le foncier non-bâti. Cette proposition est adoptée par l'ensemble des élus. "Nous nous sommes attachés à gérer rigoureusement les dépenses de fonctionnement afin de proposer des économies tout en allant chercher des cofinancements de nos partenaires (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Com Com, Agence de l'eau). Cela nous permet ainsi de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021" Florian Morelle, Maire.

Le dernier sujet, et pas des moindres, à aborder lors de ce conseil municipal, est la répartition du budget principal de la commune. Le budget général s'équilibre en fonctionnement à 2 657 000€ et de celui des investissements à 1 890 000€.

Concrètement à quoi correspondent ces différents budgets ? Concernant le budget général en investissement, les principaux postes de dépenses concernent : les bâtiments à hauteur de 530 000€ TTC, la valorisation et la sécurisation du buste de Saint Césaire et la mise en valeur du trésor dans l'Abbatiale en font partie ainsi que les travaux de démolition prévus de l'îlot Maison Cambou courant mai et de l'ex maison Miquel (au croisement des rues du Collège et de la Martinelle) dans l'été. L'amélioration de la piscine municipale et enfin l'acquisition de biens immobiliers ou de terrains viennent compléter ces dépenses.

Les aménagements urbains à hauteur de 174 566€ TTC : des travaux d'aménagements de l'impasse Saint Césaire et de la rue Saint Agnès sont prévus ainsi que le projet de liaisons douces sur la commune. La voirie reste un poste de dépense important et prioritaire pour les élus à hauteur de 165 000€ TTC. Cette année, les voiries concernées sont entre autres Germès et Bersagol en campagne et la rue des bains, la rue du bac et la rue Antonin Fel en ville. La création et la réhabilitation du réseau de l'éclairage public s'élèvent à 137 600€ TTC.

Et enfin une des priorités de nos élus, l'école avec l'achat de matériels (cantine, mobilier, informatique) pour une somme de 30 700€ TTC. Un nouveau puits de captage va être construit à Passe-vite. Les deux présents déjà sur site datent de 1960 et 1995. Les travaux sont estimés à 900 000€ et commenceront dès le mois de juin. Ces investissements importants sont supportés par le budget de l'eau.

M. le Maire présente dès à présent le budget en fonctionnement pour l'exercice 2021. Il s'élève à 2 657 000€ TTC. Les principaux postes de dépenses restent le personnel et les frais assimilés (42,94%), les charges générales (23,78%, à savoir les factures d'énergie et d'eau, assurances, fleurissement...) et enfin le virement vers l'investissement (18,82%, pour permettre à la commune l'autofinancement ou le financement en partie des projets du budget d'investissement).

Les ressources de la commune sont réparties entre les dotations et les subventions de l'Etat (40,23%), la fiscalité (35,23%), les ressources propres : camping, piscine, loyers, cantine,... (11,23%), l'attribution compensatrice de la Com'Com (3,15%), les taxes du domaine public (1,62%) et enfin les autres ressources (0,64%).

Le budget général de la commune est adopté à la majorité, les 4 élus de l'opposition ont décidé de s'abstenir après pourtant avoir eu réponses à l'ensemble de leurs questions. "La crise sanitaire et les baisses de dotations de l'Etat à prévoir impactent le budget 2021 de la commune de Maurs. Mais celui-ci se veut résolument ambitieux et au service des Maursoises et des Maurois en maintenant un budget d'investissement élevé. Les projets et les réalisations ne doivent pas s'arrêter et nous nous devons d'envisager sereinement le futur de notre Petite Nice du Cantal !" Florian Morelle, Maire.

Pour clôturer la séance, divers sujets ont donné lieu à des échanges constructifs entre élus, notamment le vote des subventions aux associations, qui comme le précise l'adjointe Claudine Fel en charge de la culture et des associations, fera l'objet d'une délibération lors du prochain municipal.

Roannes-Saint-Mary

Grand prix régional du concours « Watty à l'école » obtenu à Roannes-Saint-Mary

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Roannes-Saint-Mary viennent de recevoir le grand prix régional pour le concours de production artistique inter-école Watty. Sur le thème de « Consommer mieux et moins », ils ont laissé libre cours à leurs émotions suite aux ateliers de sensibilisation sur la transition écologique animés dans le cadre du programme Watty de l'entreprise Eco CO2. Ce projet pédagogique apprend aux enfants les enjeux de la transition écologique et à les rendre acteurs d'une gestion durable des ressources au sein de leur école et de leur famille. « Cette année les organisateurs du concours Watty ont reçu 899 réalisations sur toute la France. Nous sommes donc particulièrement ravis que des élèves d'une des écoles de la Châtaigneraie cantalienne aient reçu ce prix » déclare Amandine Lacalmontie, animatrice au CPIE de Haute Auvergne, en charge de l'animation du programme Watty à l'école dans le Cantal. La remise des prix a eu lieu lors de la



troisième et dernière animation en classe lundi 17 mai, sur le thème des déchets. Les lauréates Eloïse et Judith ont chacune reçu le livre « Le changement climatique expliqué à ma fille »

de Jean-Marc Jancovici, une gourde réutilisable ainsi qu'un carnet des éco-gestes à adopter et à partager avec les autres élèves de la classe !

Saint-Mamet-la-Salvetat

Châtaigneraie cantalienne

Signature de la convention Petites Villes de Demain



Samedi 29 mai, Serge Castel, préfet du Cantal, Bruno Faure, président du Conseil départemental, Michel Teyssedou, président de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, Isabelle Lemaire, maire de Montsalvy, Pascal Malvezin, maire de Laroquebrou, Florian Morelle, maire de Maurs et Gilles Combelle, maire du Rouget-Pers, ont signé la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD) conclue à Saint-Mamet, au siège de la communauté de communes.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Par cette convention, l'État officialise son engagement en faveur de la redynamisation des petites collectivités rurales, en donnant aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques.

Dans le Cantal, 9 intercommunalités et 26 communes ont été désignées lauréates du programme Petites Villes de Demain le 11 décembre dernier. La communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne et les communes de Laroquebrou, de Maurs, de Montsalvy et du Rouget-Pers font partie de ces lauréats. C'est à ce titre qu'elles ont signé avec l'État et le Conseil départemental une convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.

Cette convention prévoit des pistes d'actions à développer sur le territoire de ces collectivités en matière de développement économique et de dynamique commerciale, d'accès aux services de proximité, d'habitat, de mobilité, de transition écologique et de cohésion sociale. Par ailleurs, elle va permettre aux collectivités signataires de bénéficier de l'offre de services dédiée du programme PVD, notamment du cofinancement du chef de projet. Le recrutement du chef de projet est en cours, il pilotera la stratégie de revitalisation des quatre centre-bourgs. Cette stratégie sera mise en perspective avec le projet de territoire de la communauté de communes et le Contrat de Relance et de Transition Écologique qui sera prochainement signé.

Le Trioulou

Embellissement de la croix du Trioulou



L'an passé, les neuf croix du village du Trioulou, dissimulées pour certaines par Dame Nature, avaient été remises en valeur. En effet, les habitants volontaires de la commune étaient venus équipés de gants, sécateurs, pinceaux ou peinture et avaient mis du cœur à l'ouvrage pour rafraîchir ce patrimoine. Cette année, règles strictes liées à la lutte contre la propagation du virus faisant, seuls les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme, aidés de membres du conseil municipal, se sont réunis pour créer ou regarnir des jardinières de fleurs estivales, disposées au pied de chaque croix, amenant ainsi de belles et vives couleurs au village. La haie de sapinettes situé sur le côté de la Halle, dernière la mairie, a été taillée et quelques panneaux du sentier thématique « Des abeilles au miel », devenus illisibles à cause du soleil, ont été remplacés. Une autre action aura lieu à l'automne pour égayer de nouveau, mais de façon plus durable, le village tout en économisant l'eau : des végétaux persistants, vivaces, résistants au gel et aux grosses chaleurs seront plantés en pleine terre. Il s'agira d'un événement collaboratif : chaque habitant pourra amener ses bulbes, boutures, graines et ainsi apporter sa touche personnelle à l'embellissement du Trioulou.

CANTON DE VIC-SUR-CÈRE

Polminhac

Nettoyage 5/06/21

Environnement : samedi 5 juin, chantiers de nettoyage de la nature, ramassage de déchets, fleurissement, actions de préventions sur le tri, etc. Le rendez-vous est donné à 7h aux ateliers municipaux. Il est conseillé d'apporter son matériel, outils, gants,... Le carburant sera fourni. Ouvert à tous. Inscription : 04 71 47 40 07 - 06 48 12 97 71 - 06 81 88 53 40.



Saint-Flour

Culture

Manifestation pour la défense des langues vernaculaires

Suite à l'arrêt du Conseil constitutionnel déclarant inconstitutionnelle l'utilisation de signes diacritiques hérités des langues de France et l'enseignement par immersion, l'Associacion de coordinacion e d'escambis occitans del Cantal (ACEOC) avait invité, ce dernier samedi 29 mai, les citoyens attachés à la diversité culturelle et linguistique et à tout ce qui fait l'identité du Cantal, à se mobiliser à Saint-Flour pour réclamer la modification de l'article 2 de la Constitution, et à défendre l'enseignement des langues régionales et la loi Molac, à interpellier leurs élus.

« Nous appelons également les élus des communes, communautés de communes, conseillers départementaux et régionaux, et les parlementaires, à prendre position publiquement, à faire connaître leur désapprobation en délibérant pour une modification de l'article 2 de la Constitution et à agir concrètement pour transmettre et promouvoir notre langue, et soutenir les structures mises en danger par cette véritable épée de Damoclès » a expliqué Guy Brun lors de la formidable mobilisation sanflouraine au cours de laquelle Jacques Mézard, membre du Conseil constitutionnel, a été conspué.

La loi Molac

Ce dernier 8 avril fut un jour historique pour les langues régionales avec la large adoption de la loi Molac. Jour historique politiquement car la plupart des groupes politiques ont voté majoritairement, voire unanimement, en faveur de la loi conforme à la proposition du Sénat (247 pour, 76 contre). Certains députés se sont affranchis des consignes de vote de leur groupe ou, pour ceux de la majorité, du gouvernement. « Tous, même les plus réservés sur certains articles de la proposition de loi, y compris le représentant du gouvernement, ont affirmé



Manifestation et prises de parole devant l'hôtel de ville sanflourain

haut et fort leur attachement aux langues de France ! » a insisté Guy Brun, et d'ajouter « c'est un tournant historique car avec cette loi les langues régionales rentrent dans le code du patrimoine au titre de patrimoine immatériel, ce qui implique des mesures de protection et dans le code civil, notamment pour les noms et les signes diacritiques. La loi officialise aussi l'utilisation des langues régionales dans l'espace public ». Il est à noter que pour l'enseignement, la loi proposait de nouvelles possibilités, comme l'immersion dans l'enseignement public qui se trouvait sécurisée, l'obligation du versement du forfait scolaire pour les filières associatives immersives, ou la possibilité d'élargissement de l'offre d'enseignement afin que tout élève demeurant sur l'espace linguistique occitan et désireux

d'apprendre cette langue, puisse trouver satisfaction non loin de chez lui.

Le Conseil constitutionnel

C'est cette avancée voulue par les députés et sénateurs que vient remettre en cause le Conseil constitutionnel. Alors que ce dernier était saisi d'un seul article de la loi Molac, le financement de ces écoles par les collectivités territoriales, qu'il a validé, il est allé au-delà en décrétant que la méthode immersive ne devait pas avoir droit de cité en France pour des raisons constitutionnelles.

En déclarant anticonstitutionnel l'enseignement par immersion, le Conseil d'Etat :

- Condamne les écoles, collèges et lycées qui scolarisent 14 000 enfants

en France. Les écoles immersives où les enfants apprennent l'occitan se retrouvent en danger, ou de fermer, car elles risquent de se retrouver privées de subventions publiques.

- Interdit l'usage des langues régionales en milieu scolaire.

- Fait en sorte qu'il n'y ait plus de locuteurs.

- Parachève une politique d'éradication culturelle et linguistique.

« Ainsi, le Conseil a décidé non seulement de censurer l'article 4, mais également d'étendre la portée de l'interdiction de l'enseignement par immersion par un considérant de principe. Il prend même le soin de préciser, afin qu'il n'y ait aucun doute possible, que cela concerne à la fois les établissements du service public de l'enseignement et les établissements associés à celui-ci, selon une

formule qui désigne les catégories d'établissements sous contrat d'association avec l'État qu'est la Calandreta dans notre aire occitane » conclut Guy Brun.

L'article 2 de la Constitution à revoir

Une révision constitutionnelle pourrait permettre de modifier l'article 2 de la Constitution « qui n'a jamais servi à protéger le français contre l'anglais, mais à barrer la route à la réhabilitation de nos langues », permettrait de donner une suite favorable à la pratique de l'enseignement par immersion ainsi que l'usage des signes diacritiques en langue régionale. De nombreux députés et sénateurs semblent y être favorables. De Riom-ès-Montagne, à Saint-Flour, en passant par Vic-sur-Cère ou Aurillac, plus de 300 amoureux de la langue occitane ont manifesté. « Cal contunhar de trabalhar » pour que tout cela se traduise dans des actes ! Des discours, des chants, des musiques et des danses ont ponctué cette journée. « Quò's lo moment de quichar per las lengas nòstras ! »

Guy Brun, muséographe, scénographe

« L'occitan c'est ma langue première, celle de mon intimité familiale, de mon grand-père Guillaume, de mes parents Berthe et Romain, de « ma conteuse adorée » Marie Chevalier ; c'est la langue de mes paysages cantaliens, celle qui nomme les maisons, les prés, les vallées et les montagnes ; c'est la langue de ma conscience politique qui refuse ce centralisme d'État, celle de Gardarem lo Larzac, celle des artistes musiciens, chanteurs, comédiens, qui lui ont redonné sa force et sa modernité culturelle et, du coup, ma fierté d'être d'ici ».

Jean-Claude Castagna



Paroles d'occitan : « ai drech a ma lenga Blanquonet »



Le drapeau occitan tenu fièrement



Guy Brun, muséographe et scénographe de Loubaresse

Saint-Flour

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : Maison de la Presse, 4 place de la Halle aux Bleds ; La Librairie du Faubourg, 39 Place de la Liberté ; La Civette de la Cathédrale, 6 Place d'Armes.

Votre hebdomadaire s'adresse à vous : mairies, communautés de communes, associations culturelles ou sportives..., de l'arrondissement de Saint-Flour et d'ailleurs, si vous souhaitez un article ou un reportage, ou tout simplement nous communiquer vos infos et autres nouvelles, n'hésitez pas à nous contacter : par mail lereveil.mauriac@wanadoo.fr ou par téléphone au 04.71.68.00.33.

Correspondant : le correspondant du Réveil Cantalien est Jean-Claude Castagna. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : 0608101117@orange.fr ou au 06.08.10.11.17.

Lecture 5/06/21 Dédicace : André L'Héritier dédicacera son nouveau roman "Comment tuer le vétérinaire ?", samedi 5 juin à Carrefour Saint-Flour. Cf rubrique "Cette semaine aussi".

Naissances : le 11 mai, Marylou, de Bruno Alig et de Aurélie Vigier, domiciliés à Val d'Arcomie. Le 18 mai, Adaline, de Gaëtan Maurice et de Perrine Rouchez, domiciliés à Laveissenet. Le 20 mai, Louis, de Pierre Coutarel et de Albane Landes, domiciliés à Saint-Flour. Le 25 mai, Margot, de Jean-Baptiste Porte et de Camille Coutarel, domiciliés à Sérriers. Le 26 mai, Enaël, de Nicolas Boissonnade et de Nancy Begon, domiciliés à Villedieu. Le 26 mai, Anna, de Nicolas Chauvel et de Marion Escalier, domiciliés à Chazelles. Le 28 mai, Emma, de Damien Barrandon et de Emilie Ayat, domiciliés à Ruynes-en-Margeride.

Décès : le 11 mai, Gabrielle Boo, veuve Mortreuil, 97 ans, domiciliée à Neussargues en Pinatelle. Le 12 mai, Jean-François Bresson, 64 ans, domicilié à Ferrières-Saint-Mary. Le 13 mai, Roger Philippon, 89 ans, domicilié à Allanche. Le 15 mai, Georges Cellier, 83 ans, domicilié à Saint-Flour. Le 19 mai, Denise Grimal, épouse Troulier, 77 ans, domiciliée à Saint-Georges. Le 20 mai, Camille Lombard, veuve Trancher, 88 ans, domiciliée à Andelat. Le 23 mai, François Nigon, 92 ans, domicilié à Brioude (Haute-Loire). Le 24 mai, Adolphe Valix, 93 ans, domicilié à Roffiac. Le 24 mai, Jean Astier-Boussuge, 86 ans, domicilié à Peyre en Aubrac (Lozère). Le 25 mai, Didier Lionnet, 55 ans, domicilié à Saint-Just. Le 25 mai, Dominique Paizont, 58 ans, domicilié à Tanavelle.

La foire du 2 juin est revenue



Se retrouver entre amis était aussi une bonne raison de venir à la foire du 2 juin

Les marronniers des allées sont devenus les écrans des ambulants de cette foire du 2 juin réinscrite aux festivités de la ville de Saint-Flour. Une centaine d'étals ont permis aux badauds de regarder, négocier, acheter mais aussi de se retrouver après une longue période de disette de parolottes. JCC

Le binôme Michel Seyt/Pascal Favre reconduit pour 3 ans à la tête de la FNTV Auvergne Rhône-Alpes



Les transporteurs de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs Auvergne-Rhône-Alpes ont élu le 22 mars dernier leurs nouveaux représentants, avec à leur tête le binôme Pascal Favre et Michel Seyt, reconduits pour trois années supplémentaires. La FNTV Auvergne Rhône-Alpes représente plus de 90% des entreprises de transport interurbains par autocars ainsi que celles effectuant le

Ferrières-Saint-Mary

Ferrières-Saint-Mary en chantier

Un an après les élections municipales et malgré les différentes périodes de confinement, la nouvelle équipe municipale a mis les bouchées doubles pour finaliser les travaux importants de ses structures d'accueil de l'activité touristique : le camping municipal "Les Vigéaires" et la salle polyvalente, haut lieu de vie des manifestations estivales de la commune.

"La rénovation du bloc sanitaire de notre camping de 65 places va se terminer avant le 12 juin, permettant une ouverture du camping dès le lundi 14 juin. Il sera ainsi conforme aux normes. Dès à présent nous avons terminé les travaux d'aménagement pour accueillir les camping-caristes avec le réseau Camping-car Park. Nous sommes prêts à les accueillir dès le 7 juin" a précisé le maire Franck de Magalhaes qui a souligné l'investissement participatif de nombreux élus et de volontaires autour des agents de la commune.

La salle polyvalente subventionnée par l'Etat, la Région et le Département, entièrement rénovée et mise en acces-



sibilité aux personnes handicapées devrait ouvrir pour être opérationnelle pour la fête patronale d'août. "Si nous n'avons de surprises d'ici là, nous devrions tenir notre engagement de fin des travaux fin juillet" a complété le maire.

Les prochains chantiers sur Ferrières-Saint-Mary, seront la rénovation de l'ancienne mairie de Lusclade, la mise en place de l'adressage dans les 10 villages et en septembre les travaux de rénovation de la traverse N122 dans le bourg de Ferrières.

transport des personnes à mobilité réduite (TPMR). C'est pour porter les valeurs et les revendications de ces 200 entreprises et de leurs 12 000 salariés que ce binôme qui connaît bien le territoire et ses enjeux, a souhaité se représenter à l'issue d'un premier mandat de quatre ans à la tête de la FNTV AURA.

Ce sont des profils d'expérience complémentaire et représentatifs de l'ensemble de la région Auvergne et Rhône-Alpes que les adhérents de la FNTV AURA ont choisi de placer à nouveau à leur tête pour les représenter et porter leur voix. Michel Seyt dont l'entreprise est implantée à Saint-Flour et qui a exercé pendant 9 ans la charge de président de la FNTV est aussi président de KLESIA, l'organisme de mutuelle et retraite de la profession. Pascal Favre, quant à lui, assure les fonctions de directeur Réseaux et Territoires Transdev France.

À la tête du nouveau conseil d'administration représentatif des acteurs du territoire (34 membres), ils se sont engagés à poursuivre le travail entrepris : faire reconnaître durablement les spécificités de ce secteur d'activité et valoriser ses atouts économiques, sociaux, techniques, numériques et environnementaux pour la région.

Une ambition collective nécessaire afin de traverser une période difficile pour le secteur du transport de voyageurs

La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences pour le secteur du transport de voyageurs.

Dans la région, la fréquentation des lignes régulières et scolaires a baissé de 25 à 30%. Mais ce sont les recettes liées au tourisme qui ont été les plus impactées avec une baisse de près de 80% des revenus, malgré la faible embellie estivale permise par une clientèle française et européenne. En cause notamment, la fermeture des remontées mécaniques (SKIBUS) qui génère habituellement plusieurs centaines de milliers d'euros pendant la saison hivernale.

Comme le soulignent conjointement Michel Seyt et Pascal Favre : « nous sommes conscients de l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent la plupart de nos adhérents au vu du contexte Covid-19. Nous souhaitons nous inscrire dans un programme ambitieux et donner un cap clair à l'ensemble de nos adhérents en sollicitant les acteurs politiques et économiques, en premier lieu la Région, notre donneur d'ordre principal, pour la prise en charge d'une partie des frais fixes des entreprises dont l'activité a été stoppée par le confinement et les dépenses inhérentes au protocole sanitaire. Notre rôle sera également d'être à leurs côtés lors de la négociation avec les banques et assureurs pour le report des crédits baux, critiques pour le secteur ». La FNTV AURA ne manquera pas de poursuivre son accompagnement et son conseil aux entreprises membres sur les questions juridiques, fiscales, sociales, techniques ou environnementales, ainsi que sur les appels d'offres ou les demandes d'aides gouvernementales liées à la pandémie (fonds de solidarité, prêts garantis par l'État).

Enfin, 2021 sera encore une année d'engagements à poursuivre pour faire reconnaître le secteur du transport routier de voyageurs comme un acteur à part entière du tourisme en complément des actions menées au niveau national par la FNTV. La commission tourisme sera ainsi chargée de relancer l'activité occasionnelle, de redonner confiance aux passagers mais également de convaincre les élus locaux que l'autocar a toute sa place en ville non seulement dans le cadre du tourisme mais aussi des voyages et déplacements d'affaires (congrès notamment).

CANTON DE SAINT-FLOUR 1

Elections départementales - Chemin de campagne : Didier Achalme et Marina Besse (remplaçants Eric Job et Agnès Amarger) seront le samedi 5 juin à 11h à Saint-Mary-le-Plain, à 14h à La Chapelle-Laurent, à 16h à Saint-Poncy et à 20h à Rézentières.

Andelat

Un lieu de vie chaleureux et bucolique



L'esprit guinguette est présent partout

La guinguette du Sailhant a ouvert ses portes « venez passer un p'tit moment convivial autour d'un verre et d'une planche » dit Cécile Dubois qui veut partager avec les habitants et les touristes, son havre de paix situé sur la route de la cascade du Sailhant dominée par le château. La jeune femme a aménagé une partie de son jardin dans un esprit campagnard qui invite à passer un bon moment. Un petit verre de vin d'Auvergne, une bière locale, une planchette de charcuteries ou de fromages, une salade locale, une glace ou une crêpe, tout est fait par Cécile pour que chacun trouve un esprit guinguette dans cet endroit charmant à l'univers bucolique. Ouvert vendredi, samedi, dimanche, lundi à partir de 11h. JCC

Talizat

Bus Cyber Cantal : la commune va accueillir le bus Cyber Cantal mis en place par le Conseil départemental du Cantal. Les 21 juin et 5 juillet, il sera possible de suivre un ensemble d'ateliers d'inclusion numérique pour être accompagné dans la découverte et l'apprentissage des outils informatiques. Ces ateliers sont déclinés selon différentes thématiques et s'adressent aux publics jeunes ou adultes. Les ateliers informatiques auront lieu à 14h et 16h, la participation nécessite de s'inscrire en amont au 04 71 23 70 22, le nombre de personnes par atelier est limité à 5 afin de permettre aux participants une meilleure maîtrise de l'outil informatique. Un accompagnement dans les démarches administratives est également proposé de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Massiac

Le collège Pierre Galéry a reçu le prix académique "Non au harcèlement"

Toujours en pointe dans le domaine, le collège Pierre Galéry a reçu le prix académique "Non au harcèlement" dans la catégorie Vidéo.

Ce prix vient récompenser un film réalisé dans le cadre du Festival Vidéo-formes en 2020 avec une classe de sixième pleinement investie, autour du thème de la souffrance scolaire. "Quand j'entends des mots qui me font mal", c'est à partir de ce début de phrase que les élèves ont écrit les haïkus qui accompagnent les images réalisées avec leur concours par Christophe Bédrossian, vidéaste. Des visages en gros plan, des yeux qui scrutent de toutes parts, des mots qui résonnent, autant de choix artistiques qui ont servi leurs messages. Les professeurs encadrant ce projet, Mme



Boucharinc, Mme Beurrier, M. Pic et Mme Verdier CPE se sont formés à la lutte contre le harcèlement scolaire et participent au programme "Sentinelles et référents" au sein de l'établissement.

Massiac

Dépositaire de votre journal "Le Réveil Cantalien" : 16 place des Pupilles de la Nation - Librairie du Café de la Gare.

Sport 13/06/21

Tournoi du tennis club : le Tennis Club organise un tournoi Multi Chances le samedi 12 pour les messieurs et le dimanche 13 juin pour les dames. Le club attend avec plaisir pour cette reprise tous les amateurs après la longue période de pandémie et l'absence de toutes compétitions. L'occasion est donnée de partager cette journée sur les courts extérieurs de Massiac dans une ambiance sportive et conviviale assurée. Contact et réservations : Buche Renaud - 06 72 03 51 09 - e-mail : renaud.buche@wanadoo.fr. Droits d'engagement 15€ repas compris. Juge arbitre : Lafarge Sylvie.

Rentrée scolaire septembre 2021 à l'école Saint André : la directrice et l'équipe pédagogique sont à la disposition des familles pour une visite de l'établissement et des rencontres individuelles. Pour toute demande de renseignements ou de rendez-vous, appelez le 06 28 30 01 61.

Rando 6/06/21

Randonnée pour l'école Saint André : l'association des Anciens et Amis de l'école Saint André organise à Massiac une randonnée pédestre le dimanche 6 juin. Deux parcours balisés sont proposés, l'un de 8,5 km et l'autre de 16,5 km. Inscription et départ entre 8h30 et 10h30 dans la cour de l'école. 5€ par adulte et 1€ par enfant (- de 12 ans). Ravitaillement sur chacun des circuits. Buffet froid à l'arrivée (8€ et 5€). Les bénéfices sont au profit des activités de l'école. Renseignements au : 06 45 67 61 20 ou 06 28 30 01 61.

"Comment tuer le vétérinaire ?"



Un nouveau roman d'André L'Héritier. L'ancien vétérinaire de Massiac nous réjouit une fois de plus avec un nouveau roman où se mêlent humour, action et polar pour le plus grand plaisir du lecteur.

A travers le récit qui se déroule dans le Pays de Massiac, on croit deviner des personnages du cru, dont le vétérinaire lui-même... Si le lecteur veut suivre la méthode, que ce soit avec modération car André L'Héritier a placé son histoire aux pieds de Sainte Madeleine.

Il sera présent pour dédicacer ses ouvrages le samedi 5 juin à Carrefour Saint-Flour, le samedi 12 juin à Carrefour Brioude et le dimanche 13 juin à Massiac dans le cadre de la Fête de la Cerise.

Un spectacle avec le relais petite enfance



Au programme du relais petite enfance, des rendez-vous seront proposés avec notamment : "Où vas-tu ?", proposé le mercredi 16 juin, dans le cadre des Goûters lecture organisés en partenariat avec la Médiathèque intercommunale. Pascale Chauvac invite à une escapade musicale et littéraire de la porte du jardin à l'oree du bois, du connu à l'étrange, de l'émerveillement à la peur... Un spectacle qui mêle jeux de doigts, albums, enfantin à jouer dans la main de l'enfant, chansons et percussions pour une proposition rythmée et interactive. Dès 6 mois jusqu'à 5 ans. Durée : 25 min. Séance à 15h15. Médiathèque intercommunale, à Massiac.

Il est à noter : qu'il est nécessaire de vous inscrire systématiquement pour participer aux rendez-vous qui sont proposés (nombre de places limité), par mail rpe@hautesterres.fr ou par téléphone au 06 30 77 12 78 ; que le lavage des mains pour tous est obligatoire à l'arrivée et au départ, sur chaque temps d'animation ; que le port du masque est obligatoire pour tous les adultes ; qu'il sera demandé de quitter ses chaussures, ou de porter les sur-chaussures mises à votre disposition, pour pénétrer dans l'espace d'animation.

Le Festival Nature et Culture battra son plein le week-end du 4 au 6 juin !



Hauts Terres Communauté et le SIGAL, co-organisateurs du Festival Nature et Culture, proposent un week-end rempli de découvertes naturalistes et d'événements culturels du 4 au 6 juin 2021 dans le but de valoriser le territoire et sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité de préserver la ressource en eau. L'Alagnon, ses affluents, et l'ensemble des milieux aquatiques du territoire constituent en effet un patrimoine naturel à préserver. Le Saumon est le fil rouge de ce festival, de nombreuses animations lui sont consacrées.

Vendredi 4 juin, après l'inauguration du festival à 18h30 la compagnie Dédale de Clown proposera sur la place du Foirail à Massiac son spectacle « Drôle d'Impression » à 19h. Un spectacle qui mêle humour et poésie, réalisé à partir des images prises par Nicolas Hergoualc'h, photographe en résidence sur Massiac du 25 avril au 2 mai.

Samedi 5 juin, la journée s'ouvre avec un spectacle tout public à la salle polyvalente de Molompize à 10h. La Toute Petite Compagnie propose d'explorer le sommeil avec son spectacle « Boîte de nuits ». A partir de 6 ans. A 11h, direction les Palhàs de Molompize, classées Espace Naturel Sensible, avec Anaïs de l'Office de Tourisme de Massiac puis pique-nique « Zéro déchet » devant la salle polyvalente de Molompize à partir de 13h. Direction les traces du Saumon, avec une petite randonnée proposée par les Pieds à Terre et Moments Nature. Saumon sauvage ou Saumon fumé, découvrir la véritable histoire du roi des poissons, toujours présent dans la vallée de l'Alagnon. Rendez-vous à 15h à la sortie de Bousselogues, direction Le Verdier. Place à la musique avec les « Instants Hip hop » pour une chorégraphie surprenante et acrobatique en compagnie de danseurs de Suprem Legacy à 19h à la salle des animations. Ils seront suivis de Shelta. « Shelta » s'inscrit dans la tradition de la musique irlandaise telle que l'on peut l'entendre dans les pubs. Le groupe distille un répertoire mélangeant des airs traditionnels et des compositions récentes.

Dimanche 6 juin, levé tôt le matin ? L'occasion est donnée de visiter le site de Saint Victor avec Fabien Delrieu, archéologue à la DRAC à 10h, pour en savoir plus sur les anciens habitants de Massiac à travers les âges, via les objets découverts sur le site. A partir de 13h30, rendez-vous sur les bords de l'Alagnon devant la salle des animations de Massiac pour un village d'animations nature. Les organisateurs ont réuni tous leurs partenaires pour vous faire découvrir la rivière sous un autre angle. S'initier à la pêche avec la Fédération de Pêche du Cantal, suivre les libellules avec le CPIE Haute-Auvergne, apprendre la vannerie avec les Brindilleuses, parler de la biodiversité des cours d'eau avec Vive l'Alagnon, suivre les fils de la rivière avec les Pieds à Terre, faire sa propre lessive avec le SYTEC et tellement d'autres ! Des ateliers pour tous et pour tous les goûts ! Une bonne occasion de venir rencontrer le SIGAL et vous exprimer sur votre rivière... Cette journée bien chargée sera conclue avec le spectacle « Nous sommes tous des Saumons » proposé par le Chat des Six Rennes à 17h. Laissez-vous emporter au fil de l'eau pour une grande odyssée de Langogne à l'Océan, avec cinq saumons compagnons d'enfance.

Adaptation aux mesures sanitaires en vigueur

Les animations seront proposées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, il est donc obligatoire de contacter avant pour réserver les places aux animations. Le masque est également obligatoire. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, et dans l'attente des prochaines directives gouvernementales, ce programme est susceptible d'évoluer. Consulter régulièrement nos sites internet et page facebook pour une mise à jour du programme.

Contacts : Hauts-Terres Communauté Service Culture - 06 30 77 12 71 - vpapaioannou@hautesterres.fr ; SIGAL - Manon Jozroland - 04 71 23 19 84 - alagnon.chm@orange.fr

CANTON DE SAINT-FOUR 2

Malbo

Irène Chassang nous a quittés

Nous voici réunis, parents et amis pour dire un dernier adieu à Irène Chassang. Irène naît le 26 octobre 1925 à Paris. 3^e fille unique du couple Bauche-Calmont. Elle vit à Paris avec ses parents mais vient passer toutes ses vacances chez sa grand-mère maternelle à Malbo. C'est là qu'elle y rencontre son futur mari, Pierre Chassang de Poleverelle, qu'elle épouse le 28 avril 1951. De cette union, naîtra un fils, Jean-Pierre, le 1^{er} septembre 1952. Le couple travaille dans le bar-tabac des grands-parents Bauche, Le Flash à Pantin, dont ils deviendront propriétaires. Tous les étés, la famille revient à Malbo où Irène et son mari se sont fait construire une maison. Hélas, elle a la douleur de perdre son mari prématurément le 12 mars 1975. C'est désormais avec son fils qu'elle exploitera son commerce jusqu'à cette tragique journée du 26 mars 1997 où des bandits les attaquent pour les voler, abattant lâchement son fils et la blessant grièvement.

Depuis 6 ans environ, malgré tous les soins et le dévouement de sa nièce, elle devra se résoudre à entrer dans une maison de retraite à Clermont puis elle se rapprochera de sa famille du Cantal en entrant à la maison de retraite La Vigière à Saint-Flour. Elle aura le grand chagrin de perdre cette nièce si dévouée, récemment. Elle aura alors à ses côtés, Nicole recrutée par sa nièce, chargée de la visiter et de répondre à ses demandes en complément des visites et de l'aide de sa petite-nièce Sophie. A cause des restrictions en EHPAD, elle va décliner et s'éteindre à La Vigière le 8 mai. Nous transmettons nos sincères condoléances à la famille.

L'ACCA en réunion, saison 2020-2021

Après une saison de chasse un peu compliquée, voici un petit récapitulatif des réalisations et organisations. 14 chevreuils, 6 cervidés, 3 chamois, 3 mouflons et 10 sangliers ont été prélevés, la chasse du lièvre et du gibier à plumes a été convenable. Le field trial a été réalisé comme chaque année sur les communes de Malbo, Pailherols et Badailhac, emmenant 337 chiens et de nombreux chasseurs en notre région. La Covid-19 les a fortement impactés sur l'organisation des battues, notamment pendant les périodes de confinement. Puis, l'hiver précoce les a stoppés courant décembre et jusqu'à la fermeture fin février. Un hiver particulièrement intense avec des cumuls de neige au village de Malbo. Beaucoup de gibier se sera vu prisonnier des intempéries, sans oublier la prédation du loup et des vautours dans le Cantal qui petit à petit détruisent les populations d'animaux sauvages ainsi que les bovins et ovins de nos agriculteurs. Prochainement, le conseil d'administration attribuera les cartes extérieures, et définira les dates de l'assemblée générale. Les chasseurs de Malbo remercient tous les propriétaires de terrains agricoles et forestiers et tous les agriculteurs pour leur permettre de réaliser leur passion : la chasse. Ensemble, défendons nos campagnes, nos agriculteurs et tous les acteurs de la nature.

Naissance : nous avons la joie d'annoncer la naissance de Naëlle Turlan née le 2 mai 2021 à 17h17, un beau bébé qui pèse 3,930 kg. Elle est la fille de Cloé Laborie et de Cyrille Turlan de Poverelle. Toutes nos félicitations, et longue vie à Naëlle.

Villedieu

ACCA : assemblée générale dimanche 6 juin, à 9h30, à la salle polyvalente, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire).

Pierrefort

Dépositaire de votre journal « Le Réveil Cantalien » : Le Bouchon Pierrefortais, M. Michel Dussel, 9 Place de la Fontaine.

Association Nationale des Patients Atteints de Cancers de l'Œil : elle tiendra son assemblée générale le samedi 5 juin 2021 à 10h45 à la salle récréative Peyre (ancien gymnase du collège), 2 rue Marie-Louise Vidal à Pierrefort. L'après-midi, à 14h30, aura lieu la remise officielle du rétinographe par l'ANPACO à la commune de Pierrefort. Puis à 15h, intervention de Monsieur le Professeur Émérite Franck Bacin sur l'intérêt de l'appareil suivie d'une démonstration du rétinographe vers 16h.

CANTON DE NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

Chaudes-Aigues

Correspondant : le correspondant du Réveil Cantalien est Paul Plagne. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : paul.plagne@orange.fr

Selon Joël Mercier : l'horizon a perdu sa ligne



Les éditions l'Agora des Chants, créées il y a deux ans ont le plaisir de vous présenter le dernier ouvrage de Joël Mercier, « L'Horizon a perdu sa ligne » œuvre poétique suivie d'un court récit intitulé « Mare Nostrum ». Joël Mercier écrit depuis son plus jeune âge. Si son premier opus « Ephémérides », rédigé à 16/17 ans, fut, dans la forme, influencé par la versification classique, les autres furent plus épurés et s'inscrivirent résolument dans la composition contemporaine, c'est-à-dire libérée des règles, des conventions (pieds, rimes...) pour atteindre l'essentiel et offrir une esthétique colorée et musicale. Chacun de ses recueils se trouve salué par ses pairs, la presse et ses fidèles lecteurs. Ayant rencontré de nombreux acteurs, écrivains, plasticiens... Joël Mercier a régulièrement programmé et organisé des récitals, des hommages, des expositions, des rapprochements culturels pour mettre en exergue le talent de ses amis. Lié à plusieurs peintres, Joël Mercier a été commissaire de plusieurs installations d'art moderne. Il souhaitait conserver sa totale liberté de création et d'entreprendre, a toujours exercé une activité professionnelle qui lui permette d'une part de ne pas être coupé des réalités et d'autre part d'assumer son autonomie sur le plan financier. Ainsi, après avoir repris ses études à l'âge de 31 ans et passé de nombreux examens et concours, il devint administrateur territorial et dirigea plusieurs collectivités et intercommunalités, participa à des missions d'expertise en Afrique avant d'intégrer le corps préfectoral notamment sous-préfet de Saint-Flour. Il dédicacera ses ouvrages à la médiathèque Saint-Jacques le mercredi 9 juin de 14h30 à 17h et s'entretiendra avec ses lecteurs. PP

Thermalisme

On ouvre, c'est le plus important !



C'est par cette assertion que s'ouvrait à 14h, le rendez-vous avec Jean-Jacques Many, représentant de France Thermes à Caleden. Il se montre « satisfait » de la situation moins mauvaise qu'en 2020, c'est l'important. Mais une contrepartie atténuée cette expectative. Le Directeur est plongé dans la lecture des cinquante pages du référentiel sanitaire. Et pour le plaisir en lit quelques extraits qui effectivement en calmeraient plus d'un. « Mais nous allons le respecter à la lettre,

Chaudes-Aigues

Michel Fougeroux en concert à la maison de retraite

Est-il encore besoin de présenter Michel Fougeroux dans la région Auvergne, une formation de qualité tant par son répertoire que ses musiciens. À la saison morte, il se produit dans les clubs du 3^e âge, soirées privées, thés dansants. Dans les maisons de retraite, il sait animer des matinées avec sa complice Marie dans un tour de chant intitulé accord-cabrette avec seulement « deux instruments que l'on porte : un accordéon et une cabrette ». Ce spectacle ludique mixe chansons françaises et folklore auvergnat. Cette prestation originale distillait le seul bonheur de plaire aux résidents de l'EHPAD caldaguès Sainte-Élisabeth invités à vocaliser ou taper dans les mains. Cet accord-cabrette se compose d'un subtil mélange d'airs traditionnels et de ritournelles françaises en lien avec les goûts de son auditoire. Et au fil de la performance, les deux musiciens entraînent dans leur voyage le public. La cabrette glisse vers la cornemuse



ou le biniou, voyage initiatique, dépayasant, voire exotique, dans lequel l'assistance se laissait porter. L'EHPAD caldaguès a repris ses animations avec intervenants extérieurs comme pour cet après-midi-là. Reconnaissez que l'établissement caldaguès n'a pas subi de cluster Covid-19 tant chez le personnel que pour les pensionnaires. Cette situation, grâce à un protocole effectivement draconien, mais terriblement efficace au détriment, certes

d'une liberté écornée, a préservé l'avenir de la maison et de ses locaux. Aujourd'hui tous vaccinés, chacun retrouve ses habitudes. Sachez que désormais, pandémie oblige, vous pouvez vous offrir à partir de 150€ un concert privé du duo Fougeroux à l'occasion d'un anniversaire ou toute autre fête familiale... Contact : 06 62 87 82 52.

PP

il en va de notre crédibilité et image de marque. Le personnel se trouve quasiment au complet. Les hydrothérapeutes ont tous répondu présents, les départs, volontaires, sont remplacés. Il nous manque deux agents pour l'hôtellerie, je lance un appel ». L'année 2020 amputée est à oublier avec un démarrage tardif et un arrêt brutal fin octobre. 2021 semble se présenter sous de meilleurs auspices. « Si tout ne se présente pas au mieux, nous savons où nous allons, avec des dates précises d'ouverture : le spa le 9 juin, les thermes le 7 et l'hôtel le 5. Nous travaillons au Ban depuis plusieurs jours. Alain et Anthony se montrent absolument incroyables dans cette préparation rigoureuse et minutieuse des chambres. Jean-Jacques Many reste dans une optique de confiance : « Nous dénombrons déjà 1150 réservations et tous les jours le chiffre grossit. Cela nous amène à espérer une fréquentation de 60 % d'une année normale ». Les divers témoignages de l'année précédente sur la qualité des soins et le respect exhaustif des préconisations ont donné des assurances sanitaires. « Je table sur 1600 curistes contre 2300 en temps ordinaire ». Sur l'aspect financier, il nourrit quelques inquiétudes pour le passage de 2021 à 2022 entre décembre et avril. « En 2020 les aides de l'Etat nous ont accompagnés que ce soit le chômage partiel, le fonds de solidarité, le PGE* (prêt garanti par l'État), une vraie planche de salut ». C'est le cas pour tout le thermalisme français, pas seulement spécifique à Chaudes-Aigues. Tous les éléments nécessaires et indispensables furent mis en œuvre. « La profession attire l'attention du gouvernement sur la situation à venir pour les mois de décembre, janvier, février et mars où nous nous trouverons sans ressources... Nous devons passer un cap hivernal délicat ». Constatant Jean-Jacques Many avant de poursuivre : « Caleden fonctionne avec difficulté et ce sera ainsi jusqu'à la réouverture du thermoludique ». Le directeur ne se veut cependant pas alarmiste outre mesure : « Je mise dans cette période chahutée sur la motivation, la compréhension et la compétence, le sens de l'accueil de notre personnel, un véritable atout reconnu, que je me dois de saluer ». Contact : <https://www.caleden.com/> - 04 71 23 51 06.

* Une aide à la trésorerie pour toutes les entreprises, quel que soit leur secteur et leur taille. PP

Village Vacances Familles va poursuivre en Caldaguès



Le calme règne sur le village VVF les terres d'Aubrac en cette matinée de mai particulièrement arrosée. Une équipe communautaire s'affaire à déplacer le local à conteneurs d'ordures ménagères. Le ramassage s'avère bruyant et trop matutinal. Pour éviter cet inconvénient, l'espace se trouvera désormais hors la proximité des bungalows. Stéphane Poupin s'attache aux préparatifs de l'ouverture. « Actuellement, nous recherchons du personnel de réception et de nettoyage essentiellement pour ici et le camping ». Justement, qu'est-ce qui vous a poussé à en reprendre la

gestion ? « Les précédents titulaires ont décidé d'abandonner. En fait, la mairie ne maîtrisait pas le temps nécessaire pour procéder au renouvellement d'une délégation de service public. VVF a suggéré son partenariat en assurant l'accueil et l'entretien. La municipalité a créé une régie touristique plus facile à installer qu'une DSP. C'est uniquement, en principe, pour cette saison. Nous apportons nos compétences, le personnel et un soutien administratif. Cet été en juillet et août nous organiserons un pot d'accueil au Couffour, une soirée barbecue pétanque, la même chose ici où les uns et les autres pourront y participer indifféremment. Ce partenariat demeurera accessible aux résidents des deux entités qui profiteront des animations. Stéphane Poupin enchaîne sur les perspectives 2021. « Nous avons fermé le 26 septembre dernier plus d'un mois avant la date prévue. Cette année nous ouvrons dès la mi-juin les réservations montrent une réelle satisfaction. Notre saison se posera probablement dans la lignée de celle de 2020 ». Quel avenir pour le village proprement dit ? « Aujourd'hui, VVF reste dans les lieux, prolongera sa présence avec un important projet. Dans ce but, une investigation d'ingénierie se déroule actuellement ». Le résultat devrait tomber dans quelques semaines, avant l'été sans doute. Les ambitions de VVF et de la municipalité caldaguès se rejoignent. « Cette analyse mesurera le potentiel du territoire et de son environnement tant économique que touristique dans l'optique de proposer un modèle en adéquation avec un tourisme moderne, durable et responsable ». PP

Ruynes-en-Margeride

Balade 6/06/21

Ouverture de la saison culturelle à l'Ecomusée de Margeride : dimanche 6 juin à 15h, plantes toxiques, plantes magiques ! Venez vivre en famille une après-midi magique ! Au programme : balade contée à la découverte des plantes toxiques du Jardin de Saint-Martin. En compagnie de Laurent Occelli et de notre médiatrice, apprenez à les identifier, à déterminer leur niveau de toxicité et découvrez à quelles fins maléfiques ou bénéfiques elles ont été utilisées de l'Antiquité à nos jours. Gratuit. Renseignements au 04 71 23 43 32. Inscription obligatoire – Nombre de place limité. Nous avons hâte de vous y retrouver !



Le Réveil cantalien

Encore plus d'informations sur notre page Facebook

Neussargues en Pinatelle

De bons résultats pour l'abattoir de Neussargues

Récemment, le conseil d'administration des abattoirs de Neussargues s'est réuni sous la présidence de Thierry Dalle, afin d'adopter le bilan 2020 et valider les projets de l'année 2021. Laurent Chadelat, directeur de la structure, a présenté le compte administratif 2020 et détaillé le budget primitif 2021. Tous deux ont été adoptés et votés à l'unanimité.

L'année 2020 a été bénéfique, puisque marquée par une augmentation de 17% de l'activité, avec un volume de 2 687 tonnes, alors qu'en 2019 il n'avait été enregistré que 2 300 tonnes. L'atelier de découpe a également bénéficié de cette dynamique, affichant un accroissement de 8%. 173 tonnes de marchandises ont été découpées en 2020 alors qu'il n'y en avait eu que 160 tonnes en 2019.

Afin de répondre à l'évolution de l'activité d'abattage, l'établissement vient d'acquiescer un nouveau camion de livraison, plus spacieux. Les travaux de rénovation débutés courant 2018, en par-

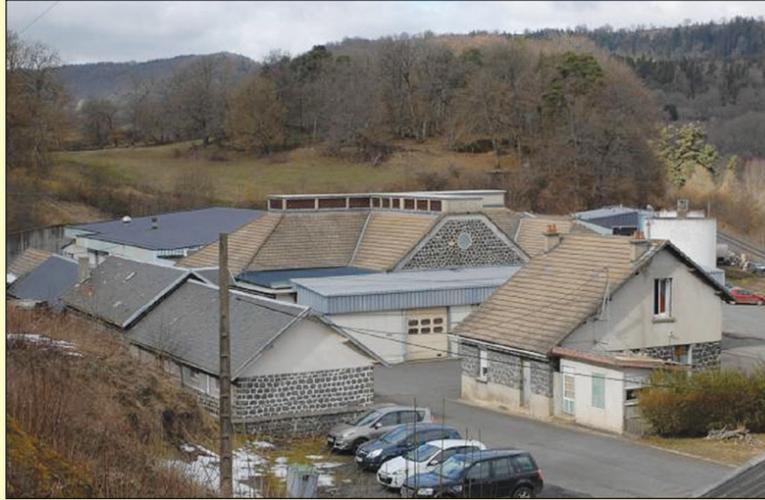


Photo d'archives

tenariat avec Hautes Terres Communauté, touchent désormais à leur fin. Une étude portant sur le pré-traitement des eaux usées est en cours. Tous ces résultats encourageants,

inscrivent, aujourd'hui, l'abattoir de Neussargues dans une dynamique positive et une réelle perspective d'avenir pour le territoire.

JA

Neuvéglise-sur-Truyère

Nouveau sur votre commune : retrouvez un nouveau dépositaire du "Réveil Cantalien", Lou Plo, 5 place Albert.

La médiathèque a proposé une animation sur le tri



Une animation ayant pour thème le tri sélectif s'est déroulée récemment à la médiathèque communautaire de Neuvéglise-sur-Truyère. Respectant les consignes sanitaires, seul un petit groupe avait été autorisé à participer. A l'occasion de cette animation, les volontaires de la transition énergétique et écologique de l'association Unis-cité sont intervenus pour un temps ludique autour du tri. Le jeune public, déjà sensibilisé à la thématique, s'est montré incollable sur le sujet.

Le système de vidéo-surveillance ne fait pas l'unanimité



Lors du dernier conseil municipal de Neuvéglise-sur-Truyère, le maire Céline Charriard a détaillé le projet de mise en place d'un système de vidéo-surveillance sur Neuvéglise. Il s'agit d'installer quatre caméras et leur matériel sur quatre secteurs stratégiques proposés par la gendarmerie : une dans le secteur de la zone artisanale, une en entrée de ville visualisant la RD 48, une dans le secteur de l'école et une dans la zone de la mairie. Le montant, hors frais annuels d'entretien, est de 26 391€ HT. L'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes sera sollicitée, à hauteur de plus de 66 % de cette dépense, soit un montant de 17 632€. Lors du vote, 15 élus ont été favorables à ce projet tandis que deux, Didier Bienaimé et Cédric Vial votaient contre et 6 choisissaient l'abstention (Nicole Falet, Rachel Brun, Mélanie Roux, Myriam Fontaine, Jean-Claude Delort et Benoît Gras). Le projet d'installation de matériel de vidéo-surveillance est donc validé.

CANTON DE MURAT

Départementales 2021 — Rencontres sur le canton de Murat pour le binôme Hélène Marcon et Sébastien Chappelle : *marchés :* Allanche les mardis matin. Neussargues les mercredis matin. Murat les vendredis matin. Saint-Flour les samedis matin. *Banquets républicains :* dimanche 6 juin à midi, à Saint-Saturnin. Mardi 8 juin à 17h, à Allanche. Mercredi 9 juin, à 17h, à Chalinargues. Dimanche 13 juin, à midi, à Laveisière. Mardi 15 juin, à 17h, à Sainte-Anastasie. Mercredi 16 juin, à midi, à Dienne.

Murat

Dépositaire de votre journal "Le Réveil Cantalien" : retrouvez votre hebdomadaire chez votre marchand de journaux Point +, chez Régine Amilhaud - 4 avenue des 12 et 24 Juin à Murat.

Messe : dimanche 6 juin à 11h (profession de foi).

Les travaux d'accessibilité de la Halle ont débuté



Les travaux d'accessibilité de la Halle de Murat ont débuté lundi 31 mai 2021. Le chantier comprend l'installation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, la mise en accessibilité PMR des WC publics ainsi que la mise aux normes des éclairages et de la vitrophonie. Financés à hauteur de 25 % par le programme DETR et à 50 % par le programme Village Remarquable, les travaux doivent durer jusqu'au début du mois de juillet 2021. Durant ce laps de temps, la rue Saint-Martin sera fermée à la circulation et au stationnement.

Au Cinéma L'Arverne : *Adieu les cons* (1h27). Suze croise JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable. Séance : dimanche 6 juin à 19h. *ADN* (1h30). La mort de son grand-père va déclencher une tempête familiale et une profonde crise identitaire chez Neige. Elle va vouloir comprendre et connaître son ADN. Séances : mercredi 2 juin à 19h, mardi 8 juin à 19h. *Tom et Jerry* (1h41). Film d'animation dès 6 ans. Lorsque Jerry s'installe dans le plus bel hôtel de New York, Tom est embauché pour se débarrasser de l'intrus. Une course-

poursuite géante s'engage entre le chat et la souris. Séances : vendredi 4 juin à 18h45, samedi 5 juin à 16h, dimanche 6 juin à 16h. *Drunk* (1h55). VOST. Quatre amis décident de mettre en pratique la théorie d'un psychologue selon laquelle l'homme aurait dès la naissance un déficit d'alcool dans le sang, qu'il faudrait combler. Séance : samedi 5 juin à 18h45.

La mairie de Murat organise un défilé de vélos fleuris



A l'occasion de la fête de la Saint-Pierre qui aura lieu à Murat les 3 et 4 juillet 2021, la municipalité organise un défilé de vélos fleuris ! Les enfants déambuleront, dans les rues de la ville, le samedi 3 juillet, à partir de 16h au départ de l'avenue Hector Peschaud. Pour participer, rien de plus simple : il vous suffit de décorer un vélo en état de marche sur le thème des fleurs : avec du papier crépon, des fleurs naturelles ou artificielles, du carton... De nombreux lots sont à gagner ! L'inscription est obligatoire et doit se faire avant le 15 juin par mail à communication@mairiedemurat.fr. Ce défilé précédera les courses cyclistes nocturnes qui auront lieu à Murat le samedi soir. Le programme complet de la fête de la Saint-Pierre sera diffusé dans les prochaines semaines sur le compte Facebook et sur le site internet de la ville de Murat ! Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 04 71 20 03 80.

Neussargues en Pinatelle

Dépositaire de votre journal "Le Réveil Cantalien" à Neussargues : Boulangerie Latourte, 5 rue de la Gare.

Messe : dimanche 6 juin à 9h30.

Permanences du maire : Michel Porteneuve, maire de Neussargues en Pinatelle, assurera une permanence à Neussargues, le samedi 5 juin, de 10h à 12h, et à Celles, le lundi 7 juin, de 10h à 12h.

Des nouvelles de l'Alouette : l'Alouette Sportive Neussarguaise, tiendra son assemblée générale, samedi 5 juin, à 18h30, dans son local, rue de la Gare. Toutes les personnes intéressées, seront les bienvenues. Les 2 équipes en compétition, joueront, au cours de la saison 2021/2022, avec les nouvelles tenues, offertes par Unibet, récent sponsor de l'ASN. Pour toutes informations, contacter le président Franck Chalmeton, au 06 43 08 88 58 ou en message privé, via la page Facebook de l'Alouette.

Remise en beauté des chalets au camping de la Prade



Les chalets s'offrent un lifting extérieur avant l'été !

Les chalets du camping de la Prade, classé 3 étoiles et situé à Neussargues en bordure de l'Alagnon, s'offrent un lifting. Pour relooker l'extérieur de ces chaleureuses habitations en bois, la municipalité a fait appel à la société Patrick Lafont de Murat. Cette remise en beauté, passe d'abord par un décapage à blanc avant que ne soit appliqué un produit spécial, garantissant une efficacité de 10 ans. Cette opération, évitera ainsi un travail d'entretien et d'imperméabilisation, effectué auparavant, environ tous les 3 ans. La rénovation déjà entreprise, va cesser, pour ne reprendre qu'à la fin septembre, afin de ne point gêner la fréquentation estivale. Depuis le 1^{er} juin, l'entreprise Valy Nicolas de Roffiac procède, sur une voie de la structure touristique, à la pose partielle d'un enrobé sécurisant ainsi, la partie de la chaussée ayant subi un affaissement.

JA

Cheylade

Dépositaire de votre journal "Le Réveil Cantalien" à Cheylade : vous pouvez acheter votre journal à Proxi dans le bourg.

Messe : dimanche 6 juin à 9h30.

Le Lioran

Recyclage des friches - Un soutien exceptionnel du plan de relance pour deux projets cantaliens : cf rubrique "Cette semaine aussi, Environnement".

Leveissenet

Messe : dimanche 6 juin à 11h.

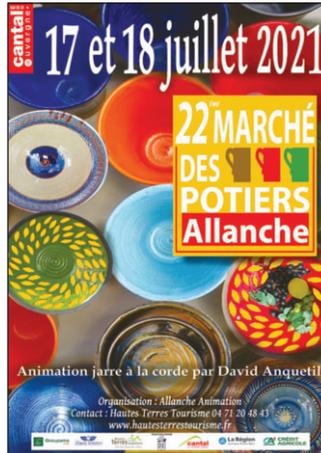
Allanche

Où acheter le Réveil ? : vous pouvez acheter votre journal à la Maison Presse Andraud Marie-José, 37 Grand Rue.

Messe : dimanche 6 juin la messe à 11h.

Marché des potiers et Foire Antiquités Brocante

Allanche Animation compte sur vous !



L'association Allanche Animation en partenariat avec Hautes Terres Tourisme prépare l'édition prochaine du marché des potiers et de la foire antiquités brocante d'Allanche. Ces deux événements incontournables sur la commune d'Allanche auront lieu dans le respect de la réglementation sanitaire et des dernières directives gouvernementales : un protocole sanitaire adapté à chacune de ces deux manifestations sera également mis en place.

17 et 18 juillet 2021 Marché des potiers et 6, 7 et 8 août 2021 Foire Antiquités Brocante.

L'association Allanche Animation donne rendez-vous dans un premier temps à toutes les bonnes volontés pour commencer à aider au montage des marabouts dans le respect des gestes barrières samedi 12 juin à 8h30 au parc municipal d'Allanche.

D'avance, l'association remercie l'ensemble des personnes qui le souhaitent et qui seront disponibles ce jour-là pour leur aide ainsi que leur implication.

Pour toutes informations complémentaires, contact Hautes Terres Tourisme : 04 71 20 48 43 ou le Président de l'association Allanche Animation au 06 72 06 30 49.

Le Claux

Correspondant : la correspondante du Réveil Cantalien est Cathy Dufлот-Falgère. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : cathy.dufлот15@gmail.com

Richard Guérin expose ! : exposition photos de Richard Guérin de retour en Pays Gantiane avec des clichés de la région sur le thème "le petit monde autour d'Aurillac". Cette exposition est visible jusqu'au 30 juin à la maison de site du Claux du lundi au vendredi de 14h à 17h (il est tout de même préférable de téléphoner avant 04 71 78 93 88 maison de la montagne).

Allanche

Le bus CyberCantal du Département s'installe sur Hautes Terres Communauté

Hautes Terres Communauté dispose d'un réseau de Maisons de Services qui maille le territoire. Des équipements « fixes » sont déjà existants à Murat et à Neussargues en Pinatelle avec une antenne ; de nouveaux équipements sont en cours de construction à Massiac et Allanche. En partenariat avec le Département du Cantal, le bus itinérant CyberCantal labellisé « France Services » complètera prochainement cette offre en circulant sur les autres communes. Cet équipement « mobile » mis en place par le Département est doté d'un accès au numérique et propose tous les services d'une maison France Service.

Durant le mois de juin, le bus CyberCantal sera présent à Allanche tous les mardis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le 25/06. L'objectif est de permettre aux usagers du secteur de venir découvrir, comprendre et utiliser les services d'une Maison France Services en anticipation de l'ouverture de la Maison des services « fixe » à Allanche. Deux agents du département assureront l'accueil et



l'accompagnement des usagers. L'après-midi, un atelier numérique est proposé sur inscription.

En septembre, la présence du bus à Allanche sera renouvelée jusqu'à l'ouverture de la Maison des services ainsi que dans les communes « éloignées »

selon un programme en cours d'élaboration.

Pour toute information et inscription à l'atelier numérique les après-midis, contacter la Maisons de services de Murat au 04 71 20 28 88.

quelques années pour s'apercevoir que l'efficacité des géomètres et de certaines commissions de remembrement, avait fait quelques dégâts, sans compter la suppression « sauvage » de haies dans les années suivantes. Signalons que dans d'autres régions, les céréaliers furent sans contexte – experts en la matière... Il suffit de traverser le bassin parisien pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts, où des centaines d'éoliennes remplacent les arbres dans ces plaines d'une extrême monotonie. Aussi les opérations de remembrement réalisées plus tardivement vers 1980 ont mieux pris en compte les équilibres biologiques et la biodiversité.

Comme il faut nous projeter positivement vers l'avenir et réparer en quelque sorte ces erreurs, œuvrons maintenant pour mieux expliquer le rôle des haies bocagères et inciter leur réimplantation, ce que de nombreux conseils départementaux ou chambres d'agriculture encouragent grâce à des subventions et des conseils techniques. On peut citer par exemple en Charente-Maritime où l'action conjuguée du Conseil départemental, de la Chambre d'Agriculture, des chasseurs et de l'Agence de l'eau Adour Garonne, a permis depuis l'an 2000 la plantation de 600 000 arbres et arbustes. Notons aussi que les exploitants agricoles bénéficiant d'aides de la PAC (notamment de l'ICHN : indemnité compensatoire des handicaps naturels) sont soumis à des règles de conditionnalité ; les haies sont déclarées dans les dossiers PAC et permettent ainsi aux exploitants de bénéficier aux aides dites « découplées » en contrepartie de l'admissibilité. Il est notamment stipulé que toutes haies d'une largeur inférieure ou égale à 10 mètres doivent être maintenues. Leur entretien est interdit en outre entre le 1/04 et le 31/07 (cf : afin de protéger la nidification des oiseaux).

A l'échelle communale je me rappelle avoir fait procéder à la résorption de petites décharges sauvages dans les hameaux, y planter des arbres de caractère : érable rouge, noyer, tilleul, hêtre rouge, cytise, frêne, et même un arbre de Judée, puis une centaine d'arbres sur les chemins de remembrement, autour du terrain de football et même un magnolia dans le cimetière... Aussi peut-on énumérer les effets positifs de la conservation des haies existantes ou de leur ré-implantation : ralentissement de la circulation du vent induisant une moindre sécheresse, limitation du ruissellement, qui par voie de conséquence permet une meilleure rétention de l'eau dès l'amont des pentes, protection des sols de la lixiviation qui emporte les matières solubles et les micro-organismes, refuge pour les prédateurs de rats taupiers, tels les buses, le hérisson, l'hermine et la belette, réduction des écarts de température favorable au bien-être animal, source d'ombre en période caniculaire pour la protection d'animaux d'élevage, une haie protège une zone de 15 à 20 fois sa hauteur, cette protection consiste en la limitation de l'évapo-transpiration ; ce qui augmente la production végétale par photosynthèse. En conséquence, les pertes de production sur les surfaces proches de la haie sont largement compensées par une augmentation globale de rendement de 6%, rétablissement des équilibres biologiques : faune et flore, favorise le

stockage de carbone dans les sols et dans les bois, réceptacle d'insectes pollinisateurs pour les cultures et les vergers environnants.

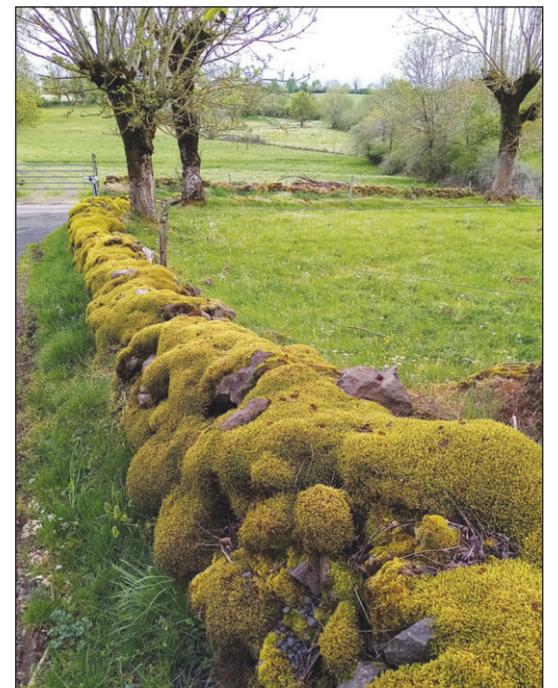
N'oublions pas de rappeler la variété des végétaux endémiques que l'on peut trouver dans une haie champêtre et dont on peut apprécier l'aspect sauvage : l'aubépine, le prunellier, l'épine-vinette, l'églantier, le houx, les ronces, le sureau, etc... On y voit naturellement alterner des arbres de haut jet tels l'aulne, le tilleul, le merisier, le chêne, l'érable sycomore, le bouleau... et d'autres arbres intermédiaires (plus petits) : le fusain, le laurier, le noisetier, le robinier, le sorbier, le cornouiller, le buis, le saule, etc...

Enfin les haies (*les terminadas) ne revêtent pas seulement un intérêt écologique, elles sont également un acteur de qualité de nos paysages, un atout touristique et patrimonial au même titre que les murets en pierres sèches (*les paretts de pèiras) recouverts de tant de lichens, de mousses et des asplenium (petites fougères)...

Au sujet de leur disparition sur de nombreuses routes communales ou départementales, j'avais d'ailleurs saisi le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Cantal) afin qu'il puisse intervenir pour arrêter ces dégradations paysagères sans omettre l'élagage systématique des arbres situés en bordure de route (effectué d'un seul côté provoquant un déséquilibre plus ou moins fatal pour ces arbres de haut jet). J'attends toujours une réponse !... pourtant tous les guides touristiques promotionnels abondent de magnifiques photographies de nos vallées bocagères.

* Termes occitans dans le Cantal.

Jacques Klem, ingénieur en agronomie et en économie retraité, ancien maire de Chaussenac



Cette semaine aussi

TRIBUNE LIBRE

Les haies et les murailles sont-elles destinées à disparaître ?

Cela fait des siècles que l'homme a modelé les paysages. L'époque de nos ancêtres « cueilleurs - chasseurs » puis du néolithique, est lointaine. La déforestation a créé des surfaces destinées à la culture et à l'élevage. Plus près de nous, jusqu'au milieu du XX^e siècle, les campagnes cantaliennes étaient alors façonnées par des milliers de parcelles herbagères délimitées par des haies (*les terminadas) suivant les courbes topographiques partant des vallées jusqu'au seuil des estives situées en altitude. Le Cantal nous offrait alors un paysage splendide et caractéristique, notamment dans ses nombreuses vallées glacières ; paysages qui n'avaient rien à envier aux bocages bretons ou vendéens. L'implantation, l'entretien et l'exploitation de ces haies faisaient partie intégrante de l'agriculture de l'époque qui vivait en grande autarcie.

Vint « la révolution agricole » générée par la loi d'orientation de 1960 destinée à produire le maximum de biens alimentaires. L'évolution technologique de l'agriculture s'accéléra alors avec les opérations de remembrement qui étaient certes justifiées pour constituer des parcelles agricoles exploitables grâce à la mécanisation. Des centaines de kilomètres de haies et de murailles furent détruites et enfouies ainsi que les célèbres « charrières » (* les charraus). Il fallut attendre

Orientation professionnelle

Unis-cité

Le Joli mois de l'Europe 2021

Le 6 mai dernier, 30 jeunes services civiques de l'association Unis-cité ont assisté à une matinée consacrée à leur future orientation professionnelle dans le bus de l'orientation du Conseil régional AURA, le bus cybercantal et l'atrium du Conseil départemental du Cantal.

Au cours de cette matinée, les jeunes ont pu découvrir des possibilités de formations et d'orientations qui s'offrent à eux grâce aux outils mis à disposition dans le bus de la Région. À travers des animations proposées par Europe Direct Cantal (service du Conseil départemental labellisé par la Commission Européenne), ils ont pu découvrir l'Union européenne et les possibilités de mobilité proposées, notamment par le programme Erasmus +, telles que le Corps européen de solidarité, leur ont été présentées.

Grâce aux différents conseils, les jeunes ont pu trouver des pistes pour leur future orientation professionnelle. Pour certains, elle prendra le chemin d'un pays de l'Union Européenne avec des projets de mobilité.



La matinée s'est clôturée par une rencontre entre les jeunes et deux élues, Mmes Isabelle Lantuéjoul, vice-présidente du Conseil départemental du Cantal en charge des affaires européennes, et Angélique Brugeron, conseillère régionale, pour un échange

autour de la mobilité et de l'emploi des jeunes.

À travers ces animations, Europe Direct Cantal et l'association Unis-cité ont renforcé la visibilité de l'engagement de l'Union Européenne en faveur de l'emploi des jeunes.

ÉDITIONS

Viennent de paraître aux Editions De Borée

Les délicieux carnets de notes de Daniel Brugès



Prenez des notes, écrivez, racontez, jetez des idées, dessinez, appropriiez-vous ce carnet que vous personnaliserez à votre gré ! En un mot : laissez vagabonder votre imagination entre les mots et les illustrations de l'auteur. Assez grand pour pouvoir prendre des notes, pas trop grand pour tenir dans un sac et être emporté partout ! Destinées à votre rédaction ou à votre création, les pages sont entrecoupées de courts textes et d'aquarelles lumineuses.

Daniel Brugès auteur-illustrateur, s'est attaché très tôt à raconter, peindre et dépeindre les univers de la nature et du monde rural. Ses aquarelles tout en délicatesse sont autant de petites fenêtres ouvertes sur la nature et la campagne qui nous entourent, leur patrimoine, leur gastronomie, leur flore et leur faune.

120 pages. 12,5 x 18 cm. Fermeture élastique. 9,95€.

Chamina Edition

« Le Cantal, rando à pied »



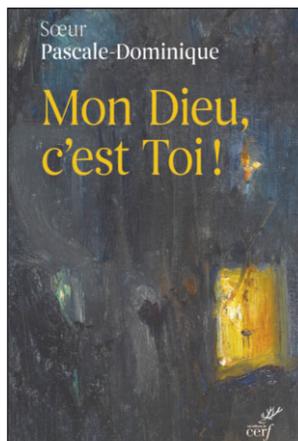
Cette nouvelle édition mise à jour couvre les différents territoires du département, à savoir : Margeride, Planèze de Saint-Flour, Caldaguès et Aubrac ; Cœur de Volcan et Carladez ; Cézaillier-Alagnonais et Vallée de la Santoire ; Artense, Haute Dordogne et les plateaux de l'Ouest ; Cère, Châtaigneraie et Vallée du Lot.

L'ouvrage contient 35 circuits de petite randonnée et propose des textes de présentations sur les différents aspects du

Cantal : géologie, patrimoine, histoire et économie... Un ouvrage complet qui offre au randonneur un bel aperçu des richesses et de la diversité de cette terre auvergnate. Une présentation culturelle du Cantal : géologie, milieu naturel, histoire et traditions, architecture, économie... 35 itinéraires de petite randonnée pour une pratique familiale et sportive • Cartographie sur fond IGN au 1 : 25000 pour se repérer facilement. Détail des centres d'intérêt. Renseignements pratiques et adresses utiles. 14 x 21 cm, 120 pages, 15€.

Sœur Pascale-Dominique

"Mon Dieu, c'est Toi !", un sublime témoignage



C'est toujours un événement lorsqu'une voix consent à sortir du silence. De sa longue vie de prière, la sœur dominicaine et contemplative Pascale-Dominique nous adresse la plus simple et la plus lumineuse des leçons pour notre vie quotidienne : apprendre à voir Dieu dans le banal, l'ordinaire et l'infime. Un témoignage sublime.

Le livre : il est des livres qui auraient pu ne jamais paraître parce que leur auteur n'aurait pas osé penser à les écrire. Il est des livres qui sont un jour publiés seulement parce qu'ils ont été sollicités et que leur auteur, par bienveillance, a consenti à les coucher sur le papier. Il est des livres qui surgissent du silence et de la prière auxquels ils ont été comme arrachés et qui n'ont d'autre ambition, mais inégalée, de nous faire plonger à notre tour dans l'univers dont ils témoignent. On les reconnaît à leur pouvoir de transfigurer nos vies. Le livre, "Mon Dieu, c'est Toi !", est l'une de ces bouteilles d'encre jetées au creux de la mer tempétueuse de nos fausses joies et de nos vraies tristesses qui se change en bouée de salut pour qui s'en saisit. Sœur Pascale-Dominique nous éveille à la présence ordinaire de la grâce en attestant combien il suffit de s'ouvrir à la lumière pour devenir lumière. Un livre miraculeux de simplicité et de vérité d'une amie de l'invisible qui se découvre familièrement la nôtre. Une lecture antidote.

L'auteure : moniale dominicaine, sœur Pascale-Dominique consacre sa vie à Dieu dans un monastère sis en haute altitude et solitude au cœur des Alpes.

"Mon Dieu, c'est Toi !", témoignage de Sœur Pascale-Dominique, paru aux Éditions du Cerf. 208 pages. 16€. JFM

POLITIQUE

Elections départementales

Les candidats de la majorité départementale réunis pour la photo



Bruno Faure, président sortant du Conseil départemental, a pris la pause sur le parvis de l'Hôtel du Département en compagnie de ses anciens élus ou nouveaux candidats.

Revenant sur l'exercice qui se termine, il a tenu à rappeler les principales actions menées par le Conseil départemental. Accompagnement social, développement touristique, soutien à l'économie, même si l'antenne régionale a pris le relais. Candidat à sa propre succession, il s'est projeté sur les objectifs à atteindre pour le Cantal avec un point de mire bien fixe, celui de voir la population atteindre les 150 000 habitants. « Pour cela il faut un Cantal attractif, ouvert, connecté et solidaire » rappelle-t-il. « Ouverture avec la poursuite du développement routier et du désenclavement en maintenant et pérennisant l'aérien, sans oublier le réseau ferré même s'il n'en n'a pas la compétence. Le très haut débit et le développement de la fibre seront poursuivis avec la même intensité, et un Cantal de la solidarité sociale est impératif, un Cantal innovant avec le développement d'un pôle microbiologique et un savoir-faire cantalien mondialement reconnu. Favoriser l'accès aux sports et à la culture pour tous, et comme c'est le cas depuis quelques années, faire du Cantal une destination touristique indispensable à l'économie avec un développement de l'hébergement dont la capacité reste limitée. Enfin, dans cette même ligne de conduite, il conviendra d'apporter une aide aux jeunes porteurs de projets pour la création de leur avenir. Pour conclure, Bruno Faure d'ajouter « le Cantal est un département responsable, avec la volonté d'être exemplaire en terme de transition énergétique tout comme il l'est sur le plan financier avec un bilan positif et un compte financier satisfaisant, donnant de belles perspectives pour l'avenir ».

JLP

ENVIRONNEMENT

Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne 2020-2025

Un programme ambitieux pour préserver les milieux naturels et la biodiversité du Parc



L'Artense et ses lacs faisant l'objet de plusieurs actions du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne – © Eve Lancery – Studio des 2 Prairies

Le Comité de pilotage de lancement du Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne s'est tenu le 6 mai 2021 en présence de Lionel Chauvin, Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de Louis Giscard d'Estaing, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes et Vice-Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Une quarantaine de partenaires de ce projet ont participé à cette réunion organisée en visioconférence depuis le château de Montlosier, siège du Parc des Volcans d'Auvergne. Ce contrat est un dispositif opérationnel, proposé et financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de la préservation ou de la restauration des milieux naturels et de la biodiversité.

Le Contrat Vert et Bleu des Volcans d'Auvergne 2020-2025

Après 2 ans de co-construction avec le territoire, cet ambitieux programme d'un montant de 5 millions d'euros a été validé en septembre 2020 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Porté par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, il permet la réalisation de 51 actions par 28 maîtres d'ouvrage (collectivités, associations, organismes publics ou privés) (1) dont le Parc. Son objectif est de préserver et remettre en bon état écologique les forêts anciennes et les prairies (Trame verte), les lacs, cours d'eau, tourbières (Trame bleue) et de lutter contre les pollutions lumineuses nocturnes (Trame noire) sur le territoire du Parc. Il s'intéresse également aux enjeux liés au changement climatique et à la préservation des insectes pol-

linisateurs. D'une durée de 5 ans (2020-2025), son périmètre d'action couvre 323 100 ha du territoire du Parc sur le Cantal et le Puy-de-Dôme, en tête des bassins Adour Garonne et Loire Bretagne.

Un Contrat Vert et Bleu, qu'est-ce que c'est ?

L'artificialisation et la fragmentation des milieux naturels sont une des causes de l'érosion de la biodiversité. Afin d'enrayer ce déclin sans précédent, l'identification, la préservation et la restauration des continuités écologiques des trames vertes (terrestres) et bleues (aquatiques), s'avèrent primordiales. Pour ce faire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un dispositif adapté : le Contrat Vert et Bleu. Démarche multi-partenaire, il permet d'établir un diagnostic partagé du territoire et aboutit à un programme d'actions. Planifié sur cinq ans, ce programme est élaboré avec l'ensemble des acteurs concernés grâce à l'animation et au suivi du porteur de ce contrat, en l'occurrence le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. La Région finance à hauteur de 1,5 million d'euros les actions de préservation et restauration de la biodiversité proposées dans ce contrat aux côtés des fonds européens FEDER et LEADER, de l'Etat, des agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne, des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme.

(1) Les maîtres d'ouvrage des actions du contrat : Office National des Forêts, Fédération des Communes Forestières, Centre Régional de la Propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes, Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, Conservatoire Botanique National du Massif Central, Groupe Technique des Vétérinaires, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Mission Haies Auvergne, Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme, Fédérations Départementales de la Pêche et des Milieux Aquatiques du Cantal et du Puy-de-Dôme, Electricité de France, Chambres Départementales d'Agriculture du Cantal et du Puy-de-Dôme, Syndicat mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon, Etablissement public inter-départemental de la Dordogne, Conseil départemental du Cantal, Communauté de communes Dômes Sancy Artense, Communauté de communes Massif du Sancy, Communauté de communes Pays de Gentiane, Communauté de communes Sumène-Artense, Communauté de communes Pays de Mauriac, Communauté de communes Pays de Salers, Communauté de communes Hautes Terres Communauté, propriétaires privés, Syndicat mixte du Parc des volcans d'Auvergne.

Recyclage des friches

Un soutien exceptionnel du plan de relance pour deux projets cantaliens

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les friches représentent en effet un gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent être préférées à l'artificialisation d'espaces naturels pour développer de nouveaux projets. Or, la réutilisation de friches s'accompagne le plus souvent d'un surcoût nécessitant un soutien public.

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a donc déployé un fonds de 300M d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches. Deux projets ont été retenus dans le Cantal et bénéficieront d'un soutien exceptionnel.

Au Lioran, une aide de 3 200 000€ a été accordée pour la démolition et le recyclage de la friche touristique du Grand Phénix. A Arpajon-sur-Cère, c'est une aide de 415 200€ qui participera à l'aménagement de l'entrée de ville et la construction de 22 logements locatifs sociaux.

ARCHIVES

Lou Baïlèro par Joseph Canteloube, partition originale



Le Baïlèro est certainement le plus célèbre des Chants d'Auvergne, recueil de chants traditionnels auvergnats collectés, harmonisés et orchestrés par le compositeur Joseph Canteloube (1879-1957). Cette partition originale, d'une grande valeur, est extraite des archives du compositeur, lesquelles ont été déposées aux Archives départementales par ses héritiers.

Né à Annonay (Ardèche), le 21 octobre 1879, Joseph Canteloube ressent une véritable passion pour la musique dès sa première enfance. A cinq ans, il est déjà l'élève - et le sera pendant huit années - d'Amélie Doetzer, Polonaise réfugiée, élève et amie particulièrement chère de Chopin qui l'avait entièrement formée et dont elle possédait tous les secrets pianistiques. Après des études classiques à l'Ecole Saint-Thomas d'Aquin, à Oullins (Rhône), de 1892 à 1897, il se prépare à embrasser la carrière de virtuose, mais des raisons familiales impérieuses l'obligent à se fixer à la campagne en Quercy, sur la terre de Malaret (Bagnac-sur-Célé) où demeuraient les Canteloube depuis le début du XVIII^e siècle. C'est là que se fixera sa destinée de compositeur et que se formera, en pleine nature, sa personnalité manifestée à travers d'innombrables œuvres inspirées pour la plupart par le plein air. Elève de son compatriote le maître Vincent d'Indy depuis 1902, il suivra ses

Département

A la découverte de l'Union Européenne

Depuis 2009, le Joli mois de l'Europe célèbre l'Union Européenne tout au long du mois de mai. Europe Direct Cantal, porté par le Conseil départemental organise chaque année sur l'ensemble du territoire cantalien, des animations entièrement dédiées à l'Union Européenne. À travers des repas européens, cinés-débats, conférences, expositions et jeux, les Cantaliens ont une occasion unique de partir à la découverte de l'Union européenne.

Si Le Joli mois de l'Europe 2020 s'était entièrement déroulé à distance en raison du confinement, en 2021 des animations ont pu être réalisées en présentiel ! L'atrium du Conseil départemental a accueilli trois expositions pour informer le grand public sur les politiques de l'Union européenne, les grandes étapes de sa construction et ses différents symboles.

La matinée du 6 mai a été consacrée aux services civiques d'Unis-cité qui grâce au bus de l'orientation de la Région AURA et Europe Direct Cantal, ont pu trouver des pistes pour leur future orientation professionnelle. Pour certains elle prendra le chemin d'un pays de l'Union européenne avec des projets de mobilité, grâce notamment au corps européen de solidarité. Comme chaque année des collèges du département se sont mobilisés sur le Joli mois de l'Europe. Les élèves des collèges Blaise Pascal (Saint-Flour) et Marcellin Boule (Montsalvy) ont développé leurs connaissances sur l'Union Européenne à travers des



jeux. Le collège Raymond Cortat (Pleaux) a investi le bus cybercantal dans lequel des élèves de 6ème ont pu découvrir les coulisses de la création d'un jeu vidéo sur l'Union européenne proposé par le médiateur numérique du Conseil départemental.

Les enfants de CE2 de l'école Gerbert (Aurillac) habillés aux couleurs du drapeau européen, ont découvert ou approfondi leurs connaissances sur la géographie, l'histoire, les drapeaux et le développement durable à travers des jeux de l'oie, des memory ou des puzzles.

Le 20 mai, un dialogue citoyen numérique autour du Pacte vert européen était organisé par les Europe Direct

auvergnats dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe avec M. Alain Dumort, chef de la représentation régionale de la commission européenne à Marseille. Pour le Cantal, les élèves de l'UE Club du lycée Émile Duclaux ont réalisé une capsule vidéo sur les démarches de l'établissement en matière de développement durable, de protection de l'environnement et de biodiversité.

Près de 300 jeunes cantaliens ont participé à l'édition 2021 du Joli mois de l'Europe ! Europe Direct Cantal remercie tous les partenaires qui par leur participation ont contribué à la réussite de l'édition 2021 du Joli mois de l'Europe. Rendez-vous en 2022 !

cours à Paris, de 1906 à 1914, à la Schola Cantorum. S'intéressant de plus en plus aux chansons populaires, il se livre, notamment à partir de 1900, à cette recherche, d'une manière méthodique et suivie, amassant ainsi d'innombrables documents, d'abord de l'Auvergne et du Quercy, puis de toute la France.

Puisant à ces sources, il a constitué et publié plusieurs recueils de chansons d'une valeur folklorique et historique incontestée. Il considère que le contact avec les sources « traditionnelles, pures et fraîches » du génie du peuple, est indispensable au rajeunissement de la musique dévitalisée par un intellectualisme parfois curieux et artificiel. Fort de cette conviction, Joseph Canteloube consacre toute sa vie à faire connaître et aimer la musique du peuple, les « chants populaires », et déploie une véritable action personnelle aussi bien en France qu'en Europe, tant par l'entremise de la radio que par de longues tournées de causeries-auditions, notamment en Espagne, Allemagne, Hollande, Angleterre et Europe Centrale. Il est ainsi devenu l'un des spécialistes de la chanson populaire et ses travaux ont contribué à la sauvegarde du patrimoine français dans le domaine de la musique populaire. Titulaires de plusieurs prix, officier de la Légion d'honneur, Joseph Canteloube a été lauréat de l'Académie Française et de l'Académie des Beaux-Arts pour son Anthologie des chants populaires publiée en 1951.

Son biographe Jean-Bernard Cahours d'Asprey nous conte les circonstances dans lesquelles l'auteur aurait recueilli l'air qui deviendra le thème du Baïlèro : « C'était un soir de 1903, à la nuit tombante, dans la montagne qui domine Vic-sur-Cère, dans le Cantal. Il contemplait le majestueux paysage qui s'offrait à ses yeux, quand tout à coup s'éleva le chant d'une bergère qui lançait ses phrases à toute volée. Se gardant bien de se montrer, il commença à noter la mélodie, lorsque de très loin, comme portée par la brise qui se lève le soir sur la montagne, il perçut à peine perceptible, la voix lointaine d'un autre berger qui répétait le thème, à six kilomètres de là ».

Sur cette partition de 1907, qui comporte des annotations manuscrites du maître, le chant est dit « recueilli et transcrit avec accompagnement au piano et adaptation française ». Joseph Canteloube précise que « Lou Baïlèro est un chant de berger ; il ne comporte pas de paroles, quoique les pâtres en mettent généralement. Des hauts sommets ils lancent la mélodie à des distances invraisemblables et inventent le dialogue suivant leurs besoins du jour ; fort souvent c'est un dialogue amoureux dans lequel ils se racontent les tristesses et les joies de leur sort ». Les paroles écrites sur cette partition, en français et occitan, ne semblent pas être les plus usitées par la suite. De la même manière, il écrit ces partitions sans chercher à « coller » tout à fait à la musique originelle. Pour Pierre

Balme¹ : « Sa science de la musique instrumentale et des ressources d'une orchestration vibrante et colorée l'incitèrent à envelopper ses notations de chants et de danses d'une atmosphère symphonique évoquant, comme décor de profondeur, les larges paysages et les mouvements même de présences humaines, au sein desquels il les avait recueillis ». Il donne une interprétation personnelle de ces mélodies d'origine populaire.

Bien que relativement méconnus en France, même dans leur région d'origine, les Chants d'Auvergne sont internationalement reconnus et ont été interprétés par de célèbres sopranos comme Madeleine Grey, Kiri Te Kanawa, Frederica von Stade ou encore Netania Davrath.

¹ "La vie d'artiste et l'œuvre auvergnate du compositeur français Joseph Canteloube" / Balme, Pierre. - Dans Revue de la Haute-Auvergne, 1962, p. 96-104.

Document rédigé par Nicolas Laparra



**Le journal
de vos annonces légales
sur le département du Cantal**

- Conseil régional
- Conseil départemental
- Préfecture • Sous-Préfectures
- Mairies
- Communautés de communes
- Administrations
- Services techniques
- Cabinets d'avocats
- Etudes notariales
- Conseils d'entreprises • Sociétés



Santé

La phase 4 des travaux de l'hôpital va bientôt débuter

Vendredi 28 mai, Stéphanie Samyn, directrice déléguée du Centre Hospitalier de Mauriac, organisait une conférence de presse pour tirer le bilan des travaux achevés et présenter la nouvelle phase à venir.

Amélioration des conditions de travail

Les travaux de rénovation et de restructuration vont entrer dans leur dernière phase. Ils représentent un véritable atout pour l'hôpital avec une très nette amélioration des conditions de travail, notamment au niveau des urgences, qui, même s'il y a eu une petite baisse, voient leur activité en constante augmentation.

La phase 4 qui va débuter en ce début du mois de juin, concerne le côté nord et fait partie de la tranche conditionnelle financée par le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces travaux concerneront essentiellement l'intérieur de l'établissement, avec les services de soins et de support comme la pharmacie et les services techniques, les anciennes urgences et la réanimation. Le deuxième étage après travaux sera aménagé en bureaux et locaux de service.

Calendrier des travaux

Stéphanie Samyn explique que « cette phase qui va se dérouler en 3 étapes, ne doit pas gêner la continuité d'activité avec une gestion des flux et donc un découpage du travail ». De juin à juillet la pharmacie, les consultations extérieures et générales, tout comme le service imagerie, devraient connaître des petites perturbations.

En septembre, c'est le sous-sol et le côté droit de l'hôpital qui devraient entrer dans leur phase de rénovation. De novembre à décembre, c'est le deuxième étage et tous les locaux



Les urgences ont désormais emménagé au rez-de-chaussée du centre hospitalier de Mauriac dans des locaux entièrement neufs et fonctionnels

des anciennes urgences de la pointe nord qui seront refaits, mais avec un petit bémol cependant, ce sera en chambres doubles. « Cela nous est imposé » comme l'a regretté Mme la Directrice.

Les travaux des bureaux et des chambres viendront compléter l'ensemble de ces aménagements qui ont reçu une subvention de 2,5 millions d'euros de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi qu'un million d'euros du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Le fonctionnement durant ces travaux

Durant ces travaux, les coloscopies et les fibroscopies gastriques ne pour-

ront être effectuées sur place et le patient devra être envoyé au Centre Hospitalier d'Aurillac.

Les services ORL, dermatologie, tout comme l'orthopédie, la cardiologie et la consultation mémoire seront maintenus sur place. Alors qu'en 2014 avaient été enregistrées plus de 15 000 consultations, en 2019 elles ont dépassé les 21 000.

Les échographies et radiographies sont assurées sur place ; avec respectivement 200 et 190 actes mensuels, elles sont en constante augmentation.

Le service endocrinologie connaît également une nouveauté avec l'arrivée d'un praticien spécialisé venant de Perpignan. Le médecin viendra deux demi-journées par semaine, le

lundi et le jeudi de 8h à 11h30, ainsi que le samedi matin. Avec 100 à 200 consultations non programmées, l'offre pourra être adaptée suivant la demande.

Autour des soins maternels

Côté maternité et pédiatrie, 2 gynécologues sont de retour 2 jours par mois (pour les patientes avec pathologies), les sages-femmes assurent les consultations. Un pédiatre vient tous les mardis.

Enfin, trois sages-femmes et une auxiliaire de puériculture rendront des visites à domicile pour le suivi post-accouchement, après la sortie des patientes de la maternité d'Aurillac,

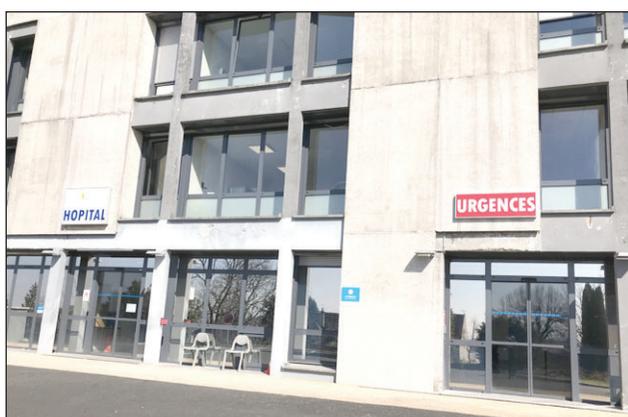
pour les entretiens de 4^e mois de grossesse, ainsi que les problèmes de parentalité. Seules les patientes ayant une grossesse à risques seront envoyées à Aurillac où se trouve la maternité référente. A noter que ce service a effectué plus de 3 500 actes de consultation.

Par ailleurs, Stéphanie Samyn rappelle que l'EHPAD est quant à lui occupé à 86 %.

Jean-Louis Pijoulat

Contact

Centre Hospitalier de Mauriac
Rue Fernand Talandier
Tél. 04 71 67 33 33



La nouvelle entrée des urgences à droite de l'entrée de l'hôpital



L'équipe de direction



Une des parties entièrement refaites

CENTRE DOUCEUR BIEN-ÊTRE

Ouverture d'un 2^e centre
au 1135 av. du Cantal, 19110 Bort-les-Orgues
et toujours au 28 Ter bd Monthyon - 15200 MAURIAC

Patricia PAYRAT

LUXOPUNCTURE : perte de poids, relaxation, rajeunissement du visage, ménopause, arrêt du tabac

MASSAGES : bien-être, anti-cellulite, anti-âge

Séances de VIBRABEAUTY : tonifier les bras, fesses, hanches et cuisses, modeler le ventre

SOPHROLOGIE : gérer le stress, troubles du sommeil, dépression...

LA MAGNÉTHÉRAPIE : (champs magnétiques pulsés) efficace contre les déficiences et les douleurs, pour tous types de symptômes

Renseignements et rendez-vous au
06 60 34 85 40

Annie LE GUELLEC-DELGOULET

LE MAGNÉTISME : pour soulager votre mal-être et vos douleurs

LE REIKI USUI : soulager vos souffrances internes, libérer les blocages émotionnels, diminuer le stress, améliorer votre qualité de vie, et relancer votre énergie

L'AROMATHÉRAPIE (soins par les huiles essentielles) : stress, allergies, problèmes de peau

LES PRODUITS JUST-FRANCE : composés de plantes et d'huiles essentielles

Renseignements et RDV au
06 10 01 44 90

PAYS DE MAURIAC

Elections départementales — Chemin de campagne : l'équipe "Engagés pour le Cantal - Unis pour le canton de Mauriac" avec M.-H. Chastre, J.-Y. Bony, S. Leymonie et A. Borne, sera à Mauriac lundi 7 juin à 10h au marché au cadran.

Mauriac**Service de garde**

Médecine, Centre périnatal de proximité : 04.71.67.33.33.

Biologie — Laboratoire SYLAB : 04.71.67.35.50.

SMUR : le 15.

Service de garde : appelez le numéro de votre médecin traitant.
Samedi 5, dimanche 6 juin : Pharmacie Meynier de Salinelles (carrefour d'Aurillac) : 04.71.68.02.01.

Pédicure-Podologue : Mme Sylvie Séverin, 1 rue Henri Mondor. Tél. 04.71.68.23.53. Mobile 06 80 47 27 54.

Infirmiers : Monier - Lebeaux - Gibert - Ribes - Valmier : 04.71.67.35.90.

Cabinet de soins ABCM : 04 71 68 04 67.

Ostéopathes : Stéphane Dracon - Guinot Bergheaud, 11 Route de Clermont. Tél. 06.38.56.34.69.

Charlotte Laszczak, 7 rue du 11 Novembre. Tél. 06.71.96.08.29.

Yohann Mahé, 4 place Gambetta. Tél. 06.48.08.78.57.

Gendarmerie : 04.71.68.01.50.

Pompiers : 18.

ERDF Dépannages : N° 09.72.67.50.15

Cabinet Vétérinaire : Zone du Marsalou — Tél. 04.71.67.33.05.

Attractivité**Concours de fleurissement 2021**

Comme tous les ans à cette période, maisons, balcons et jardins prennent leurs couleurs estivales...

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, la municipalité reconduit son concours de fleurissement. Participer à ce concours est une jolie manière de mettre en valeur son habitation, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa ville.

Les Mauriacois intéressés doivent s'inscrire avant le 20 juin à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 71 68 01 85 (horaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h), dans l'une des 3 catégories ouvertes cette année : maison et jardin, façade et balcon, commerce, hôtel, bar, restaurant.

A savoir : les plantations doivent être visibles de la rue pour être prises en compte. Le passage du jury et la prise de photos auront lieu début juillet.

27 mai, Journée nationale de la Résistance — Remise des prix du concours départemental de la Résistance et de la Déportation et cérémonie commémorative à Aurillac : cf rubrique "Aurillac".

Service Juridique, Foncier et Environnement de la Chambre d'Agriculture du Cantal : il tiendra une permanence au bureau de la Chambre d'Agriculture, 28 bd Monthyon, jeudi 10 juin 2021. Uniquement sur rendez-vous au 04 71 45 55 20.

Point Info Famille : pour connaître vos droits dans toute situation, les démarches à entreprendre, l'interlocuteur compétent, le Point Info Famille est à votre disposition lors de sa permanence, sur rendez-vous, qui aura lieu mardi 8 juin 2021, local UDAF, 14 bd Arsène Vermeuouze de 9h à 12h. Pour prendre rendez-vous contacter le service du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 au 04 71 43 43 43.

Le RC Mauriac et les devoirs d'interminables vacances

Malgré le confinement ovale longue durée, les co-présidents Faucher et Canivenq sont sur le pont depuis longtemps

Depuis de trop longs mois le rugby qualifié amateur est à l'arrêt. Ils sont très nombreux à attendre un signe crédible d'une reprise tant espérée. Pour tout dire, on en soupe quelque peu des états d'âme de sommités, fédérales ou non, venant de temps à autres calmer le jeu à grands coups de subjonctif pas toujours plus que parfait. A Mauriac comme partout ailleurs, dans les fiefs accros de "cad deb" et de "deux contre un" joués dans les règles de l'art, on s'impatiente. On s'impatiente mais l'on s'inquiète également car le Covid laissera certainement quelques traces qui auront beaucoup de mal à cicatriser. Ces maléfices sanitaires sont, s'agissant de notre bon vieux Racing des bords de Labiou, venus s'ajouter aux frustrations sportives. Et en premier lieu celles de ne pas avoir pu prendre part aux grandes fêtes des phases finales que le RCM d'Arnaud Magne avait su mériter, mieux que quiconque, pour avoir su sortir la tête du sac. Avec une vilaine insistance, le même indésirable partenaire avait provoqué l'abrégement de la saison dernière à l'heure où les Vert et Rouge confirmaient bellement leur retour en pleine lumière en pointant en tête du peloton. Une sacrée belle récompense pour une kyrielle de vieux soldats ayant choisi de faire une saison de mieux qui ne pouvait pas être de trop.

Pendant l'inter-saison à l'inhabituelle longueur, les éminences grises d'ovalie ont trouvé le temps de phosphorer façon "en cascade" à partir des divisions pro. Quelques clubs en grand péril ne furent pas sauvés sur le gong. Comme pour donner un change qui satisfasse tout le monde, on a inventé une kyrielle de divisions supplémentaires qui, pour la saison 2022-2023, devraient se compter 6. Rien que cela ! En attendant, le staff du Racing Nord Cantalien et le coach Arnaud Magne ayant accepté de faire une saison de mieux, ont cogité en arrière salle pour étayer le navire amiral appelé à reprendre la mer de la pré-fédérale. Si les retours aux activités risquent d'accuser quelques déficits, ils ont tout mis en œuvre pour en minimiser les effets en prêchant notamment avec conviction, le retour à la maison mère de quelques éléments partis voir ailleurs.

Pour l'heure et sur la foi des infos vérifiées, l'effectif 2021-2022 devra composer avec les variables suivants. S'agissant des arrêts, l'inoxydable guerrier Aurélien Delprat a choisi de quitter la scène après de longues années de service XXL. Arrêt également pour Nicolas Constant mais pour de douloureuses raisons qui ont pesé de tout leur poids dans sa décision. Enfin Antoine Neige s'en va pour raisons professionnelles vers Rodez. Le club du pays fera certainement ses choux gras de cette arrivée dans la capitale aveyronnaise.

Fort heureusement, le chapitre rentrées est venu combler ce déficit. Le retour d'Arnaud Anglards parti deux saisons instrumenter en Fédérale 2 et 3 à Arpajon, dont il devint le meilleur marqueur d'essais, est acté. Pour le plus grand bonheur du club car au delà du joueur il y a un vrai beau

mec. Sébastien Garrouste, Baptiste Maze et Charly Roche seront également sur le pré de Jean Lavigne. S'agissant des deux derniers cités, ils sont de purs produits de l'école du Stade aurillacois.

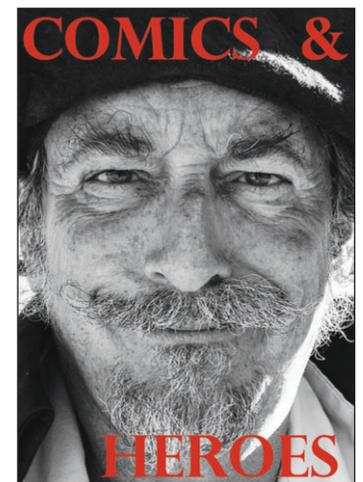
Pour le reste de la vie inter-saison du club, un événement qui se devait d'être inscrit à l'encre rouge et verte : Bobosse, alias Gilles Delbos, a décidé de se retirer. Ce formidable serviteur du club mérite que l'on signale à ceux qui l'auraient oublié ou n'en sauraient rien, qu'il fut à la suite, ou concomitamment, demi de mêlée de la première, capitaine, entraîneur, co-coach de la réserve, et même arbitre pour que son club de toujours soit en règle. C'était une époque où les âmes de bonne volonté avaient vu leur effectif baisser singulièrement. Son mérite n'en fut que plus grand. Bobosse sera remplacé à son poste par Jérôme Rivière.

S'agissant des dates importantes inscrites sur l'agenda des responsables du Racing, celle du 12 juin pointerait une réunion avec l'ensemble de l'effectif seniors. Quant à celle du 9 juillet, elle marquera le début des entraînements. Préalablement Arnaud Magne a rencontré les leaders du groupe pour fixer avec eux les objectifs et les règles de vie. S'agissant de l'objectif et pour faire court, le RCM tentera d'être sélectionnable pour la future Fédérale 3 qui recensera 156 anciens et les "équipes désignées les meilleures en honneur" (SIC).

JPL

Sport 12/06/21 **Football Club Ally-Mauriac — Portes ouvertes de la section féminine** : viens découvrir notre pratique le temps d'un après-midi en participant à différents ateliers et matchs, samedi 12 juin au stade du Vigean de 15h à 16h30. Si tu es une fille de 5 à 18 ans, n'hésite pas à venir t'amuser au ballon rond. Encadrement assuré par des éducateurs et éducatrices diplômés du club. Pour toute information : 06 08 14 72 54.

Exposition jusqu'au 30 juin à la médiathèque Comics and Heroes, photographies de Philippe Drecq



Originaire de Mauriac, homme de spectacle et artiste pluridisciplinaire basé à Bruxelles, Philippe Drecq est l'invité de ce début d'été à la Médiathèque du pays de Mauriac. L'exposition photographique « Comics & Heroes » propose au public durant tous le mois de juin une sélection de grands portails en couleur et en noir et blanc inédits dont certains sont proposés au public pour la première fois... Un travail qui puise autant aux sources de la peinture de portrait des grands maîtres classique du 18^e et du 19^e siècles qui faisaient la part belle à l'apparence et au statut social, qu'aux « Super Heroes » américains de chez Marvel, pour y intégrer une fragilité et une émotion qui rendent chaque visage proche de nous et touchant de modernité... Jusqu'au 30 juin aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Mauriac

Jean-Pierre Améris accueilli par les "facultatifs" de Marmontel

Deux heures d'un long métrage oral de pur bonheur !

Avec ses 20 ans, et comme pour le meilleur des whiskies, la classe option facultative "cinéma-audiovisuel" du lycée Marmontel, a atteint l'âge adulte, ou, tout au moins, celui de la crédibilité bien acquise. C'est aux alentours de l'entame du second millénaire que Stéphane Kreitel porta l'option sur les fonts baptismaux. Une heureuse initiative venue poursuivre avec les outils de notre monde moderne, la belle histoire de l'établissement entamée par les jésuites, poursuivie par le collaborateur de "L'Encyclopédie" (trop souvent au second plan), pour en arriver à un doublon de jumeaux polytechniciens venu au relais pour continuer la route vers l'excellence.

Dans la salle de nos permanences d'antan, ils furent 25 élèves de classes de première, seconde et terminale dirigées par Vincent Cadet et Gilles Vidal, à obtenir le sésame d'écoute de Jean-Pierre Améris. Et tout autant celui du questionnement pour enrichir leur culture cinéma, celle qu'ils ont volontairement choisie. 25 grands veinards en quelque sorte, venus boire deux heures durant à la source magique le l'image racontée par celui qui la fabrique. Un son joliment adapté, avec à la clé ses intonations maîtrisées, ses anecdotes sélectionnées parmi des myriades d'autres. Des anecdotes arrivées à point pour illustrer un propos coloré façon arc en ciel avec légère dominante verte. Comme pour faire le coucou plein de tact qu'avaient mérité les derniers décors de son dernier tournage. Un tournage de cinq semaines dans notre beau pays vert avec en gros point d'orgue la ferme du Couderc à Trizac, à un jet de pierres du col de La Besseyre. Pour tout dire, et sans avoir besoin de phosporer une formule



magique risquant de faire dans la maladresse, nos 25 veinards "facultatifs" de l'option cinéma, ne furent pas déçus par la prestation de Jean-Pierre Améris. Deux heures durant, avec une étonnante sincérité, il a raconté sa passion pour le cinéma. Avec des recettes de cinéaste gastronome façon Troisgros, rehaussées de trois pincées de Pierre Etaix ! Comme pour faire vivre encore et toujours plus fort et plus loin ses premières émotions de jeune cinéophile roannais.

Des "Folies fermières", son dernier film tout juste mis dans la boîte, en passant par "Marie Heurtin" ou "Les émotifs anonymes", Jean-Pierre Améris a conté son amour pour le 7^e art, jalonnant, tel le petit poucet, chaque étape de sa carrière des bons mais aussi des durs moments inhérents à la quête de la fiction réussie. Il sut se faire très pédagogue pour dérouler les mille facettes des métiers du cinéma. En s'appuyant notamment sur sa grande expérience de réalisateur, véritable chef-d'orchestre pour décliner tout ce qui va faire un film.

Très réceptifs, les 25 heureux élus ne sont pas restés inactifs. Ils furent de toutes les belles relances et des bonnes questions allant de pair. En retour, Jean-Pierre Améris sut chaque fois qu'il en eut l'occasion, rehausser son niveau de jeu en illustrant ses propos choisis par les références filmiques de ses maîtres (Bresson, Hitchcock, Kubrick). Dans le même tempo, il sut dévoiler ses genres favoris, particulièrement la tragi-comédie, un exercice qui lui permet de percer les sentiments et blessures profondes des êtres, tout en jouant sur les comiques de situation et les dialogues.

Deux heures de pur bonheur qui vinrent se rajouter à celles d'antan passées à l'écoute attentive et passionnée de Thierry Lhermitte, Christian Rouaud (césar du documentaire 2012) et le grand Bertrand Tavernier venu par deux fois en Marmontel captiver toute la curieuse attention des "facultatifs" de la très belle option "7^e art".

JPL

Mauriac

Sur la toile du Pré Bourgès

ADN (1h30) : un film de Maïwèn. Neige, divorcée et mère de trois enfants, rend régulièrement visite à Emir, son grand-père algérien qui vit désormais en maison de retraite. Elle adore et admire ce pilier de la famille qui l'a élevée et surtout protégée de la toxicité de ses parents. Les rapports entre les nombreux membres de la famille sont compliqués et les rancœurs nombreuses... Heureusement, Neige peut compter sur le soutien et l'humour de François, son ex. La mort du grand-père va déclencher une tempête familiale et une profonde crise identitaire chez Neige. Dès lors, elle va vouloir comprendre et connaître son ADN. Séances vendredi 4 juin à 19h et dimanche 6 juin à 17h.

30 Jours max (1h27) : un film avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, José Garcia. Rayane est un jeune flic trouillard et maladroit sans cesse moqué par les autres policiers. Le jour où son médecin lui apprend à tort, qu'il n'a plus que 30 jours à vivre, il comprend que c'est sa dernière chance pour devenir un héros au sein de son commissariat et impressionner sa collègue Stéphanie. L'éternel craintif se transforme alors en véritable tête brûlée qui prendra tous les risques pour coincer un gros caïd de la drogue. Séances samedi 5 juin à 19h et dimanche 6 juin à 14h30.

Demon slayer (1h57) : le groupe de Tanjirô a terminé son entraînement de récupération au domaine des papillons et embarque à présent en vue de sa prochaine mission à bord du train de l'infini, d'où quarante personnes ont disparu en peu de temps. V. F. et V.O. avec sous titres. Séances mercredi 9 juin à 14h30 (VF) et vendredi 11 juin à 20h30 (VO ST).

Michel Ange (2h14) : il peccato. Un portrait magistral. Un film d'Andreï Konchalovsky. Michel Ange à travers les moments d'angoisse et d'extase de son génie créatif, tandis que deux familles nobles rivales se disputent sa loyauté. Version originale sous titrée. Séance mercredi 9 juin à 20h30.

Envole-moi (1h31) : Un film de Christophe Barratier avec Victor Belmondo et Gérard Lanvin. Thomas passe ses nuits en boîtes et ses journées au lit, jusqu'au jour où son père décide de lui couper les vivres. Il lui impose de s'occuper

de Marcus, douze ans, qui vit seul avec sa mère et qui souffre depuis sa naissance d'une maladie grave. Des journées, entre le centre d'accueil médicalisé où il est scolarisé, et des séjours à l'hôpital. Cette rencontre va changer leur vie... Séance jeudi 10 juin à 20h30.

Drugeac

Où trouver votre journal "Le Réveil Cantalien" : Chez Ginette et François, place Jean Brun.

ACCA : l'assemblée générale de l'ACCA aura lieu le samedi 5 juin à 10h à la mairie. Ordre du jour : compte-rendus moral et financier, vote sur retrait de l'AICA, questions diverses.

Appartement communal à louer : à compter du 1^{er} août 2021, situé au-dessus de la mairie, qui se compose d'une cuisine, d'un salon séjour, de deux chambres, 1 salle de bain, WC, cave, terrain et emplacement parking. Loyer : 256€/mois, charges non comprises, chauffage électrique. Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de mairie au 04 71 69 10 11 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

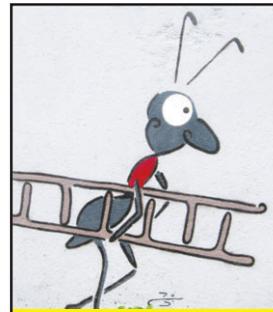
Ramassage des encombrants : prochain passage lundi 21 juin 2021.

Le Vigean

Messe à Chambres : à l'occasion de la fête du cœur immaculé de Marie à laquelle est dédiée l'église de Chambres, une messe aura lieu le samedi 12 juin à 18h en cette église. Venez nombreux avec les nouvelles mesures sanitaires.

Jaleyrac

1^{er} concours de maison fleuries : la municipalité de Jaleyrac déjà distinguée comme village fleuri organise cette année son premier concours de maisons fleuries. Le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles à la Mairie, ou via le lien du site internet de la commune publié sur la page Facebook de Jaleyrac. Les inscriptions se font jusqu'au 25 juin 2021. Renseignements : 04 71 69 70 12. Bonne chance à tous.



CANTAL ISOLATION ÉCOLOGIQUE

Isolation thermique intérieure, extérieure

Charpente

Couverture

Velux®

Artisan RGE

Pose menuiserie bois

06 84 66 49 98 - 07 72 41 78 34

eci15@gmx.fr

SUP'MOD

Intersection des marques

Vêtements et chaussures hommes-femmes

Ouvert les lundis de 10h à 12h et de 14h à 18h

Horaires habituels les autres jours de la semaine

22, av. Augustin Chauvet - MAURIAC

04 71 68 13 68

Arches

Assainissement : le Conseil municipal d'Arches a décidé de mettre en place une aide financière communale pour l'installation ou la mise aux normes d'un dispositif d'assainissement individuel dans toutes les zones d'assainissement non collectif défini dans le zonage d'assainissement. Cette aide est ouverte à tous les propriétaires de maisons d'habitation existantes ou à construire sans condition du statut d'occupation de la propriété (occupant ou bailleur, résidence principale ou secondaire). Elle est calculée sur la base de 30% de la dépense hors taxes d'installation ou de mise aux normes d'un dispositif d'assainissement non collectif (devis à fournir) avec un plafond de 1500€. Une seule aide peut être attribuée par foyer fiscal sur une période de 5 ans à compter de l'attribution de la première aide. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie.

Moussages

Bureau de vote : pour les prochaines élections qui auront lieu les 20 et 27 juin, le bureau de vote sera provisoirement déplacé à la salle polyvalente de Moussages.

PAYS DE PLEAUX

Service de garde : appelez le numéro de votre médecin traitant. **Samedi 5, dimanche 6 juin**: Pharmacie Beaudonnet-Richard, Pleaux. Tél: 04.71.40.40.22.

Elections départementales — Chemin de campagne : l'équipe "Engagés pour le Cantal - Unis pour le canton de Mauriac" avec M.-H. Chastre, J.-Y. Bony, S. Leymonie et A. Borne, sera à Drignac vendredi 4 juin à 17h, samedi 5 juin à Tourmiac à 10h, lundi 7 juin à Saint-Christophe à 14h et Sainte-Eulalie à 18h, mardi 8 juin à Loupiac à 18h, jeudi 10 juin à Brageac à 20h, vendredi 11 juin à Saint-Martin-Cantalès à 18h.

Pleaux

Où acheter "Le Réveil Cantalien" à Pleaux : dès le vendredi à La Maison de la Presse chez Lac, ou à «U Express», rue du Bournat.

A Loupiac, Sandra Vareille et Guillaume Grèze se sont dit oui

Samedi 22 mai 2021, c'est sous un soleil timide que Sandra a fait son entrée dans la mairie de Loupiac au bras de son papa, Michel Vareille.

Comme l'avait souhaité Sandra, officialiser son union avec Guillaume ne pouvait pas se faire ailleurs qu'à Loupiac où elle a passé son enfance avec Nicolas, son frère, et plus précisément à la Gare où ses parents étaient alors garagistes. Sandra est aujourd'hui travailleur social de polyvalence. Guillaume Grèze, son époux, est quant à lui gérant d'entreprises et ils ont élu domicile à Vic-sur-Cère.

C'est donc avec plaisir et émotion que Jean-Claude Cheymol, Maire délégué de Loupiac, a reçu le consentement des jeunes mariés, également heureux et honoré de les voir tous réunis avec leur famille et leurs amis, dans cette mairie, pour célébrer leur mariage.

Tous nos compliments et meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes et sympathiques mariés.

Joyau de notre patrimoine



Le poids des ans, mais malheureusement une vilaine tempête avaient mis à mal l'un des joyaux de notre précieux patrimoine, cette magnifique croix qui semblait pour beaucoup perdue à jamais. C'était sans compter sur l'un de nos orfèvres locaux en termes de soudure de précision, car sa minutie et son talent d'artiste ont redonné vie à notre objet de prestige. Ce travail réalisé, les agents de la commune de Pleaux ont à leur tour fait preuve d'ingéniosité pour réaménager l'espace de verdure et son entourage maçonné où sied à nouveau la croix dans son écrin original. Ainsi dès le mois de septembre tous les participants au non moins célèbre pèlerinage pourront à nouveau retrouver leur destination traditionnelle entre le village d'Enchanet et la Chapelle du Rocher tout en profitant visuellement des richesses du patrimoine.

Ally

Où trouver votre journal "Le Réveil Cantalien" : à la Boulangerie Lapleau-Mercier - Le Bourg à Ally.

Forum « Ma santé, mon bien-être »

Le Service Prévention et Promotion de la Santé de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien financier de la Confédération des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Cantal met en place un forum « ma santé, mon bien-être », samedi 5 juin 2021 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h à la salle des fêtes d'Ally. Ce temps fort est gratuit et ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Différents espaces d'échanges et d'information seront proposés afin de prendre en compte la santé et le bien-être tels que définis par l'OMS « Un état de bien-être complet, physique, mental et social ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Au cours de cette journée, les participants pourront ainsi réaliser des

tests et dépistages, s'informer et partager un moment convivial.

Différents stands d'information gratuits et ouverts à tous seront mis en place : tests visuels (Opticiens Mutualistes), tests glycémiques, cholestérol, mesure de la tension artérielle (Cap santé 15), conseils nutritionnels avec une diététicienne (Léonie Cuvelier-diététicienne), atelier « Testez votre capacité physique » (Marie Vantal-gymnastique volontaire) ; information sur l'hygiène bucco-dentaire (Catherine Motte-Mutualité Française ARA), espace d'informations sur les huiles essentielles et Fleurs de Bach (Emilie Laubie), techniques de massages bien-être (Emilie Laubie), présentation d'outils pédagogiques en lien avec le domicile (ASED-ARSEPT), stand d'information à destination des proches aidants (Dispositif d'aides aux aidants familiaux du Cantal), stand d'information sur l'accès aux droits et au maintien de l'autonomie (ARSEPT)

A partir de 14h, un débat théâtral intitulé « On est si bien chez soi » sera proposé par la Compagnie « Attrape sourire ».

Pour tous renseignements et informations complémentaires, vous pouvez contacter : Evelyne Delanoue, responsable de territoire Cantal en Prévention et Promotion de la santé à la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes au 04 71 46 80 81 ou 06 47 87 98 54.

Chaussecac

Assemblée générale de l'USC : dimanche 6 juin à 10h30 au stade de La Croix du Buis. Les personnes qui souhaitent intégrer notre club de foot seront les bienvenues, tout en respectant les consignes sanitaires.

PAYS DE SALERS

Service de garde : appelez le numéro de votre médecin traitant. **Samedi 5, dimanche 6 juin**: Pharmacie Beau-donnet-Richard, Pleaux. Tél: 04.71.40.40.22.

Elections départementales — Chemin de campagne : l'équipe "Engagés pour le Cantal - Unis pour le canton de Mauriac" avec M.-H. Chastre, J.-Y. Bony, S. Leymonie et A. Borne, sera à Fontanges mardi 8 juin à 10h et au Fau à 14h, mercredi 9 juin à Salers à 10h au marché, jeudi 10 juin à Anglards-de-Salers à 14h, vendredi 11 juin à Saint-Martin-Valmeroux à 10h au marché et à Saint-Rémy-de-Salers à 14h.

Saint-Martin-Valmeroux

Où acheter actuellement "Le Réveil Cantalien" à Saint-Martin ? : dès le vendredi, à la Boulangerie Gladines rue de l'Eglise, et au camping Le Moulin du Teinturier.

Ramassages d'encombrants : la commune remet en place les ramassages des ferrailles qui auront lieu le 3^e jeudi de chaque mois soit les jeudis 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre et 21 octobre. Des encombrants, bois/meubles/literies les mercredis 4 août et 6 octobre et des plastiques, les jeudis 5 août et 7 octobre. Merci de vous faire inscrire pour les collectes, dernier délai, la veille du ramassage. Tout doit être sorti la veille du passage.

Le nouveau garage de Frédéric



Le nouveau garage de Frédéric Fajou s'est ouvert à côté de la Poste et bénéficie d'un accès le long de la D922, plus pratique que son ancien garage à proximité de la gendarmerie, qui conserve néanmoins la station service en 24/24. Quel soulagement pour lui où, après deux années consacrées à l'achat du garage communal, des travaux de fond en comble ont été réalisés, sans oublier l'épisode Covid. Ce bâtiment a été entièrement reconfiguré et bénéficie de tous les outils nécessaires à la réparation automobile moderne de plus en plus exigeante. Cet artisan, originaire de la commune, souhaite également installer une station de lavage et développer l'activité de carrosserie avec l'embauche d'un salarié. Bravo pour les investissements de nos artisans qui dynamisent ainsi le tissu économique local.

JMA

Le Fau

Messe : samedi 5 juin à 17h, messe dominicale anticipée.

Venez découvrir notre

nouvel espace

On fait quoi demain ?

OFFRE DÉCOUVERTE

Sylvie Thiriez vous

OFFRE

2 taies d'oreiller
en percale lavée

dès 149€ d'achat*

* Voir conditions en boutique



Sylvie Thiriez

Linge de maison pour la tribu



MATELAS - SOMMIER - LINGE DE LIT - OREILLERS

SoLiterie
by ReyMAURIAC
Route d'Aurillac - Les Madrières

Ydes

Syndicat intercommunal des Eaux du Font-Marilhou

Attention, le remplissage des piscines est source de perturbations sur le réseau d'eau

Le Syndicat intercommunal de distribution rurale des eaux du Font-Marilhou lance un avertissement sur le remplissage des piscines. Le week-end dernier, la chaleur et le soleil étaient au rendez-vous, déclenchant dans plusieurs foyers le remplissage des piscines privées.

Sur certains secteurs le réseau s'est trouvé particulièrement sollicité. Morgane Dubois, responsable du service technique, alerte les usagers « nous constatons une augmentation du nombre de piscines. C'est pourquoi nous souhaitons vous sensibiliser sur le remplissage car de fortes perturbations sont constatées dans les différents services d'eau. Il faut savoir que si le nombre de piscines croît, la capacité des réservoirs n'est elle pas extensible, ainsi que le débit maximum des canalisations ». Le Syndicat intercommunal de distribution rurale des eaux du Font-Marilhou propose donc aux usagers de le prévenir avant de solliciter le réseau. La responsable du service ajoute « il serait judicieux d'informer son distributeur d'eau potable avant chaque remplissage. Cela éviterait des désagréments pour les agents qui assurent la gestion du réseau ».



Les communes ont également été contactées ou vont l'être prochainement afin qu'elles recensent les piscines sur leur territoire, notamment à partir des dossiers de déclaration préalable ou de permis de construire, afin de transmettre ce fichier au syndicat. « Nous pourrions ainsi contacter les abonnés pour le remplissage de celles-

ci afin d'éviter les perturbations sur le réseau d'alimentation en eau » explique Morgane Dubois. Pour tous renseignements complémentaires ou pour informer le Syndicat intercommunal de distribution rurale des eaux du Font-Marilhou, veuillez appeler au 04 71 40 81 20.

Stéphane Briant

Anglards-de-Salers

Où acheter "Le Réveil Cantalien" à Anglards-de-Salers : à l'épicerie du bourg « Valériane » chez M. et Mme Lecharlier.

La musique des mots



La mairie d'Anglards et l'association "la musique des mots" ont été sollicitées par la MSA pour participer à un projet d'étude sur le bienfait de la lecture dans la lutte contre l'isolement et le repli sur soi des personnes âgées. Des lectures ont été soumises à plusieurs habitants d'Anglards et un premier retour d'expérience en présence de la MSA et d'une psychologue a eu lieu cet après-midi. Merci aux participants et nous attendons la synthèse de ce projet.

Saint-Projet-de-Salers

Quatre générations de transhumance !



En cette fin mai 2021, le soleil est de retour et l'herbe pousse "à pète". C'est avec fierté et émotion que Baptiste et Pierrot, l'arrière-grand-père, se préparent à la transhumance pour conduire le troupeau de Salers du fond de la vallée de la Bertrande vers les estives proches du Col de Légal. Quatre générations de Lafon nous font ainsi partager la passion de nos belles vaches marron. Oh pardon ! acajou ! JMA

Le Falgoux

Où trouver votre journal "Le Réveil Cantalien" : chez Laurence Guerniou, à l'épicerie du bourg.

Serge Champaix expose



Jusqu'à fin juin, Serge Champaix expose ses toiles à la maison de site.

Salers

Où trouver votre journal "Le Réveil Cantalien" : Chez Mme Maltcheff, bar l'Ecuyer.

Messe : dimanche 6 juin à 10h30 à l'église, messe à Salers.

Assemblée générale de La Pastourelle : elle se tiendra le vendredi 18 juin 2021 à 20h à la salle des fêtes de Salers. Ordre du jour : bilan moral et bilan financier 2020 et 2021, renouvellement du bureau, du conseil d'administration et des commissions, perspectives édition 2022 et questions diverses. Toute personne intéressée sera la bienvenue et peut prendre contact avec le bureau au 04 71 40 71 34.

PAYS D'YDES

Ydes

Dépositaires de votre journal "Le Réveil Cantalien" à Ydes : Super U. Le Bar de l'Avenue - Faure Pascal, 19 bis av. Roger Besse. Boulangerie Désir 13 av. Roger Besse. Epicerie "la Clef des Champs" 9 place G. Pompidou.

Club l'Age d'Or — AG le samedi 5 juin : le club tiendra son assemblée générale au centre socio-culturel le samedi 5 juin 2021 à 14h. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues, moyennant une adhésion de 10€ (tarif 2021 en raison du nombre réduit d'activités). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente Mme Brossard au 06 83 02 04 08 ou Mme Clavilier trésorière au 06 16 70 00 47.



Taxi Damien
15400 TRIZAC
15240 VEBRET
06 73 43 56 16



Messe : dimanche 6 juin à 11h.

Cinévox Ydes : 30 Jours max (1h27) : un film avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, José Garcia. Rayane est un jeune flic trouillard et maladroit sans cesse moqué par les autres policiers. Le jour où son médecin lui apprend à tort, qu'il n'a plus que 30 jours à vivre, il comprend que c'est sa dernière chance pour devenir un héros au sein de son commissariat et impressionner sa collègue Stéphanie. L'éternel craintif se transforme alors en véritable tête brûlée qui prendra tous les risques pour coincer un gros caïd de la drogue. Séances samedi 5 juin à 15h et à 19h.

L'ESVY garde le moral



L'assemblée générale de l'Entente Sportive Vebret Ydes s'est déroulée dimanche dernier en plein air afin de respecter les consignes sanitaires. C'était la 3^e réunion depuis la prise en main du nouveau bureau dirigé par les 3 co-présidents, Stéphane Doucet, Jean Barbet et Jean-Pierre Barbet. Ce dernier a ouvert l'assemblée en ces termes : "nous avons connu 2 saisons très compliquées, dans un contexte particulier où nous avons manqué de contacts. Diriger un club ce n'est déjà pas facile, alors dans ces conditions !... Mais nous sommes là pour continuer, garder tout ce qui nous a unis. Les aides financières seront modestes bien entendu et nous n'avons pas trop de précisions. Nous constatons un rafraîchissement du stade (pelouse, peintures etc.), preuve de la volonté de tous de bien faire les choses, particulièrement les municipalités de Vebret et Ydes. Nous sommes 3 présidents qui se concertent avant de prendre des décisions, il faut nous faire confiance !". Le rapport financier montre des comptes équilibrés alors qu'il y a 3 ans le solde était négatif. Jean Barbet a déploré que quelques licences soient encore impayées, mais cette année elles seront gratuites pour tous, sauf pour les retardataires. Il a rappelé l'importance de la tombola, des calendriers, de l'implication de tous. Puis c'était au tour de l'entraîneur Hervé Vigier de commenter la saison sportive, trop brève bien sûr malgré de très bons débuts. Il a évoqué les éventuels recrutements qui sont en bonne voie mais sans les préciser. Jean-Pierre Barbet a rajouté que la place en D3 ne reflétait pas les capacités du club et que l'Elite restait un objectif. Nouveauté cette année : un pack vestimentaire sportif cadeau des sponsors (d'une centaine d'euros environ) sera offert à chaque licencié. Après un commentaire des représentants des municipalités, on devait procéder au tirage de la tombola en souhaitant se retrouver très vite sur les stades... CM

Antignac

Où trouver Le Réveil Cantalien ? : Boulangerie Besse, Le Vignonnnet.

Agence postale : elle sera fermée du 10 au 15 juin inclus.

Permanence des élus : elle aura lieu le vendredi 4 juin., salle de la mairie, de 14h à 16h.

Marché du dimanche : il aura lieu le dimanche 6 juin avec ses bons produits locaux et régionaux, à partir de 9h. Retrouvez Joël viande et charcuterie, Catherine et ses fromages variés, Lucien miel et pompes, Yannick avec ses fruits et légumes frais, Basile et ses plats à emporter, Stéphanie et ses produits d'Auvergne et d'autres régions, Brigitte, fabrication artisanale de vêtements, et Sylviane, objets décoratifs. Le marché se déroule dans une grande convivialité tout en respectant les distanciations physiques et port du masque obligatoire. Par ailleurs, un grand merci à M. Gilbert Soulier de Menet qui s'est proposé bénévolement pour son animation musicale du marché du dimanche 23 mai.

Saint-Pierre

ACCA : assemblée générale de l'association des chasseurs de Saint-Pierre le dimanche 13 juin à 10h au local de chasse. La réunion se clôturera par un apéritif.

Le Monteil

Agence postale : elle sera fermée du mercredi 9 juin au lundi 14 juin inclus.

Saignes

Dépositaire de votre journal "Le Réveil Cantalien" à Saignes : Bar tabac Doucet, 9 place de l'Eglise.

Messe : samedi 5 juin à 17h.

Agence postale : elle est fermée aujourd'hui, vendredi 4 juin toute la journée.

Camion fibre Orange : une tournée informative en Auvergne a lieu aujourd'hui, vendredi 4 juin à Saignes, place de l'église de 10h à 18h. Les objectifs de cette tournée sont les suivants : informer les administrés sur les avantages de la fibre et de toutes les opportunités qu'elle offre, répondre aux différentes interrogations des habitants sur le sujet, l'installation dans leurs logements, les travaux de raccordement, les délais d'intervention, promouvoir la fibre internet Orange.

Champagnac

Animation 8/06/21 Atelier numérique : l'association Unis Cité organise, en partenariat avec la communauté de communes Sumène-Artense et la commune de Champagnac, un atelier numérique gratuit, mardi 8 juin à partir de 14h, à la bibliothèque. Les jeunes volontaires en service civique « Les connectés », animeront cet atelier et accompagneront les personnes à l'utilisation des outils numériques. Exemples d'accompagnement proposés : la découverte de l'ordinateur ou tablette, la création d'une boîte mail, la navigation sur internet, le traitement des photos... Deux ordinateurs seront mis à disposition mais il est conseillé d'amener son propre équipement (ordinateur portable, tablette, smartphone...). Nombre de places limité, merci de s'inscrire au 04 71 69 61 55 ou directement à la bibliothèque.

PAYS DE CHAMPS

Lanobre

Dépositaires de votre journal "Le Réveil Cantalien" : tabac-presse-restaurant Delmas, place de l'Eglise ; Coccimarket ZAC Le Péage.

Camion Fibre Orange : pour de simples renseignements ou pour souscrire à une offre Fibre, une boutique éphémère du fournisseur Orange, dans un camion de 25 m², sera ouverte au public lanobréen le samedi 5 juin 2021 de 10h à 18h place de l'Eglise. L'équipe commerciale se tiendra à votre disposition pour répondre à vos différentes interrogations sur la fibre, l'installation dans votre logement, sur les travaux de raccordement, les délais d'intervention...

Offres d'emplois : la Résidence de l'Artense recrute un cuisinier à plein temps plein, horaires à définir. Candidature à adresser à Madame la Directrice Résidence de l'Artense par courrier 109 rue Charles de Gaulle, 15270 Lanobre ou residence.artense@orange.fr. La commune de Lanobre recherche un adjoint administratif pour son agence postale de Granges pour un contrat de 10h par semaine. CV et lettre de motivation à adresser à M. le Maire de Lanobre par mail mairie.lanobre.15@orange.fr ou par courrier à Mairie de Lanobre, place de l'Eglise, 15270 Lanobre.

Champs-sur-Tarentaine/Marchal

Dépositaire de votre journal "Le Réveil Cantalien" : chez Vincent Bils, place de la Fontaine à Champs/Tarentaine.

Messe : dimanche 6 juin à 9h30.

Vaccination : mercredi 23 juin, salle Henri Moins de 8h30 à 18h30 pour la 1^{re} dose (2^e dose le 4 août). Ouvert à partir de 18 ans. Inscription obligatoire au 04 71 78 72 75.

PAYS DE RIOM-ÈS-MONTAGNES

Tours de garde des pharmacies : du samedi 5 au vendredi 18 juin pharmacie Courtes à Trizac. La pharmacie de garde est ouverte le samedi après-midi. La pharmacie à Trizac est ouverte tous les samedis matin et fermée tous les lundis matin.

Messes : samedi 5 juin, 11h à Saint-Saturnin, 17h à Lugarde. Dimanche 6 juin, 11h à Riom, 11h à Marcenat, 11h Assemblée de prière à Trizac.

Election des conseillers départementaux — Chemin de campagne : Valérie Cabecas-Roquier et Jean Mage iront à la rencontre de la population aujourd'hui, vendredi 4 juin à Saint-Etienne-de-Chomeil à 14h30, samedi 5 juin à Apchon à 11h et à Marchastel à 18h, lundi 7 juin à Le Falgoux à 11h, à 14h à Le Vaulmier et à 16h à Saint-Vincent-de-Salers. Mardi 8 juin à 11h à Chanterelle, jeudi 10 juin à 10h30 à Saint-Bonnet-de-Condât et à 14h à Marcenat. Vendredi 11 juin à 11h à Montgreleix. Samedi 12 juin à 10h30 à Condât et à 14h à Saint-Hippolyte.

Election des conseillers départementaux — Chemin de campagne : Christèle Serre et Louis Toty iront à la rencontre de la population, aujourd'hui, vendredi 4 juin à Méallet à 14h, samedi 5 juin à Saint-Bonnet-de-Condât à 19h, lundi 7 juin à Saint-Hippolyte à 14h30, mardi 8 juin à Montgreleix à 14h, mercredi 9 juin Valette à 14h, jeudi 10 juin à Montboudif à 19h, vendredi 11 juin à Collandres à 14h30, samedi 12 juin à Marcenat à 14h, lundi 14 juin à Condât à 14h30, mardi 15 juin à Trizac à 14h, mercredi 16 juin à Riom-ès-Montagnes à 14h à la Halle, jeudi 17 juin à Menet à 14h.



Bellevue Paysages

Créateur de Jardins
Vous propose

Conception et réalisation
de jardins, aménagements,
entretien

Plantations et engazonnement

Maçonnerie paysagère

Bassins d'agrément

Piscines bois et béton

04 71 40 77 07

www.bellevue-paysages.fr

Une clôture,
une terrasse ?
Nous réalisons
votre projet !

Des aides pour les entreprises locales !



Accompagnée d'Emeric Pouget, chargé de mission, la présidente de la communauté de communes du Pays Gentiane Valérie Cabecas-Roquier, a remis un chèque de 921€ à Jeanne, la patronne de l'entreprise riomoise "La Cave à Jeannette" correspondant à une subvention, afin de l'accompagner dans la création de boutique de vente de produits locaux installée en centre-ville.

Cette aide fait suite à une convention signée en juillet 2020 avec le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, prévoyant la mise en place d'un régime d'aide spécifique aux entreprises artisanales et commerciales et favorisant ainsi leur installation sur le territoire. Grâce à cet accompagnement octroyé par la communauté de communes du Pays Gentiane (10%), l'entreprise a pu prétendre au versement des aides de la Région (20%). Un prêt Propage a pu également être demandé en lien avec la collectivité.

Vous êtes intéressé par ce dispositif ? Vous souhaitez savoir si votre entreprise est éligible ? Vous avez besoin d'informations complémentaires ? N'hésitez pas à nous contacter au 04 71 78 21 49.

CDF/MC service communication

Clic du Haut Cantal : en partenariat avec la CARSAT Auvergne et la fédération Sports Pour Tous, le CLIC du Haut-Cantal sera présent le mercredi 9 juin 2021 de 9h30 à 12h sur la place du cinéma, à Riom-ès-Montagnes. Notre intervention aura pour but de vous présenter le site internet Bien Vieillir de la CARSAT mais également pour vous informer sur la pratique d'activités physiques adaptées avec démonstration ainsi que sur l'actualité proche de chez vous de la fédération Sports Pour Tous. Contact : CLIC - 04 71 78 25 10.

Relais Petite Enfance — Programme atelier juin 2021 : le relais propose des ateliers d'éveil gratuits, ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Les ateliers ont lieu dans une salle d'activité à la mairie de Riom-ès-Montagnes de 10h à 11h30. Les inscriptions sont obligatoires (par mail, téléphone, sms, page Facebook,...). Le port du masque est obligatoire pour les adultes (les masques « faits maison » ne sont pas autorisés) et mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée, lavage des mains pour les enfants à l'arrivée. Mardi 8 juin "Autour des couleurs" ; jeudi 17 juin atelier nature (en extérieur) ; mardi 22 juin jeux d'eau et bulles en extérieur ; jeudi 24 juin atelier patouille ; vendredi 25 juin atelier patouille à Saint-Etienne-de-Chomeil ; mardi 29 juin atelier nature (en extérieur). Contact : Hélène au 04 71 67 40 95 ou par mail : rpetteenfancepg@gmail.com

Office de Tourisme du Pays Gentiane : il est à la disposition des adhérents mais aussi des associations et comités des fêtes du territoire pour relayer les manifestations et festivités. 2 chevaux extérieurs peuvent accueillir les affiches, de plus, ces infos seront diffusées sur les réseaux sociaux et site Internet. Vous pouvez dès à présent transmettre vos dates du mois de juin (fête patronale, brocante...) par mail ot.gentiane@orange.fr ou par Messenger : Raphaële OT Pays Gentiane. Pour les manifestations de juillet/août, vous avez jusqu'au 10 juin pour renvoyer les informations de vos événements (quoi ? où ? quand ? et descriptif). Plus d'informations au 04 71 78 07 37.

Le Gentiane Express sur les rails : le Gentiane Express a repris son rythme normal de circulation, à savoir tous les jeudis et tous les dimanches après-midi. Les départs se feront à 15h depuis la gare de Riom-ès-Montagnes. Réservez vos places dès à présent sur le site internet www.gentiane-express.com ou par téléphone à l'Office de Tourisme au 04 71 78 07 37.

Communauté de communes : suite à l'allègement des conditions d'accueil du public, la Maison des Services au Public vient de rouvrir ses portes sans rendez-vous. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30. Les gestes barrières restent cependant en vigueur, à savoir le port du masque obligatoire, le respect des distanciations, l'usage du gel hydroalcoolique en entrant et en sortant des lieux. Une jauge de deux personnes maximum est à respecter, une à l'accueil, une en attente. Pour tout renseignement contactez le 04 71 78 21 49 ou à eps@pays-gentiane.com

Riom-ès-Montagnes

Dépositaires de votre journal Le Réveil Cantalien : Jean-Marc Villenave, Place du Monument. François Chaumeil, 14 place Charles de Gaulle.

Décès : de M. Fabrice Fateu survenu à l'âge de 49 ans.

Sport 19/06/21

Les 10 km du souffle : le 19 juin prochain, va se dérouler les "10 km du souffle". Une course semi-nocturne sur route et uniquement dans les rues de Riom. Cet événement majeur est parrainé par Loris Millot, jeune triathlète professionnel, classé 8^e mondial dans sa catégorie, très présent sur le territoire. Le départ de la course se fera à 19h de la place du Monument avec retour au même endroit, un parcours de deux boucles de 5 km, d'une durée moyenne d'1 heure environ pour la totalité. Renseignements et inscriptions sur "KLIKEGO" (pourront se faire jusqu'au jour de la course), contact téléphonique : 06 78 17 53 73.

Exposition photos : l'exposition photographique du Photo Club Gentiane joue les prolongations dans le hall de la Mairie pour le plus grand plaisir des visiteurs. Cette exposition sur le thème "un air de printemps" met en lumière une dizaine de panneaux, soit une cinquantaine de photographies fleuries et colorées. Elle est visible aux horaires d'ouverture de la mairie durant tout le mois de juin : lundi, mardi, vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h.

Recherche exposants pour la fête de la Gentiane : l'association "Autour de la Gentiane" recherche des exposants pour la fête de la Gentiane les 17 et 18 juillet prochains. Vous êtes producteurs "bio" ou locaux, vous souhaitez participer au marché, prendre contact avec les organisateurs avant le 15 juin 2021 au 07 86 52 90 65 ou par mail : autour-delagentiane@laposte.net

Groupe scolaire G. Pompidou

Mathématiques, histoire et jeux en bois



Encadré par Grégoire Passeleygue, professionnel des jeux en bois, et de leur enseignant Frédéric Raoux, les élèves de CM2 de l'école publique Georges Pompidou se sont initiés à la réalisation de jeux traditionnels en bois. Dans un premier temps, Grégoire Passeleygue leur a présenté 2 jeux : tout d'abord le Tablut, un jeu Viking du IV^e siècle, puis le jeu du Moulin qui vient directement du Moyen-Âge. Ensuite, il a fallu prendre les outils de géométrie, règles et équerres afin de mettre en pratique les connaissances acquises en classe afin de réaliser parallèles et perpendiculaires pour la réalisation du plateau de jeu. Enfin, place au travail du bois pour la finition et la réalisation des pions. Chaque élève est reparti avec son plateau de jeu pour pouvoir dorénavant disputer des parties acharnées en famille.

CDF/JBC

AUVERGNE BOIS DE CHAUFFAGE
Hubert ROUFFET

1^{re} entreprise cantalienne engagée avec l'agrément dans la marque Auvergne Bois Bûche, un gage de qualité, transparence et conseil pour le consommateur

Pour fêter cela, jusqu'au 30 septembre 2021, nous vous offrons la TVA

TVA OFFERTE	La brasse en 1 m fendu	231€	210€	 Livraison 50 km autour d'Aurillac et de Mauriac
	La brasse en 50 cm	242€	220€	
	La brasse en 33 cm	264€	240€	
	La brasse en 25 cm	275€	250€	

06 36 89 02 20 - 04 71 47 65 90
www.auvergne-bois-chauffage.com

Riom-ès-Montagnes

Association Réagir

Un soutien d'Etat important !



Répondant à l'invitation du maire de Riom, Isabelle Eynaudi, sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac, a rendu visite à l'association Réagir à Riom-ès-Montagnes, où elle a été accueillie par Jacqueline Terrisse, membre du CA, Sabine Vaissière-Roux, responsable de la structure, Michael Ozuch, encadrant technique, et Cloé Miermon, conseillère en insertion professionnelle.

Cette association a pour objectif de développer des activités diversifiées pour offrir des possibilités d'insertion professionnelle à un public en difficulté. Pour mémo, l'association "Réagir" créée en 2002, est une "Structure d'Insertion par l'Activité Economique" (SIAE), à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, gérée par un conseil d'administration, le président actuel est Baptiste Emorine. Elle compte actuellement 19 salariés en insertion.

La vocation première de cette association est d'offrir un parcours professionnel avec une solution de reclassement dans la vie active.

REAGIR fonctionne en étroite collaboration avec ATEMR, le Conseil départemental, la DIRECCTE (l'Etat), Pôle emploi et la Mission Locale.

Plusieurs ateliers fonctionnent : fabrication de bouchons, couture, pressing, bois de chauffage, bûchettes, apiculture et assemblage de croisillons de carton et de soudure inox. Au cours de cette visite, Mme la sous-préfète a pu échanger avec les intervenants présents et des salariés autour de leurs projets de diversification et leurs perspectives d'agrandissement. L'association a d'ailleurs ouvert récemment, en centre ville de Riom-ès-Montagnes, une friperie à laquelle est associé le pressing, et a annoncé la création d'une activité "marquage publicitaire/graphisme" qui pourrait être opérationnelle très prochainement.

Afin d'aider au mieux l'association "Réagir" dans son développement, au profit des plus vulnérables, elle est soutenue par l'Etat au titre du Fonds départemental pour l'inclusion, pour un montant de 22 000€ en 2020. Une visite qui a permis de nombreux échanges, «l'objectif de cette visite a été de faire découvrir à Mme la Sous-préfète le pôle insertion de Riom-ès-Montagnes, d'échanger sur nos difficultés liées à la crise sanitaire, mais aussi nos perspectives d'avenir» a souligné Sabine Vaissière-Roux. CDF

A l'affiche du cinéma Le Quai des Arts : ADN (1h30) : un film de Maïwen. Neige, divorcée et mère de trois enfants, rend régulièrement visite à Emir, son grand-père algérien qui vit désormais en maison de retraite. Elle adore et admire ce pilier de la famille qui l'a élevée et surtout protégée de la toxicité de ses parents. Les rapports entre les nombreux membres de la famille sont compliqués et les rancœurs nombreuses... Heureusement, Neige peut compter sur le soutien et l'humour de François, son ex. La mort du grand-père va déclencher une tempête familiale et une profonde crise identitaire chez Neige. Dès lors, elle va vouloir comprendre et connaître son ADN. Séance vendredi 4 juin à 19h.

30 Jours max (1h27) : un film avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, José Garcia. Rayane est un jeune flic trouillard et maladroit sans cesse moqué par les autres policiers. Le jour où son médecin lui apprend à tort, qu'il n'a plus que 30 jours à vivre, il comprend que c'est sa dernière chance pour devenir un héros au sein de son commissariat et impressionner sa collègue Stéphanie. L'éternel craintif se transforme alors en véritable tête brûlée qui prendra tous les risques pour coincer un gros caïd de la drogue. Séances samedi 5 juin à 19h et dimanche 6 juin à 15h.

Envole-moi (1h31) : Un film de Christophe Barratier avec Victor Belmondo et Gérard Lanvin. Thomas passe ses nuits en boîtes et ses journées au lit, jusqu'au jour où son père décide de lui couper les vivres. Il lui impose de s'occuper de Marcus, douze ans, qui vit seul avec sa mère et qui souffre depuis sa naissance d'une maladie grave. Des journées, entre le centre d'accueil médicalisé où il est scolarisé, et des séjours à l'hôpital. Cette rencontre va changer leur vie... Séance mercredi 9 juin à 20h30.

Michel Ange (2h14) : il peccato. Un portrait magistral. Un film d'Andreï Konchalovsky. Michel Ange à travers les moments d'angoisse et d'extase de son génie créatif, tandis que deux familles nobles rivales se disputent sa loyauté. Version originale sous-titrée. Séance jeudi 10 juin à 20h30.

Demon slayer (1h57) : le groupe de Tanjirô a terminé son entraînement de récupération au domaine des papillons et embarque à présent en vue de sa prochaine mission à bord du train de l'infini, d'où quarante personnes ont disparu en peu de temps. Séance vendredi 11 juin à 20h30.

Livre 9/06/21

Dédicace "Gentiane de la terre à l'amer" :

préfacé par Charles Jollés, pharmacien, Docteur ès Sciences et président du CEEG (Cercle Européen d'Etude des Gentianacées), vient de paraître aux Éditions de l'Aulne l'ouvrage "Gentiane de la terre à l'amer" de Valentine Delpont (textes) et Jacques Raymond (photos). Une séance de dédicaces aura lieu le mercredi 9 juin prochain avec Valentine Delpont à la Maison de la Presse, place du Monument à Riom-ès-Montagnes.

Association Propage

Une aide aux entreprises du territoire



En présence de membres de l'association Propage, et de la présidente de la communauté de communes, Philippe Desriviers, président, a remis à Sylvain Marcombe, patron de l'entreprise "Phénix Informatique", un chèque de 2100€ représentant un prêt d'honneur qui vient de lui être consenti pour l'achat de matériels nécessaires au bon fonctionnement de son entreprise. Ce prêt, sans intérêt, sera remboursable en 14 mois à compter de septembre prochain.

«Cette opération est justifiée par la finalité de l'association Propage pour accompagner le maintien et développer les activités au sein de la communauté de communes du Pays Gentiane. A ce jour, l'association a accompagné 42 porteurs de projets pour un montant de 93 400€», a confié Philippe Desriviers, en rappelant la création de l'association en 2003 et ses objectifs. «Nous pensons que notre existence et nos actions sont mal connues. Toute personne concernée

et ou intéressée par le développement local, peut nous rejoindre au sein de l'association comme l'ont déjà fait plusieurs bénéficiaires de l'accompagnement de l'association Propage» a-t-il encore souligné ; un appel lancé aux bénévoles.

Pour mémo, Sylvain Marcombe a créé sa micro-entreprise en mars 2020, dans un premier temps à domicile, puis il s'est installé en ville dans un local situé rue du Cdt Monier à Riom-ès-Montagnes, une des principales rues commerçantes du bourg. "Phénix Informatique" propose de multiples services, notamment la maintenance, le montage PC, les conseils à l'achat, l'installation, les réparations pour ordi mais aussi smartphone... Une jeune entreprise d'avenir qu'il était logique que Propage soutienne !

Pour contacter l'association Propage : communauté de communes du Pays Gentiane, place de la Gare à Riom-ès-Montagnes, courriel propage@orange.fr ou par téléphone Emeric Pouget au 04 71 78 21 49.

CDF

Fin d'année intense pour le Riom Gentiane Tennis Club



Animations, remise des prix et assemblée générale sont au programme de cette fin d'année ! Avec le soleil retrouvé et les conditions de pratique assoupies, les tennismen riomois ont retrouvé le plaisir de taper dans la balle.

Outre le fait de s'occuper de ses licenciés, le club du président Nicolas Herman s'ouvre vers l'extérieur. Samedi 5 juin : le matin de 9h à 12h initiation gratuite adultes, 2 créneaux de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h. Inscription obligatoire avec choix d'un des deux créneaux auprès d'Olivier Miranda 06 71 09 50 50. Balles et raquettes fournies. De 13h30 à 15h30, animation enfants de tous âges (à partir de 5 ans). Balles adaptées au niveau et raquettes fournies. Il n'est pas obligatoire de rester les 2 heures.

Vendredi 18 juin : 18h30 assemblée générale à l'extérieur suivie d'une démonstration avec Nicolas Herman et Olivier Miranda. A 19h30 aura lieu la remise des médailles et diplômes FFT aux enfants de l'école de tennis.

Dimanche 20 juin : de 9h à midi, les rugbymen seniors, juniors, éducateurs de l'ORCR, défieront amicalement les footballeurs du Stade Riomois raquettes en main.

Vacances d'été : 2 stages à Riom-ès-Montagnes du lundi 19 au jeudi 22 juillet et du lundi 16 au jeudi 19 août. 2 heures par jour pendant 4 jours. Horaires enfants : 9h à 11h ou 11h à 13h. Possibilités stages adultes horaires en soirée. Olivier Miranda/CDF

Montboudif

Des fleurs parmi les fleurs !



Ayant répondu à l'appel de Christèle Serre, maire de Montboudif, un groupe de volontaires est venu participer à la mission de fleurissement du bourg. Des fleurs parmi les fleurs, seules quelques dames à la main verte se sont senties concernées !

"La moindre activité doit être source de partage et de convivialité" a confié Christèle Serre qui avait décidé cette année de faire de ce travail d'ordinaire dévolu à l'agent municipal, un moment de rencontre. Une mission accomplie, guidée par le maire. L'entrée du Bourg, la Place de la Fontaine, le Musée et l'Esplanade Georges Pompidou, ainsi que la mairie, ont retrouvé les couleurs du printemps grâce à ces dames. Un petit plus pour le mieux-vivre ici ! CDF

Apchon

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : à la Boulangerie Patrick Garraud au bourg.

Haut et Clair contre le Cancer : Michael Gonzalez (Instructeur Zumba bénévole) sera présent pour vous ambiancer le mercredi à 19h pour une Zumba en Visio sur Zoom, toujours au profit de la lutte contre le Cancer, même confiné, la lutte continue ! <https://us02web.zoom.us/j/7583599893> - Mot de passe par SMS au 07 69 09 01 75 . Vous pouvez faire des dons sur : <https://www.helloasso.com/associations/mi-k-z/for-mulaires/3>. Les Fonds récoltés seront reversés à la ligue contre le cancer du Cantal pour le soutien des patients atteints d'un cancer.

Saint-Etienne-de-Chomeil

Ciné 5/06/21

Association Petit à Petit : samedi 5 juin à 19h a lieu la projection du film "Le cercle des petits philosophes" suivie d'une discussion autour de ce sujet avec Emilie Duguet à la salle des fêtes de Saint-Etienne.

Comité des fêtes

La saison est lancée les 12 et 13 juin !



Photo d'archives

Après des mois et des mois d'attente, le comité des fêtes de Saint-Etienne lance la saison des fêtes patronales ! Sans oublier le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire qui sera mis en place à cette belle occasion.

Un programme établi sur 2 jours, festif et familial !

Samedi 12 juin : 9h rando quad et pédestre (infos 06 37 00 71 68) ; 12h repas animé par Kévin Lacombe, piémontaise, blanquette de veau, riz, fromage et dessert, 16€/pers., réservation au 06 47 48 94 49 ; 14h concours de pétanque en doublette, 10€ par équipe ; 16h spectacle enfant "Rouge cerise" (salle polyvalente) ; 19h pizza restaurant Les Glycines, réservations au 06 32 63 10 57.

Dimanche 13 juin : 7h réveil pâtisseries ; 9h ouverture du marché paysan et vide-greniers toute la journée dans le bourg ; 10h messe solennelle ; 11h30 dépôt de gerbe au monument aux morts suivi de l'apéritif offert par la municipalité ; 11h30 démonstration de danses country par le club "Soulou Country" (salle des fêtes) ; 12h repas grillades, restaurant Les Glycines (saucisse/frites, tarte, 8€, réservations au 06 32 63 10 57) ; 15h30 spectacle d'hypnose (salle des fêtes). Durant tout le week-end : structures gonflables et jeux, kermesse pour tous.

CDF

Trizac

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : chez Grégory Spinouze Le XV400 à Trizac.

Le grand nettoyage !



Répondant à l'appel lancé par la mairie, une vingtaine de bénévoles, dont de nombreux élus, armés de tronçonneuses, sécateurs et autres outils, ont procédé durant toute une journée à la remise en état et au nettoyage de chemins, opération rendue nécessaire par les intempéries de l'hiver et qui ont laissé quelques dégâts sur dame nature. Ce chantier a principalement porté sur les chemins de randonnée dans le bois du Marilhou et le bois du Fayet, ainsi que le parcours santé du lieu-dit des Champcourt à Bellevue. La pause méridienne a eu lieu au bord de l'étang du Piauilat, un pique-nique offert par la municipalité. "Une journée dans une belle ambiance pour un travail qui s'est avéré très efficace !" a souligné le maire Louis Toty présent lors de cette opération.

CDF

Condat

Dépositaires de votre journal "Le Réveil Cantalien" : bar-tabac-presse Florat le bourg. Carrefour Contact, 8 rue Saint-Nazaire.

27 mai — Journée nationale de la Résistance - Remise des prix du concours départemental de la Résistance et de la Déportation et cérémonie commémorative à Aurillac : cf rubrique "Aurillac".

Collandres

Vide-greniers 13/06/21

Vide-greniers : le comité des fêtes de Collandres organise un vide-greniers le dimanche 13 juin à partir de 9h dans la cour de l'ancienne école d'Alberoches. Seront notamment mis en vente les différents matériels et mobiliers de l'ancienne école (lits, armoires, linge, skis anciens...). Si vous souhaitez installer un stand, merci de prendre contact avec Aurélien Vidal, président du comité au 07 86 85 62 11.

Décès : de Monsieur Louis-Géraud Chavialle à l'âge de 38 ans.

Saint-Etienne-de-Chomeil

Découverte du jardin aquatique

Le CPIE 15 (Centre Permanent d'initiative pour l'environnement) organise une découverte gratuite des Jardins au Naturel du Cantal les 12 et 13 juin. Le jardin aquatique de M. et Mme Chatry est situé à la sortie du village du Perthus, sur la route menant à Saint-Etienne-de-Chomeil sur la gauche avant le pont enjambant le ruisseau « Le Soulou » (se garer sur le parking devant le portail entre les grosses buses ciment végétalisées).

Ce jardin aquatique de 40 m², par la variété de plantes ornementales et ciblées (au nombre de 500 environ) filtre l'eau de la lagune, sa voisine de 120 m². L'été, la température de l'eau atteignant 26° est propice au développement de particules organiques (algues, etc...) et d'insectes (larves de moustiques, etc...) pouvant rendre gênante la baignade estivale. Par bonheur le faible courant admis dans le jardin aquatique par l'intermédiaire d'une pompe basse consommation, permet de débarrasser l'eau des impuretés par les racines des plantes, par les perches « soleil » et les grenouilles y résidant. Lors de votre visite, et s'il en reste après le tri des rejets, vous



pourrez peut-être repartir avec quelques plantes aquatiques que nous vous donnerons (amener un seau ou un sac plastique).

Dans un autre domaine, les petits jardins fruitiers ou potagers de la propriété sont fumés par du compost élaboré à partir de 2 composteurs

alternatifs dont l'aération est assurée uniquement par des poules. Merci de prendre rendez-vous par téléphone au 06 80 92 59 36 jusqu'au vendredi 11 juin pour les visites des 12 et 13 juin de 15h à 19h (penser à porter votre masque). Soyez les bienvenus pour cette découverte au naturel !

Très belle réussite pour la foire aux moutons



Lors de la journée (foire aux moutons, Alfred, Denis à l'aligot, les exposants Serge et Fabrice)

Un grand bravo et un grand merci à l'Ouille en Vadrouille et au comité des fêtes pour cette très belle journée, on en avait tous grand besoin. Cette réussite est une juste récompense à l'importante motivation et au travail colossal des bénévoles mobilisés, le jour de la manifestation mais aussi en amont pour tout installer et le lendemain pour nettoyer, ranger...

Les deux associations organisatrices ont su fédérer une armée (ou presque !) de volontaires, pour certains très nombreux, venus prêter main forte le jour de l'évènement. Une organisation quasi parfaite, de nombreux visiteurs, mais tous dans l'ensemble ont bien joué le jeu et respecté les consignes imposées par la crise sanitaire (masque, gel, sens de circulation, groupe de 6 max à table...).

En ce qui concerne la Foire aux Moutons, Christophe Serre, président de l'Ouille en vadrouille, est très satisfait, plus de 130 bêtes pour une quarantaine d'éleveurs, de bonne qualité dans l'ensemble, et dont 90 % d'entre elles ont trouvé preneurs à des tarifs très corrects, et la présence toute la journée des marchands qui ont ainsi participé à la fête.

Les autres animations ont été orchestrées de main de maître par le président du comité des fêtes Aurélien et son équipe. Un marché de producteurs et artisans qui a regroupé une douzaine de stands dont les exposants, là encore, ont semblé satisfaits. Que dire du repas, il a suffi de voir les assiettes vides pour comprendre que c'est un sans faute pour le chef cuisinier "Popof" à la rôtière, Denis à l'aligot avec Frisou, Renée et Odile ayant assuré la salade composée pour l'entrée. Mais il est impossible de citer tous ceux qui ont fait le succès de cette journée, la liste est longue et nous risquerions d'en oublier. Qu'ils soient tous remerciés et félicités pour nous avoir offert cette très belle journée. Pour gagner le panier garni mis en jeu il fallait trouver le poids "d'Alfred", l'agneau, et c'est Pierrette Fagheol avec 40,100 kg qui a remporté la mise ! Une journée sous le soleil et au son des cornemuses de Serge et Fabrice ! Prochaines manifestations du comité des fêtes seront le vide-greniers organisé dans la cour de l'ancienne école d'Alberoches le 13 juin à partir de 9h, puis la fête patronale les 11 et 12 juillet prochains.

CDF

Saint-Bonnet-de-Condat

Installation d'un point de compostage partagé



Avec la participation active du maire Jean-Paul Malbec et de deux conseillers, Michel Lotti et Jean Vermeulen, Sophie Aïchaoui, animatrice prévention du Sytec, a installé un point de compostage partagé à la disposition de tous "chemin du ruisseau" à Saint-Bonnet-de-Condat.

La gestion et le suivi des composteurs seront assurés par Franck Fustier, agent municipal.

Le compostage partagé permet à plusieurs personnes de composter leurs bio-déchets sur un même point. Il est ouvert à tous. Il peut se situer dans un village, au pied d'un immeuble, dans une résidence, dans un camping, mais aussi près d'un cimetière... Composter ses déchets organiques permet de réduire les déchets ménagers collectés et leur enfouissement sur le site des Cramades à Saint-Flour.

Le compost favorise la vie du sol. Il permet de produire un amendement de qualité pour la terre et améliore la fertilité du sol. Vous pouvez déposer vos déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs écrasées, marc de café, feuilles et sachets de thé, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés.

Plus d'informations auprès du SYTEC - Animation Prévention - 04 71 60 62 86.

CDF/ASB Sytec



Le Réveil cantalien

Encore plus d'informations sur notre page Facebook

Marchastel

Comité des fêtes

Vivement l'été à Marchastel !

"Vivement l'été à Marchastel" c'est le samedi 19 juin pour une édition toute en couleur ! Au programme : à 19h30 repas champêtre en plein air ou sous chapiteaux ouverts avec animation musicale d'Iza Musica. Repas : adulte 15€, enfant de moins de 14 ans 8€, gratuit pour les moins de 6 ans (crudités/saucisson, chili con carne/riz, fromage, tarte aux pommes, vin et café compris - pas de buvette sur place).

Du fait de l'épidémie, les réservations sont obligatoires avant le 12 juin au 06 08 27 76 59, places limitées à 100 personnes, 6 par table maximum, dans le respect des gestes barrières.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation en cas de mauvais temps. A 21h jusqu'à 22h30, concert gratuit de variétés avec Iza Musica, chanteuse professionnelle, qui interprétera un répertoire varié des années 80 où se mêleront C. Dion, J.-J. Goldman, W. Houston, V. Sanson, Les Beatles...

Inscriptions-réservations au Comité des fêtes au 06 08 27 76 59 ou au 04 71 78 43 02 - Site : www.marchastel.fr
CDF

Menet

Où acheter "Le Réveil Cantalien" ? : chez Ludovic Varlet - bar-tabac-presse, au bourg de Menet.

L'art floral récompensé



Le marché de printemps n'ayant pas eu lieu compte-tenu du contexte sanitaire actuel, le 8^e concours d'art floral s'est déroulé à distance. Organisé par Animation Menet et porté par Nathalie Gandilhon, cet évènement a remporté une nouvelle fois un très vif succès : 17 compositions florales élaborées selon le thème "vive le violet". L'association touchée par la participation record et au delà du Pays Gentiane, remercie tous les artistes en herbe. Pour départager les concurrents, les trois membres du jury se sont basés, à partir de photographies anonymes, sur 5 critères : le respect du thème, le choix des plantes, le respect des proportions et de l'équilibre, l'harmonie des couleurs et la créativité. Le palmarès cette année est le suivant : le 1^{er} prix a été décerné à Mme Nathalie Chatonnier (Ussel), le 2^e à Mme Nathalie Laroche (Mauriac) et le 3^e à Mme Françoise Soulier (Menet).

Situation périlleuse !



Sur notre territoire, faire confiance à son GPS n'est pas forcément une bonne idée ! En provenance d'Autriche à bord de son semi-remorque, un chauffeur ukrainien qui livrait 23 tonnes de marchandises à l'entreprise Chemviron de Riom-ès-Montagnes, vient d'en faire la périlleuse expérience.

Ne connaissant pas le secteur, il a suivi les indications du GPS de son camion qui l'a conduit à Vebret puis en direction de Riom-ès-Montagnes en empruntant le "pont de la mort" sur la commune de Menet et où il resté coincé dans une posture un peu périlleuse en bascule sur le pont à 5h20 du matin. C'est avec l'aide de la gendarmerie mais surtout d'une entreprise spécialisée dans le remorquage venue de Saint-Flour, et en présence du maire muni d'un traducteur grâce à une application sur smartphone, que le malheureux chauffeur a pu reprendre la route à 16h30.

Pendant la durée de l'opération, la circulation a été déviée. Plus de peur que de mal, mais un conseil : ne jamais faire trop confiance par ici, à la technologie en ce qui concerne les routes !
CDF

Accueillir des jeunes !



Célanie Courtès

Depuis quelques jours et pour un mois, la mairie de Menet accueille Célanie Courtès, 25 ans, pour un stage dans le cadre de sa 1^{re} année de Master en "Médiation et Valorisation du Patrimoine" (avec pour spécialité le patrimoine naturel) qu'elle effectue à Montpellier, après des études à Riom-ès-Montagnes, Saint-Flour et Clermont-Ferrand où elle a obtenu avec succès une licence d'Histoire de l'Art. Enfant du pays, elle aime la randonnée, faire diverses visites et notamment de sites naturels... «C'est une chance de pouvoir accueillir des jeunes, notamment du territoire, et qui connaissent bien le Pays Gentiane comme Célanie qui a grandi ici. Nous nous devons de les aider, leur donner une chance, car actuellement ils traversent une période difficile» nous a confié Jean-Louis Marandon, maire de Menet.

Sa mission principale, puisqu'elle l'a acceptée, sera de réaliser un circuit de découverte du patrimoine à l'intérieur du bourg qui s'intégrera dans le cadre du label "Petites Cités de Caractère". Elle devra donc présenter plusieurs scénarii sous forme de récits sur différents thèmes : architecture, histoire de la commune avec notamment le prieuré totalement disparu et qui dépendait de l'abbaye de Cluny, la vie commerciale et économique dans les années 1850/1930, les tailleurs de pierres, la géologie locale... Pour la réalisation des différents panneaux du circuit découverte. Par la suite, ce circuit aura des ramifications avec les autres sentiers déjà en place : le chemin des Pierres, celui autour du lac, pour un maillage du territoire de la commune afin de la mettre en valeur.

Pour Célanie, c'est le stage idéal, celui dont elle rêvait «je suis très contente, c'est le stage que je cherchais pour mon futur métier afin d'œuvrer pour la valorisation des différents sites. Je travaille en autonomie sous l'œil vigilant et bienveillant de Christian Garcelon, adjoint au maire. C'est un stage très valorisant» nous a confié Célanie.
CDF

CORRÈZE

Bort-les-Orgues

Où acheter le Réveil Cantalien ? : Bar Le Flash 134 avenue du Cantal. Mag Presse 174 rue de Paris. Boulangerie Banette 90 rue de Paris. Carrefour Market 230 avenue Victor Hugo.

Permanences du 6 juin : Docteur : numéro d'appel unique 15 (du samedi 12h au lundi 8h). Pharmacie Casero 05.55.96.77.73.

Le Musée de la tannerie et du cuir a rouvert le 1^{er} juin



Après sept mois de confinement, le Musée de la tannerie et du cuir de Bort-les-Orgues, installé dans les locaux mêmes de l'ancienne usine, est de nouveau ouvert depuis le mardi 1^{er} juin. Le port du masque est obligatoire et le nombre de visiteurs limité dans le strict respect des règles sanitaires actuellement en vigueur. Créé en 1996 par une association de bénévoles, le musée propose un reflet le plus fidèle possible des réalités économiques et sociales vécues durant plus de cent ans dans cette petite ville aux confins de l'Auvergne et du Limousin. Sur 1.000 m² sont détaillées les étapes successives par lesquelles on aboutit à la production d'un cuir fini, à travers une vingtaine de volumineuses machines utilisées pour la transformation des peaux. Des ateliers pédagogiques permettent, en outre, au jeune public de fabriquer un objet en cuir afin de l'emporter en souvenir. Une boutique, avec de nombreux articles, complète par ailleurs la visite.

Pratique : le musée, situé 965 avenue de la Gare, est ouvert tous les jours, de 10h à 12h et de 14h à 19h. Entrée : 5,50€ par adulte, 4€ pour les 8-14 ans, gratuité pour les moins de 8 ans ; atelier pédagogique, 5,50€. Tél. 05 55 96 85 59 ou museecuir@wanadoo.fr JFM

Décès : Eugène Joseph Jean Marie Tournadre, 93 ans. Christian Yves Roger Charbonnel, 65 ans.

Messe : dimanche 6 juin à 11h.

Foire : la prochaine foire aura lieu place Marmontel, le mardi 8 juin.

La Bibliothèque fermée les 11 et 12 juin : la Bibliothèque municipale Jean-François Marmontel sera exceptionnellement fermée vendredi 11 et samedi 12 juin.

Des animations à la librairie Prologue : Mélanie Pimont-Lebeaux, de la librairie Prologue, 79 rue de Paris à Bort-les-Orgues, propose un programme des plus variés pour les jours à venir. À l'affiche, samedi 12 juin, rencontre-lecture-dédicaces avec Anne Claret, autrice de "Toupinas" (album illustré jeunesse) et "Histoires de marchands de toile" (livre documentaire préfacé par Marie-Hélène Lafon sur un pan de l'histoire de l'Auvergne et de Corrèze). 10h-12h : "Toupinas" avec lecture à 10h30 ; 15h-17h : "Histoires de marchands de toile" avec rencontre à 15h. Lecture et rencontre sur réservation au 05 55 72 30 17. Samedi 26 juin, dédicaces avec Marie Pimont, autrice corrézienne de romans pour la jeunesse, de 15h à 17h30.

Le cinéma rouvre mercredi 9 juin



Après 223 jours de fermeture liés à la crise sanitaire, "le 7^e Art", nom du cinéma municipal de Bort-les-Orgues, rouvrira enfin ses portes le 9 juin mais, dans l'immédiat, uniquement le lundi (séance à 20h30) ; mercredi (15h et 20h30) ; vendredi (17h30 et 20h30) ; samedi (21h). Les cinéphiles qui vont réinvestir le lieu en famille pourront s'asseoir les uns à côté des autres dans la limite de dix personnes ensemble. Un siège d'écart, au moins, sera laissé avec les autres spectateurs afin de respecter la distanciation sociale obligatoire d'un mètre. Et le nombre de places va être réduit en conséquence de moitié. Ainsi, la plus grande des deux salles obscures pourra contenir pour le moment 97 personnes au lieu de 194 habituellement. Le port du masque sera conseillé pour se déplacer dans le cinéma. Toutefois, il pourra être retiré une fois confortablement installé dans son fauteuil.
JFM

L'Espace numérique à nouveau accessible dès le 9 juin



Vincent Thomas, agent d'animation, accueille le public pour une initiation informatique, une simple consultation, des recherches et toutes autres démarches

Fermé depuis sept mois et le début du second confinement de fin octobre, l'Espace numérique, situé au 154 rue de Paris, rouvre ses portes le mercredi 9 juin, mais dans une configuration restreinte et selon des règles sanitaires bien établies. Le port du masque (non fourni) et le lavage des mains au gel hydroalcoolique (disponible à l'entrée) sont obligatoires. L'accès est quant à lui restreint à trois personnes maximum simultanément. Équipé d'ordinateurs, d'une imprimante et d'une connexion internet libre, l'Espace numérique, dont les activités sont encadrées par Vincent Thomas, agent d'animation, accueille gratuitement tout public pour une initiation informatique, une simple consultation, des recherches ou bien encore différentes démarches. Selon les principes des tiers-lieux, un espace de travail a aussi été installé afin de répondre aux demandes de coworking. Il s'agit d'un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, de même qu'un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture.

Pratique : ouvert actuellement mercredi, de 10h à 12h et de 15h à 17h ; jeudi, de 10h à 11h45 et de 15h à 17h ; vendredi, de 10h à 11h45 et de 14h à 17h ; samedi, de 15h à 18h. Informations complémentaires au 05 55 46 17 60 (mairie de Bort-les-Orgues) ou par mail : salle.cyber@bort-les-orgues.com JFM

Bénévole au Refuge animalier Bortois et conseiller municipal, Yoan Chauvet a démissionné de la mairie



Yoan Chauvet a démissionné de son poste de conseiller municipal. Défenseur de la protection animale, il reste bénévole chargé de la communication au Refuge de Bort

Yoan Chauvet, 29 ans, vient de démissionner de sa fonction de conseiller municipal à Bort-les-Orgues. Une décision mûrement réfléchie qui fait suite, notamment, à l'euthanasie, jeudi matin 27 mai, des six chiens hébergés au Refuge animalier bortoï. Les chiens, cinq Cane corso et un Bulldog étaient "accusés", selon son expression, d'avoir attaqué et blessé une septuagénaire en octobre dernier à Lamazière-Basse. « Tout d'abord, j'affirme mon soutien à la victime et je lui souhaite un prompt rétablissement, souligne-t-il dans un communiqué. Je suis en total désaccord avec le maire, Éric Ziolo, qui a signé cet arrêté. J'ai beaucoup d'estime pour mes collègues conseillers et je crois en leur engagement. Je sais qu'ils ont le potentiel pour mener à bien de beaux projets pour notre commune. Pour ma part, je défendrai toujours la protection animale. J'ai énormément de peine pour toute l'équipe du refuge. Je suis outré que nous n'ayons pas eu recours au Conseil d'État dans un dossier où beaucoup de témoignages et d'expertises démontrent l'absence d'agressivité de ces chiens. En précipitant la mort des six canidés, Éric Ziolo évite ainsi le risque de voir sa décision censurée. Selon Maître Gérard, défenseur de la cause animale, "parmi les six chiens exécutés se trouvaient deux chiens qui n'étaient même pas présents sur les lieux de l'attaque, dont un chiot de 10 mois". Dans un État de droit comme la France, empêcher la Justice de faire son travail porte un nom : l'arbitraire. Tous ceux qui croient en la justice mais aussi se mobilisent pour la cause animale, comprendront la gravité des faits qui se sont produits le 27 mai. La peine de mort existe bien encore en France, elle est appliquée sur des êtres sensibles. Quand donnerons-nous à l'animal sa juste place, celle d'un être doté d'une grande résilience face, parfois, à la brutalité et l'injustice humaine, un être capable d'amour, de sensibilité et de pardon malgré les tortures que l'on peut parfois lui infliger. Je défends la cause animale depuis un certain nombre d'années aujourd'hui. Je suis également en charge de la communication du refuge. Ce sont des chiens que j'ai nourris, soignés et aimés et qu'aujourd'hui je défends. Je suis aussi bénévole au sein de l'association "Pense bête" de Clermont-Ferrand qui s'occupe principalement de la faune sauvage. J'œuvre avec celle-ci pour la réinsertion des animaux sauvages en milieux naturels. Mon but étant d'ouvrir dans un avenir proche une antenne dans le secteur de Bort. Le combat continue et je serai toujours présent pour chaque animal en danger ».

La réponse du Maire, Éric Ziolo : « Yoan est un bon élu et nous avons de l'estime pour lui. Il le sait. Je respecte sa décision. Mais ce dossier des chiens de Lamazière-Basse demande du recul surtout quand nous sommes face à une situation grave. Nous sommes face à quoi ? Un drame lourd de conséquences et qui pourrait arriver à n'importe qui. Une dame de 71 ans a été mutilée et laissée pour morte dans un pré, entièrement dénudée, les vêtements arrachés par une meute de chiens qui terrorisaient le village depuis plusieurs mois déjà après avoir mordu plusieurs personnes, des gendarmes, et tué un autre chien. Cette dame est encore à l'hôpital aujourd'hui. Elle ne retrouvera jamais l'usage de ses bras et de ses jambes. Le droit de mener une vie normale lui a été atrocement retiré simplement parce qu'elle se rendait à pied à son cours de gym. Au comble de l'horreur, il a même été dit que cette dame était Alzheimer alors qu'il n'en est rien. La victime se souvient très bien des chiens qui ont mangé ses chairs et ses muscles jusqu'aux os une heure durant. La Préfecture de la Corrèze avait pris un premier arrêté en décembre pour euthanasier les chiens. Le tribunal administratif de Limoges n'a pas remis en cause la décision de la préfecture mais conclut que seul le maire de la localité où les chiens sont placés, peut prendre une telle décision. En tant que maire, je suis autorité de police. Un élu doit avant tout protéger ses concitoyens. C'est ce que j'ai fait en prenant l'arrêté qui pouvait être mis à exécuter à tout moment. Je m'étais engagé toutefois à attendre le verdict du deuxième jugement devant le Tribunal de Clermont-Ferrand. Le Président du Tribunal, après avoir pris connaissance des expertises, entendu toutes les parties y compris le Président du refuge, a validé sans équivoque l'arrêté en retenant la gravité extrême des faits et la dangerosité des chiens incriminés. L'arrêté et la décision d'un tribunal impartial n'ont rien d'arbitraires. Au contraire, tout a été fait pour s'en protéger au risque de faire durer ce dossier. Aujourd'hui, cette affaire a assez créé de souffrances. La justice s'est prononcée. Le refuge de Bort dans ce dossier n'était que le gardien des chiens qui lui avaient été confiés par la justice en attendant la décision des autorités. La défense animale, la commune a toujours pris ses responsabilités et continuera à le faire aux côtés de tous ceux qui sont engagés. Dans cette affaire des chiens de Lamazière-Basse, gravissime, il y a quasi mort d'une femme. Il faut savoir rester responsables ».

Propos recueillis par JFM

Bort-les-Orgues

Semaine du Japon et semaine des langues vivantes

Le collège Marmontel s'est mis à l'heure japonaise

Du mardi 25 au vendredi 28 mai, le collège Marmontel s'est mis à l'heure japonaise. En effet, une semaine spéciale Japon a été organisée avec le concours de la classe de 5^e B qui participe depuis le début de l'année scolaire au prix littéraire proposé par l'académie de Limoges, le prix Manga'titude. Les élèves ont réalisé une exposition sur la culture du Japon, avec des panneaux et plusieurs objets, mise en place au CDI. Ils ont pu assister à la diffusion d'un manga animé, Princesse Mononoké, en lien avec un des mangas de la sélection. Un atelier dessin et un atelier marque-page ont aussi été proposés sur les temps de récréation, tandis qu'une découverte de la musique traditionnelle japonaise et de l'opéra Mme Butterfly a eu lieu en cours d'éducation musicale. Pour clore cette semaine spéciale, un repas japonais a été préparé par l'équipe de restauration et servi en musique dans le réfectoire, après quoi les élèves ont pu participer au vote pour élire leur manga préféré. Cette manifestation



fait suite à la semaine des langues vivantes, lors de laquelle de nombreuses animations ont été mises en place par les professeurs de langues vivantes : concours Big Challenge en

anglais, concours El Campeonato en espagnol, flashmob et repas celtiques et hispano-américain. C'est donc une fin d'année colorée qui s'amorce au collège de Bort-les-Orgues !

Lutte anti-Covid

Seulement quatre personnes testées



L'équipe mobile de huit sapeurs-pompiers du SDIS de la Corrèze, présente à Bort jeudi 27 mai, a seulement effectué quatre dépistages gratuits

Le Covid-19 circule toujours plus ou moins activement. Les habitants de Bort-les-Orgues connaissent le dispositif de dépistage gratuit que trente-cinq d'entre eux avaient déjà plébiscité le 29 avril dernier. Une équipe mobile de huit sapeurs-pompiers du SDIS de la Corrèze, mandatée par l'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine, est donc revenue, jeudi 27 mai, de 10h à 14h30, à la salle Jean-Moulin. Et les Médiateurs départementaux de la lutte anti-Covid ont visiblement trouvé le temps bien long puisqu'ils ont seulement testé quatre personnes originaires du chef-lieu de canton et des villages voisins.

JFM

Musique électronique

Le duo Tastycool sort son troisième album le 11 juin



Victor Barougier et Tom Meyronnin

Le duo Tastycool sort un nouveau clip tourné en Artense. Le Bortois Victor Barougier et le Canadien Tom Meyronnin, du duo de musique électronique Tastycool ont, depuis le second confinement, élu domicile près de Bort-les-Orgues afin de travailler sur leur troisième album "Smashed" dont la sortie est fixée au 11 juin. Le single "Shake That Lalala !", dévoilé le 28 mai, en est extrait. Porté par une flûte traversière légère et un riff de guitare endiablé signé Yvon Bertholom, alias NoVybes, le refrain ponctué de chœurs joués est

à lui seul un hymne estival. Le contexte sanitaire, peu propice à la réalisation de projets d'envergure, a poussé les deux jeunes membres du groupe à mettre en images leur morceau en toute simplicité. C'est donc en Artense, armés d'un caméscope et d'un kaléidoscope, qu'ils ont mis sur cassettes ce clip décalé qui résonne comme un retour à des jours meilleurs. Contact : 07 49 31 97 46 (Victor Barougier).

JFM

Marcillac-la-Croisille

Messe : samedi 5 juin à 18h.

Latronche

Décès : de Yvette Ginette Soulefour, née Luc, 86 ans. Elle avait été conseillère municipale de 1989 à 2001. Ses obsèques ont eu lieu samedi 29 mai au cimetière de Latronche.

Rendez-vous au jardin



Le jardin des bois est niché au cœur d'un bois près des gorges de la Dordogne. Il propose une atmosphère paisible faite de jeux d'ombres et de lumières. Un cheminement autour de 3 pièces d'eau approvisionnées par des sources naturelles vous offre une grande diversité de vivaces aux feuillages colorés, d'arbustes et de nombreuses espèces rares telles que Hosta, Rodgersia, grandes fougères : osmonde royale, neille (arbuste), collection d'érables du Japon, stewartia, azalées, rhododendrons, sassafras, collection de persicaires euphorbes, géraniums vivaces etc... Ce week-end « rendez-vous des jardins » vous serez accueillis par le propriétaire réalisateur Lionel Vincent le samedi 5 juin de 10h à 19h et le dimanche 6 juin de 10h à 18h, visite libre et commentée avec échanges concernant la connaissance botanique, les méthodes de création et d'entretien du jardin. Entrée participation libre. Les autres week-ends jusqu'à fin août sur rendez-vous au 06 71 18 85 06.

Le Réveil cantalien invite ses correspondants et ses annonceurs à lui faire parvenir leurs articles et leurs publicités le MERCREDI À 12 HEURES au plus tard.

Neuvis

Où acheter le Réveil Cantalien ? : à la Maison de la Presse, 2 place Gambetta à Neuvis.

Pêche 13/06/21

Journée pêche nature : ouverte à tous et entrée gratuite, dimanche 13 juin à partir de 8h au camping du port de Neuvis à Antiges-Neuvis. Journée animée par les acteurs locaux de la pêche et de la nature, démonstration de pêche, présentation de l'écosystème, prêt de matériel de pêche. A midi, assiette champêtre adultes 10€, enfants de moins de 10 ans 3€. Renseignements : 06 32 27 80 42.

Cinéma le Paradisio : dimanche 6 juin à 17h30 "Bohemian Rhapsody" en Dolby 7.1.

Histoires de bouche — Dans les rues de Neuvis : jeudi 9 juin à 18h, le Pays d'art et d'histoire Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour vous emmène au fil des rues. Découvrez ainsi les bars, restaurants et commerces de bouche qui ont marqué l'histoire de Neuvis. Payant, sur réservation au 05 87 31 00 57.

Traces de migrants à la bibliothèque : au fil des siècles la Haute Corrèze a été une terre d'émigrations et terre d'accueil. Cette exposition raconte les itinéraires, les vies individuelles et collectives de migrants d'hier et d'aujourd'hui en Haute Corrèze. Entrée libre de 10 à 12h et de 14 à 17h30 jusqu'au 4 juin.

Egletons

Dépositaires du Réveil Cantalien : retrouvez votre hebdomadaire Le Réveil Cantalien tous les vendredis, Tabac-Presse Jean-Luc Vergne, galerie marchande Super U. Hall de Presse Antoine Teixeira, av. Ch. de Gaulle.

Messe : dimanche 6 juin à 11h.

Inscriptions en école maternelle jusqu'au 14 juin 2021 sur rendez-vous : pensez à procéder aux inscriptions des Petites Sections dès à présent. Pour rappel : la scolarisation en septembre est obligatoire dès l'année des 3 ans. Tous les élèves nés dans l'année 2018 (PS) devront entrer à l'école en septembre cette année. L'inscription des enfants nés en 2019 (TPS) pour septembre 2021 ou janvier 2022 se fera dans la limite des places disponibles. Pour inscrire un enfant, il est nécessaire de prendre contact avec la mairie au 05 55 93 00 36. Il faudra vous munir : de votre livret de famille, du carnet de vaccinations, d'un justificatif de domicile.

Reprise des animations à la bibliothèque municipale



En cette fin de Printemps, la thématique du jardinage était à l'honneur à la bibliothèque municipale : mercredi 26 mai, les enfants étaient conviés à fabriquer des boîtes à semis de plantes aromatiques. Les conditions sanitaires imposant pour le moment des groupes limités à 6 personnes, c'est en comité restreint que s'est tenu l'atelier. A partir de simples emballages alimentaires vidés et nettoyés, les enfants âgés de 6 à 10 ans ont semé et repiqué du romarin, de la bourrache, de l'estragon ou encore du basilic. Ils ont appris à reconnaître différentes plantes et comment les associer, avant de plonger joyeusement les mains dans le terreau. Repartis avec leur propre boîte à semis, les enfants devront attendre quelques jours avant de voir le résultat ! Autour de l'atelier, une sélection documentaire sur la thématique du jardinage était présentée. Le prochain atelier, ouvert à tous à partir de 9 ans, se déroulera le mercredi 23 juin et permettra de découvrir l'Art magazine (réalisation d'une œuvre plastique à partir du découpage de vieilles revues). Par ailleurs, le prochain club de lecture, se tiendra le jeudi 10 juin autour du thème « Le chat dans tous ses états » (Effectif limité à 10 personnes). Renseignements et inscriptions : 05 55 93 99 92 - bibliotheque@mairie-egletons.fr

Les Rendez-vous aux jardins du CDMA

Les « Rendez-vous aux jardins » ont lieu les 4, 5 et 6 juin. Cette manifestation organisée par le Ministère de la Culture lancera la saison 2021 au Centre de Découverte du Moyen-Âge. Organisés par le ministère de la Culture depuis 2003, « Les rendez-vous aux jardins » ont pour vocation de faire connaître au public notre patrimoine « jardin » et la place de la création

dans ce domaine. Pour la 18^e édition, qui a pour thème la « transmission des savoirs », le CDMA ouvrira ses portes gratuitement de 10h à 12h et de 14h à 18h, les 4, 5 et 6 juin 2021.

Ce week-end sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir notamment l'exposition Mémoires médiévales, organisée en partenariat avec le FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine. Ils trouveront, rassemblés en un dialogue virtuel entre Moyen Age et époque contemporaine, des œuvres protéiformes (peintures, dessins, collages, sculptures et vidéos), issues des collections du FRAC.

Le vernissage de l'exposition aura lieu samedi 5 juin à 11h, en présence de Yannick Miloux, Directeur artistique du FRAC-Artothèque. Il sera suivi d'un atelier de fabrication de bordures en plessis (gaullettes de châtaignier tressées), à 15h (réservation obligatoire).

Rendez-vous aux Jardins, 4, 5 et 6 juin 2021, Centre de Découverte du Moyen-Âge – 2 avenue d'Orluc - Egletons. L'accès au CDMA est gratuit pour l'occasion. Il sera ouvert les vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi 5 juin à 11h vernissage de l'exposition Mémoires médiévales, à 15h atelier « Fabriquer une bordure en plessis » (réservation obligatoire au 05 55 93 29 66).

Mon concert en classe



Le contexte sanitaire ne permettant pas d'organiser les concerts des Jeunesses Musicales de France dans une salle de concert, la délégation JM France innove en proposant la formule « Mon concert en classe ». Le violoniste Liang Zhao, du groupe Shinear, était présent à l'école de Beyne le mardi 1^{er} juin pour 5 représentations.

L'opération « Mon concert en classe » a été lancée en février 2021 avec l'appui de nombreux artistes : il s'agit d'aller à la rencontre des enfants, directement dans les classes, en attendant de pouvoir tous ensemble regagner les salles de concerts.

Mardi 1^{er} juin, c'est le violoniste Liang Zhao qui a offert cinq représentations aux 200 élèves de l'école de Beyne. Ce virtuose, initié aux musiques balkaniques, éthiopiennes ou encore au jazz, réinterprète le répertoire traditionnel chinois en apportant une touche électro-rock aux mélodies traditionnelles de son pays.

L'artiste a fait découvrir aux écoliers ses instruments de prédilection : un violon et un alto traditionnels chinois à deux cordes (le ehru et le zhonghu) fabriqués en peau de serpent !

Les élèves et leurs enseignants ont manifesté leur joie de pouvoir assister de nouveau à un spectacle vivant et de rencontrer un artiste « en vrai », en attendant de retrouver une salle plus importante.

Soursac

Chanter ensemble au bord de l'eau avec les Passagers du Vent et La Guinguette le Triolet



Mardi 15 juin, à partir de 19h, Les Passagers du Vent de Neuvis et la Guinguette le Triolet à Spontour invitent les amateurs de chansons françaises à une soirée conviviale au bord de la Dordogne, à Spontour.

Les participants pourront écouter et chanter des chansons qu'ils aiment, accompagnés par des musiciens. C'est un peu le principe du karaoké, mais avec de la musique vivante. C'est beaucoup plus facile et interactif, plus convivial aussi. Ambiance et bonne humeur assurées !

Ils pourront aussi se restaurer avec les produits locaux pendant la soirée.

Cette soirée dans ce nouveau lieu musical, dans un cadre enchanteur, est ouverte à tous, seul ou en famille... Pas besoin de savoir chanter ou d'être un spécialiste ! Il suffit de s'inscrire au 07 82 73 51 73 car le nombre de participants est limité. Tarifs : 7€ adulte, 5€ enfant, 20€ famille (4 personnes), petite restauration avec une boisson comprise.

Pour tous renseignements, vous pouvez aussi consulter le site internet des Passagers du Vent www.passagersduvent.fr - 09 84 26 24 54 - lespassagersduvent@laposte.net

Une nouvelle gabare



Décidément ces temps-ci, c'est toujours la fête à Spontour. Depuis le 19 mai le Triolet café est ouvert et on peut dire que c'est déjà un succès populaire. Mélodie qui a pris l'initiative de cette réouverture peut être satisfaite. Et ce mercredi 26 mai la nouvelle gabare, totalement rénovée, la Spontournoise IV, est arrivée et reprendra bientôt du service sur la Dordogne pour la plus grande joie des touristes. Elle était absente depuis 2 ans. 2 événements qui font du village de Spontour un point obligé pour les touristes et les gens d'ici en balade des beaux jours. La gabare a été remise à l'état neuf aux ateliers : les charpentiers de marine, Samuel Zambaldi, Morbilhan. Coût de l'opération 110 000€ TTC (financés par le Fonds Européen Leader, la région Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental de la Corrèze et la commune de Soursac). Le transport et la mise à l'eau ont été effectués par les transports Augizeau (85). Ainsi l'embarcadère de Spontour va retrouver son animation pendant plusieurs mois. Et vogue la gabare.

Saint-Hilaire-Foissac

Bon anniversaire André



Ce 31 mai était jour anniversaire d'André Vialle né le 31 mai 1921. Quand on rencontre André on ne lui donne pas cet âge, toujours le sourire, il bavarde avec chacun, il voit bien et entend de même, alerte, il vit dans sa maison qui l'a vu naître au village de Job où il a été agriculteur et occasionnellement postier. Il a soufflé les bougies, bu sa coupe de champagne et dégusté le beau gâteau préparé en famille. Il avait épousé Suzanne Madelaigue (décédée), ont eu un fils Jacques décédé ce 15 janvier. André a 2 petits-enfants, Valérie et Yannick et un arrière-petit-fils Lucas. Une belle vie bien remplie. Cette petite fête dehors avec un beau temps resplendissant, familiale avec aussi des amis dont Annette Bourrier maire de Saint-Hilaire-Foissac et Jean-Marie Chassagne ancien maire, était réjouissante surtout au lendemain de cette longue période, Covid oblige, et aussi de pluie et froid. André n'a pas fini de nous surprendre. Papy « raconte-nous quelques histoires », je les ai toutes oubliées, pas vrai ce sera pour un autre jour. Bon anniversaire André.

Saint-Victour

Trente pompiers mobilisés pour un violent incendie



Lundi soir 31 mai, vers 19h, un violent incendie a ravagé deux bâtiments de 300 m² chacun, à usage de bâtiment agricole et d'habitation, situés au lieu-dit Le Verdier sur la commune de Saint-Victour. Le feu qui s'était également propagé à une forêt de résineux, a été circonscrit à 22h30. Trente sapeurs-pompiers et quatorze engins venus des centres de secours de Tulle, Bort-les-Orgues, Egletons, Ussel et Saint-Angel étaient mobilisés. JFM



Commémoration

Il y a 37 ans, François Raoux périssait injustement au Liban

Vendredi 28 mai dernier, Serge Castel, préfet du Cantal, a rendu hommage à François Raoux, jeune Cantalien mort pour la France sur les terres libanaises le 23 octobre 1983. La cérémonie s'est déroulée dans les jardins de la préfecture en présence de la famille du jeune militaire : ses parents, Louis et Simone Raoux, sa sœur Isabelle, ses frères Daniel, Patrick et Pascal, du lieutenant-colonel Thierry Perret, directeur de la délégation militaire départementale, de Messaline Schultz, directrice de l'ONACVG du Cantal, de Robert Fasciotto et Jean-Claude Bos respectivement président et porteur-drapeau de la 914^e section de la Médaille militaire, de Daniel Tamagni rescapé de l'attentat du Drakkar et proche de la famille Raoux, et d'André Bonhomme, maire de Polminhac.

L'attentat du Drakkar

Dans le cadre d'une mission de l'Organisation des Nations Unies (ONU), une force multinationale de sécurité fut créée à Beyrouth entre septembre 1982 et mars 1984. Cette force était composée de militaires venant des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Italie et de France. Le nombre de soldats français sur le sol libanais monta jusqu'à 854 hommes.

La 3^e compagnie du 1^{er} Régiment des Chasseurs Parachutistes (RCP) occupait un bâtiment appelé Drakkar dans la banlieue sud-ouest de Beyrouth. Depuis la veille, les militaires français étaient en alerte. Dimanche 23 octobre 1983, après l'inspection des gardes de nuit à 5h30, le silence régnait dans le quartier. A 6h, le parachutiste François Raoux, clairon, réveilla la compagnie. Trois hommes furent ensuite désignés pour le ravitaillement du petit déjeuner. Cependant, à 6h15 une explosion retentit en direction de l'aéroport de Beyrouth où se trouvait le QG américain des Marines*. Cinq minutes plus tard, une explosion ébranla violemment le Drakkar. Le bâtiment de huit étages s'effondra avec fracas dans un immense nuage de poussière pour ne former plus qu'un seul amas de gravats.

Les secours s'activèrent durant quatre jours et trois nuits. Les corps des victimes furent extraits des décombres du Drakkar ainsi que quelques survivants : 15 rescapés. Les attentats perpétrés par les djihadistes du Hezbollah tuèrent 58 parachutistes français, 55 du 1^{er} RCP et 3 du 9^e RCP, ainsi que la femme du concierge libanais et ses cinq enfants. Une chapelle ardente fut installée à la Résidence des Pins ; l'ambassade de France



La famille de François Raoux avec le préfet, le directeur de la délégation militaire, la directrice de l'ONACVG, le maire de Polminhac

au Liban. Rappelons que tous les soldats étaient volontaires. Certains étaient des appelés qui avaient choisi de prolonger leur service militaire pour œuvrer à la paix au Liban au sein des forces de l'ONU. Mercredi 2 novembre 1983, le président de la République François Mitterrand, rendit un hommage national aux 58 victimes dans la cour des Invalides.

Hommages à François Raoux

« 37 ans après, les blessures restent profondes » a indiqué le préfet du Cantal qui ajoutait « nous tenons aujourd'hui à rendre hommage aux hommes disparus et blessés lors de cette terrible journée, en se réunissant autour de la mémoire de François Raoux, soldat parachutiste, alors âgé

de 20 ans ». Pascal Raoux, son plus jeune frère, rappela combien François nourrissait certaines valeurs bien ancrées en lui : franchise, honnêteté, fidélité. Il rappela que François Raoux aimait le football mais également la musique et qu'au sein de la batterie-fanfare de La Géraldiennaise, il apprit à jouer du clairon et de la trompette. Pascal Raoux se souvient de lui en termes émouvants « tu étais le grand-frère modèle » et « j'entends encore tes éclats de rires ». Il confie que la mort de François constitue toujours pour sa famille « un manque, une absence, un vide, cette partie de nous qui nous a été enlevée ».

Daniel Tamagni, le compagnon d'armes, l'un des quinze rescapés de l'attentat, a également témoigné. Sa vie demeure à jamais percutée, marquée de manière indélébile par

« 37 ans de douleur et d'incompréhension ». Il se rappelle du chaos « je suis resté auprès d'eux durant 5 heures. 5 heures interminables à leur côté, où, au fil des minutes, leurs cris cessèrent de retentir du tréfonds de leur tombeau [...] un lien fraternel nous rassemble » ajoutant « je culpabilise encore aujourd'hui d'être un des rares rescapés ».

Le maire de Polminhac a retracé l'itinéraire de François Raoux : « 2^e d'une fratrie de 5 enfants, il est le modèle à suivre pour ses jeunes frères. Issu d'une famille d'agriculteurs, une éducation rigoureuse lui a forgé un caractère fort et trempé. Sa scolarité lui a permis de réussir brillamment un CAP de menuisier-ébéniste. Ses premiers résultats démontrent un réel talent et son amour pour ce métier. En septembre 1982, François part

remplir ses obligations militaires au 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes à Pau. Le 16 décembre 1982, il obtient le brevet militaire de parachutisme. Dans ce régiment il s'épanouira, trouvant selon ses dires une formidable école de vie et l'opportunité de servir son pays. C'est pourquoi à la fin de son temps réglementaire, il décide de s'engager pour une mission de paix au Liban en septembre 1983. Malgré une situation locale difficile où la peur est présente au quotidien, il ne fera jamais rien paraître dans ses courriers où il se montre toujours optimiste (un de ses frères cadets est alors militaire au 1^{er} RHP à Tarbes). Son dernier courrier en date du 17 septembre est adressé à sa maman, à l'occasion de son anniversaire. Le 23 octobre il trouve la mort dans l'attentat du Drakkar. Il fut inhumé au cimetière de Marmanhac, puis ses parents déménagèrent et voulurent qu'il soit inhumé dans le cimetière de leur nouveau lieu de résidence. Il repose ainsi aujourd'hui au cimetière de Polminhac ». André Bonhomme a ensuite remis à Louis et Simone Raoux l'insigne des parents et conjoints survivants des "Morts pour la France".

Serge Castel a ensuite rendu hommage à François Raoux et ajouté « n'oublions pas non plus un autre Cantalien, alors camarade dans la même compagnie et décédé dans des conditions semblables ce jour-là : Jean-Pierre Meyer, reposant aujourd'hui à Saint-Cernin. Nous adressons aujourd'hui une pensée émue à sa mère, Mme Madeleine Meyer. Dans le cadre d'une force multinationale, leur régiment de parachutistes avait reçu pour mission d'assurer la paix à Beyrouth ».

Le préfet souligne que « l'attentat du Drakkar demeure un traumatisme pour les armées françaises. Il s'agit en effet encore à ce jour, d'une des plus grosses pertes de nos soldats depuis la guerre d'Algérie ».

Serge Castel poursuit « l'histoire doit surtout retenir le courage des jeunes paras de 18 à 20 ans, volontaires pour un contrat service-long afin de participer à la mission d'interposition au Liban et ainsi répondre à la soif de paix des Libanais. Fidèles à la tradition de ceux qui portent le béret rouge, les paras ensevelis sous les décombres s'encouragent entre eux "pour tenir" ». Après son allocution, le préfet a remis la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme à la famille Raoux ainsi qu'un diplôme d'honneur, tandis que Messaline Schultz remettait un bouquet de fleurs à Simone Raoux.

Stéphane Briant

* Ce 1^{er} attentat fit 241 victimes.



François Raoux, mort à seulement 20 ans



Le préfet remet la médaille nationale de reconnaissance des victimes du terrorisme

Comment passer votre petite annonce ?

Au téléphone
par carte bleue
au **04 71 68 00 33**

Par courrier
accompagné de votre règlement au
Réveil Cantalien
BP 45 - 15200 Mauriac

A nos bureaux
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

ANNONCES LÉGALES

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE JABRUN
Séance du 24 février 2021

Membres en exercice : 11. Présents : 9. Votants : 9. Pour : 9. Contre : 0. Abstentions : 0.
Date de la convocation : 18/02/2021.
L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-quatre février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Louis NAVECH.

Présents : Louis NAVECH, Aurélien POJOLAT, Ludovic DELRIEU, Valérie SALLES, Ginette PONS, Lucie CARRIÈRE, Christian VERNY, Mathieu RODIER, Jean-Louis ROLLAND.
Excusés : Reine SEGUIN, Ludovic CHALVET.

Secrétaire de séance : Lucie CARRIÈRE.

Objet : **captage de La Moulette : travaux de préservation des ouvrages des captages. Transfert bien de section dans le domaine communal - objectif d'intérêt général - 2021 011.**

Pour des besoins de travaux de mise en place de périmètre de protection immédiat et d'aménagement de captage de La Moulette, M. le Maire demande l'autorisation à l'assemblée de saisir M. le Préfet du Cantal d'une demande de transfert partiel de propriété des biens de sections cadastrés comme suit en biens communaux : biens de section de La Moulette, parcelle D 519 pour 255 m².

Il précise que la parcelle sus-nommée est nécessaire à la sauvegarde de la qualité de l'eau par la préservation des ouvrages de captages d'eau destinée à la consommation humaine et qu'il convient donc de procéder à la communalisation de ce bien de section de La Moulette.

Conformément aux dispositions de l'article L2411-12-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de bien de sections, dans le but de mettre en œuvre un objectif d'intérêt général, doit être prononcé par arrêté préfectoral sur sollicitation de la commune. Les zones des périmètres de sécurité rapprochés de ces terrains à vocation non agricole sont déjà matérialisées.

Par ailleurs le conseil municipal souhaite mettre en place une servitude de passage avec les services de l'ONF, sur la parcelle D 519 afin de pouvoir accéder au captage et d'intervenir en cas de besoin.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, après avoir délibéré :

- autorise M. le Maire à saisir M. le Préfet du Cantal d'une demande de transfert partiel sans indemnités de la propriété sur les biens de section de La Moulette, parcelle D 519 pour 255 m²,

- autorise M. le Maire à signer la servitude de passage avec les services de l'ONF,

- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette procédure,

- précise que les frais afférents à cette communalisation seront inscrits au budget de la collectivité.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus-dits Le Maire, Louis NAVECH

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

LAGARRIGUE PÈRE ET FILS
SARL au capital de 20.000€
Siège Social : 100 av. Charles de Gaulle - 15000 AURILLAC
537 397 952 RCS AURILLAC

Le 03/05/2021, l'Assemblée Générale a nommé Co-Gérante, Madame Stéphanie LAGARRIGUE née CONORT, demeurant 2 rue Germain Prat, 15130 LAFEUILLE-EN-VEZIE, à compter du 01/06/2021.
Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 mai 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GUILLAUME FEL MAÇONNERIE

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

CAPITAL : 2 000,00 euros

SIÈGE SOCIAL : 2 chemin de Besseyrolles Saint-Mary 15220 ROANNES SAINT-MARY

OBJET : Tous travaux de maçonnerie générale, plâtrerie, isolation, doublage, carrelage, peinture

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

PRÉSIDENT : Monsieur Guillaume FEL 2 chemin de Besseyrolles Saint-Mary 15220 ROANNES SAINT-MARY

IMMATRICULATION : au RCS de AURILLAC.
Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M^e Christine BESSE-SABATIER, notaire à SAINT-FLOUR (Cantal), le 27/05/2021, enregistré au SIE d'AURILLAC le 31/05/2021, n°2021/15132 référence 2021 N 307, il a été constitué un groupement foncier agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : « GFA DAUDE »

Forme : Groupement Foncier Agricole

Capital social : 1.000 € constitués d'apports en numéraire libérés

Siège social : Le Croizet 15100 LES TERNES

Objet social : La propriété, la jouissance et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de conservation d'une exploitation et, plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil et ne soit pas inconciliables avec les règles de la législation propre aux Groupements Fonciers Agricoles.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS d'AURILLAC

Apports en numéraire effectués par M. Grégory DAUDE pour la somme de 500 € et par M. William DAUDE pour la somme de 500 €.

Gérant : M. Grégory DAUDE, demeurant à LES TERNES (15100) Le Croizet,

Mr William DAUDE, demeurant à SAINT-FLOUR (15100) 2 Rue de la Source.

Partis sociaux : Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales entre associés sont libres. Les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pour Avis, M^e Christine BESSE-SABATIER

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Procédure Adaptée

I – PERSONNE PUBLIQUE – COLLECTIVITÉ : Mairie de SOURNIAC - Le Bourg - 15200 SOURNIAC

II – CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Objet du marché : RENFORCEMENT ET ASSAINISSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE 2021

Mode de passation choisi : MARCHÉ PUBLIC passé en PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Justifications à produire : les pièces à joindre à l'offre sont mentionnées dans le règlement de consultation

Délais : le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le délai d'exécution des travaux : 8 semaines.

Sélection des candidatures et jugement des offres : voir le règlement de la consultation.

Date et heure limites de remise des offres : le vendredi 25 juin 2021 à 17 heures.

Dossier de consultation des entreprises : les candidats pourront se procurer gratuitement le dossier de consultation des entreprises à l'adresse électronique suivante : achatpublic.com

SCP LAVAYSSIERE, FALCH, CHASSANG
Notaires à Figeac (46100)
6 Av. Maréchal Joffre

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte de M^e CHASSANG du 29 mai 2021, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GF IMMO.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : AURILLAC (15000), 9 bis rue Emile Zola.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.

Capital social : 500 EUROS en numéraire.

Cession de parts : les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Monsieur Vincent GUEUKMEN et Mme Elodie FABRE demeurant à AURILLAC (15000), 14 avenue Milhaud.

RCS : AURILLAC.

Pour avis, le Notaire

Le Réveil cantalien est habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour l'ensemble du département du Cantal. Par arrêtés ministériel et préfectoral relatifs au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne en 2021 est de 4,07€ HT

FAUCHER SAS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 3 000€

Siège de liquidation :

6 rue du Professeur Henri Mondor 15210 YDES

488 453 275 RCS AURILLAC

Suite au décès de Monsieur Frédéric FAUCHER demeurant 6 rue du Professeur Henri Mondor - 15210 YDES, liquidateur de la SAS FAUCHER, l'associé unique a décidé le 11 mai 2021 de nommer comme nouveau liquidateur Madame Florence FAUCHER demeurant Route Chassigne - 15270 LANOBRE. Mention sera faite au RCS D'AURILLAC. Pour avis.

EURL STÉPHANIE ROLLIER

SARL au capital de 5 000,00 euros

Siège social : 1, rue du Bournantel 15300 MURAT

845.058.650 R.C.S. AURILLAC

MODIFICATIONS DIVERSES

Suivant décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 20/05/2021, il résulte qu'il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 5 000,00 euros, pour le porter de 5 000,00 à 10 000,00 euros, par voie d'apport en numéraire. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit : Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLE euros (5 000,00 €). Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE euros (10 000,00 €). Par ailleurs, il résulte que M. Alexis ROUCHON, demeurant à COMBRONDE (Puy-de-Dôme), 28, rue Guynemer, a été nommé en qualité de gérant de la société à compter du 20/05/2021. Enfin, il a été décidé de modifier comme suit la dénomination sociale de la société à compter du 20/05/2021 : ROLLIER & CO. En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit : Ancienne mention : la dénomination de la société est : EURL STÉPHANIE ROLLIER. Nouvelle mention : la dénomination de la société est : ROLLIER & CO. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AURILLAC. Pour avis, le représentant légal.

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Procédure Adaptée

Personne publique – collectivité : MAIRIE D'APCHON.

Objet du marché : RD 49/ AMÉNAGEMENT ET SECURISATION DE LA TRAVERSE D'APCHON.

Mode de passation choisi : marché public passé en procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Justifications à produire : les pièces à joindre à l'offre sont mentionnées dans le règlement de consultation.

Délais : le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le délai d'exécution des travaux est de 22 semaines.

Sélection des candidatures et jugement des offres : voir le règlement de la consultation.

Date et heure limites de remise des offres : jeudi 24 juin à 12 heures.

Dossier de consultation des entreprises : les candidats pourront se procurer gratuitement le dossier de consultation des entreprises à l'adresse électronique suivante : achatpublic.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 1^{er} juin 2021.

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Procédure Adaptée

Personne publique – collectivité : COMMUNE DE VERNOLS.

Objet du marché : aménagement du centre bourg - Abords de l'église et du lavoir.

Mode de passation choisi : marché public passé en procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Justifications à produire : les pièces à joindre à l'offre sont mentionnées dans le règlement de consultation.

Délais : le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le délai d'exécution des travaux est de 8 semaines.

Sélection des candidatures et jugement des offres : voir le règlement de la consultation.

Date et heure limites de remise des offres : le jeudi 24 juin à 17 heures.

Dossier de consultation des entreprises : les candidats pourront se procurer gratuitement le dossier de consultation des entreprises à l'adresse électronique suivante : achatpublic.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2021.

Animaux

132315 G - A vendre une oie de Guinée, une oie de Toulouse, et un jars de Toulouse à ailes d'ange.
Tél.06.75.82.34.61

132000 Vds 4 couples : 2 vaches suitées d'une femelle Salers croisée Charolais. 2 vaches suitées d'un mâle Salers croisé Charolais. Cheptel IBRA. Renseignements 06.82.70.67.51 HR

132116 A vendre taureaux limousins 14 et 16 mois, hab. à l'attache, vélage facile, GS - Livraison. Tél.06.73.47.06.31

132122 A vendre taureau Charolais 2 ans, cause surnombre. Tél.06.33.76.89.93

132200 Vds jeunes lapins 3 mois à finir ou pour reproduction. Tél.06.41.38.26.51 HR

132201 A vendre lapins croisés 3 mois, pour élevage. Tél.09.52.35.59.86

131913 G - Vds génisses Holstein bonne origine - 32 mois - prêtes à vèler. Tél.06.13.08.67.35

132211 Vds poney Shetland + petits lapins. Tél.07.87.23.59.26.

132310 Vds œufs frais. Et à réserver lapins de deux mois. Tél.06.40.18.58.78

132402 A vendre petits lapins 2 mois et demi Bourgogne ou croisés Bourgogne. Tél.06.62.28.63.70

132411 Vds cheval de selle 9 ans, monté et dressé à l'attelage, couleur isabelle, très docile + calèche 4 roues à pneus fabric. allemande TBE + remorque + harnais taille cob. Tél.05.55.95.06.15 ou 06.14.59.23.08

132517 Prendrais 4 doublonnes à l'estive. Tél.04.71.40.74.23

Divers

131900 G - Vds 2 bureaux en aggloméré hêtre 50€ pièce + un grand bureau en aulne teinté merisier 8 tiroirs, TBE, 100€ à déb.
Tél.04.71.69.04.73

132205 A vendre niche pour grands chiens, état neuf, 80€. Tél.06.77.77.14.62.

Le Réveil Cantalien

Journal édité par :

SARL Le Réveil de Mauriac
Au capital de 42 045,44 €

4, rue d'Enchalade - 15200 Mauriac

Principaux associés :

Valbois Développement SARL,
Mme M. Rouvrais-Chauvet,
Mme F. Gaillard

Gérante : Nicole Chassigne

Rédacteur en chef : Jérôme Chassigne

LITERIE DE VALUEJOLS

POUR VOS RÉFECTIONS

Matelas en laine, sommier tapissier ou à lattes sur mesure, couverture piquée, édredon, fauteuil, canapé, cuir, chaise, cannage, paillage, sellerie auto.

Déplacement gratuit

☎ **04 71 73 24 90**

04 71 23 91 75



132101 G - Vds chambre complète + divers, couette, housses, prix très intéressant. Tél.04.71.46.73.76

131910 Vds ruches Dadant 10 cadres en production, belle colonie, avec hausse et nourrisseur, parfait état. Tél.05.55.93.15.83

131912 A vendre ancienne voiture à cheval, roues en bois. Tél.06.74.89.24.49

131914 G - Vds foin année 2020. Tél.06.13.08.67.35

131922 Vds buffet de salle à manger style Régence en 2 éléments. Bas : H.130, L.120, Prof.33. Haut : H.130, L.120, Prof.33 + table ronde Ø120, H.75. Prix 150€. Tél.04.71.78.20.01 ou 04.71.78.07.16

132006 Vds 150 piquets de chêne + 1 corde de bois chêne très sec. Tél.04.71.40.66.28

132009 G - Vds salle à manger en noyer massif, 1930, compr. vaisselier, desserte, table ovale, rallonge centrale, 6 chaises. Prix 600€, ou séparément. Tél.06.08.55.35.10.

132120 Vds 4 cloches à vache rondes de Chamonix. Prix à débattre. + Coffre en chêne, maie long. 195cm, larg. 63cm, haut. 70cm. Prix 120€. Tél.04.71.78.20.01 ou 04.71.78.07.16

132210 Particulier propose jardin à cultiver centre-ville de Mauriac. Tél.06.86.88.79.98

132213 A vendre canapé 3 places déhoussable, couleur taupe, assise ressorts - mousse polyuréthane, L.2,12 x 94 x P.107. Tél.06.83.05.61.22

132300 G - A vendre caravane 4 places Burstner City. Tél.06.86.01.16.55 ou 06.38.24.28.02.



Journal imprimé sur du papier majoritairement produit au Canada à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'eutrophisation des eaux est de 0.032 kg/t de papier.

132306 Vds fauteuil rotin + table jardin en teck 1,80x1,40 + fauteuils blancs PVC + desserte à roulettes PVC blanche 3 étages pour terrasse. 3 bornes camping-car avec branch.élec. aux normes. Tél.06.64.90.83.75

132311 Vds poêle à bois Jøtul F400 SE noir - 7 Kw - avec tuyaux de raccordement - Octobre 2016, TBE - 1300€. Tél.06.80.40.92.94



132313 G- Urgent. Jeune agriculteur possédant une ferme de 17 Ha, recherche terrain agricole pour pouvoir obtenir le statut d'agriculteur qui est de 35 Ha minimum, de préf. sur la commune de Beaulieu (15), Lanobre (15) et Labesette (63). Tél : 07.85.13.82.92.

132317 Vds tôles d'occasion en fer, long. 3m et 2m. 2€ et 3€. Tél.06.95.15.90.41

132405 G - A vendre vélo de course marque Look, cadre et accessoires en carbone, TBE, à voir sur place. Poids 6 kg. Couleur vert et jaune. Tél.06.89.02.20.36 ou 06.76.34.62.47

132408 A vendre remorque plateau bois, bon état, 3m x 1,60m. Tél.07.72.44.82.76

132406 G - Recherche 35 m² de dalles plates ou pierres volcaniques du Cantal, de différentes tailles, carrées ou rectangulaires, ainsi que 20 m² de pavés de ferme en bon état. Merci de contacter par sms le 06.68.74.16.45

132415 A vendre baignoire d'angle Orlando avec jets massants, complète, robinetterie et vidange, TBE, 350€ à débattre. Tél.06.84.47.89.81

132500 G - Vds deux canapés 2 places blanc cassé - TBE - Entièrement déhoussables - 200€ les 2. Tél.07.86.22.28.36

132507 Vds plusieurs bacs en pierre, toutes dimensions. Tél.04.71.69.04.81 HR

132511 A vendre bois de chauffage chêne ou hêtre, 50 ou 33. Livraison. Tél.06.43.00.75.59

132513 G - Vds cuve à mazout en métal, sur pieds, 1600 L. Haut. 1m x larg. 0,78 x Long. 2m. 150€ à débattre. Tél.06.30.39.91.30.

Emplois

132512 - Urgent. La Résidence de l'Artense recrute un cuisinier à plein temps plein, horaires à définir. Candidature à adresser à Madame la Directrice Résidence de l'Artense par courrier : 109 rue Charles de Gaulle 15270 Lanobre ou residence.artense@orange.fr

132208 G - Cherche 1 personne pour assurer ménage dans gîte, période juillet-août, le samedi entre 10h et 16h, secteur Salers. Tél.06.42.12.92.69

132513 - Urgent - La commune de Lanobre recherche un adjoint administratif pour son agence postale de Granges pour un contrat de 10h par semaine. CV et lettre de motivation à adresser à M. le Maire de Lanobre par mail : mairie.lanobre.15@orange.fr ou par courrier à Mairie de Lanobre place de l'Eglise 15270 Lanobre

132105 G - Recherche employée toute main pour saison juillet-août - Hôtel Le Beffroi - Salers. Tél.04.71.40.70.11 ou 06.47.47.97.98

132010 G - Recherche une personne pour création et entretien d'un jardin (pelouse, plantes, fleurs), à Fouroux commune de Larodde. Tél.06.10.15.54.84

132020 Exploitation agricole secteur Salers, cherche salarié agricole à temps plein (35H). Organisation : 1 semaine travail du matin, 1 semaine travail après-midi. Travail en élevage et fromagerie. Formation à la ferme. Salaire intéressant. Tél.06.74.32.91.80 ou 06.87.50.05.47

132104 G - Pour tous travaux de maçonnerie, rénovation, construction, élévation, pierre et finitions, retraité vous propose ses services. cesu accepté. Travail sérieux et soigné. Tél : 09.66.95.64.39 ou 06.44.97.34.43. (laisser message)

132114 Ferais journées ou divers travaux (pelouses, parcs, taille haies, peinture extérieure...). Tél : 04.71.78.06.34 ou 06.80.89.80.83 après 20h

132418 - G - Recherche chauffeur de taxi titulaire de sa carte professionnelle de conducteur de taxi Cantal ou Corrèze. Taux horaire selon expérience. Prime de nettoyage à la semaine + prime au trimestre + avantages. 13€ mois. Pour tous renseignements : Taxi Willy 05.55.96.00.20. - taxi-willy@orange.fr

Immobilier

Locations

131609 G - Cap d'Agde, loue appart. 4 pers. résidence sécurisée, lave-vaisselle, TV, loggia, tt confort, piscine, proche plages, port, ts commerces, vue sur la mer. En cas de contraintes Covid, poss. annulation ss frais. Tél : 04.71.68.05.24 ou 06.81.79.21.01.



131708 G - A louer Mauriac centre ville, grand appartement T3, 1er étage, lumineux, tt confort, très bien isolé, prox. écoles et commerces. Libre. Tél.06.81.97.52.21.

132307 A louer gîte à la campagne avec terrain, confort, pour 5 personnes. Tél.04.71.78.10.95 ou 06.78.01.26.34

132301 G - A louer à Mauriac rue du 8 mai, appart. F2 au 3e étage avec ascenseur. Salle de séjour, 1 ch., cuis. SdB, wc, hall de dégagement, placards, rangement, loggia, cave. Tél : 04.71.68.09.34.

132303 A louer à St-Martin-Valmeroux, maison mitoyenne 4 pièces, grd salon-SàM, cuis., 3 chambres, salle d'eau, 2 wc. Terrain 700m². Tél.04.71.69.22.33.

132314 G - Cap d'Agde, loue studio 27 m², idéal 3 pers. (voire 4), résidence sécurisée, climatisation, machine à laver, tv, loggia, tt confort, proche plages, port, ts commerces, place de parking privée ; Tél.07.83.53.47.98 ou 06.42.65.19.01

132407 G - A louer très bel appart. 60m² - centre-ville Mauriac, prox. ts commerces (banques, poste...), cuis. amén. accès terrasse et cour, cave, chauff.central. Libre. Tél. 06.42.12.92.69.

132508 G - A louer à Ydes, appartement T1, RdC, centre-ville. Loyer 250€/mois. Charges 25€/mois. Tél.06.89.89.77.39.

132514 - Appartement communal à louer à Drugeac, situé au-dessus de la Mairie, cuisine, salon-séjour, 2 chambres, salle de bains, WC, cave, terrain et emplacement parking. 256€/mois, charges non comprises, chauffage électrique. Libre au 1er août. Contactez le secrétariat de Mairie au 04 71 69 10 11 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

132515 - G - Pleaux, loue 2 appartements : 1 T2 et 1 T3. RdC, rénovation totale, tt confort, lumineux, chauff.fuel, libre. Tél.04.71.40.42.58 après 20h

Ventes

132412 G - A vendre petite maison de plain-pied Riom-ès-Montagnes. Séjour, 2 chambres, SdB, wc, garage. Tél.06.44.78.61.79 HR

131917 G - A vendre à Mauriac quartier Gare, très beau loft 140m² dans petite copropriété (frais de copropriété faibles). 4 Chambres, belle cuisine équipée, grande terrasse de plain pied. 125.000€ ferme. Tél.06.86.24.28.94

132111 A vendre maison de campagne individuelle, à rénover entièrement (sauf toiture neuve) + jardin. Tél.04.71.69.04.81 (après 20h)

Matériel

132015 A vendre 1 Kiva diesel TBE + une Kiva essence avec charrue + 1 tronçonneuse collection + 1 armoire métallique de rangement. Tél.06.07.72.15.28

132019 Vds tracteur-tondeuse Honda H1011 avec attache-remorque. TBE. 750€. Tél.06.27.09.72.47



132106 G - Vds une Kiva diesel en bon état, 1600€. A voir. Tél.06.44.75.60.87

ANNONCES IMMOBILIÈRES

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE MAURIAC MAISON DE BOURG

Comprenant au RdC logement indépendant à rénover. 1er étage : pièce de vie, cuisine ouverte, salle d'eau. 2e étage : 4 chambres. DPE en cours. Réf. 930

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE MAURIAC ENSEMBLE DE RENTE

Comprenant un immeuble avec 2 appartements loués et un local commercial loué ainsi qu'une maison louée à l'arrière. Terrain attenant à l'arrière. DPE Vierge. Réf. 934

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE PLEAUX TERRAIN CONSTRUCTIBLE

Situé à proximité du bourg de Pleaux. Vue dégagée sur les montagnes. Réf. 936

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE JALEYRAC GRANGE RÉNOVÉE

Habitable de suite avec piscine couverte, terrain arboré et vue dégagée comprenant : 2 logements indépendants comprenant en tout 6 chambres, 2 salles de bain, 2 cuisines, salle de jeux située au 1er étage. DPE en cours. Réf. 896

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE ANGLARDS-DE-SALERS MAISON À RÉNOVER

De plain pied, comprenant 3 chambres, une cuisine, un double séjour avec cheminée, une salle de bain avec baignoire. Terrain arboré attenant. DPE en cours. Réf. 937

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE PLEAUX MAISON HABITABLE DE SUITE

Comprenant au rez-de-chaussée : 2 chambres, entrée, garage, chaufferie et au 1er étage cuisine, double séjour avec balcon, 2 chambres, salle de bain et WC séparé. Jardin attenant. DPE en cours. Réf. 938

Office Notarial
Bertrand CHAVIGNIER et
Laure MICHEL-CHAVIGNIER
Notaires Associés - Tél. 04 71 68 11 90
MAURIAC (15200) - 1, rue du 8 Mai

A VENDRE ALLY MAISON D'HABITATION

Comprenant un appartement au RDC avec cuisine, séjour, chambre, salle de bain et WC et 2 garages, et au 1er étage, appartement avec cuisine, salon, 2 chambres, pièce, salle de bain et WC. Garage et dépendance non attenante. DPE en cours. Réf. 932



le Réveil BON D'ABONNEMENT

Remplissez ce bulletin et adressez-le accompagné de votre règlement à :
Le Réveil Cantalien - BP45 - 15200 MAURIAC

Nom
Prénom :
Adresse :
Ville:
Code postal
Année de naissance

Offre spéciale !

**Je m'abonne :
☐ 1 an 55€
au lieu de 60€
valable jusqu'au 27 juin 2021**

Veillez adresser votre chèque à l'ordre du Réveil Cantalien

Matériel

132108 Vds faucheuse-conditionneuse Vicon trainée. Faucheuse condi. portée Khun. Semoir pneu Nodet 4 rangs. Semoir Sulky 19 rangs. Benne TP 10T. Cellule à grain, vis, souffleur, vibroculteur. Tél.05.55.94.82.86 ou 06.59.78.51.32

132109 Vds roundballer 120x120, petit pick-up TBE. Tél.06.76.34.81.36

132123 Vds motoculteur moteur Honda avec fraise roue charrue, arrache pommes de terre + moto-faucheuse moteur Honda coupe 1 mètre, puiss. 175cm3. Tél.04.71.69.21.41 ou 06.73.86.56.26

132218 G - A vendre tracteur Deutz Fahr 2012 comme neuf - 2600 H - cessation d'activité. 28500 € HT - 100 CU. Tél.06.32.21.07.99

132305 Vds clapier 70€ + 1 tunnel à légumes de 6x4m 70€. Motobineuse servi 1 heure 150€. Le tt visible à Mauriac. Tél.06.88.90.10.43 ou 05.55.26.33.51

132319 Vds touret à affûter les forêts, en 380 V - Deux meules neuves - 100€ à débattre. Tél.06.42.13.94.42

132413 Vds faucheuse rotative Kuhn MD500 + plateau pour ballots 5m20 de long, 2m30 de large, cause retraite. Tél.06.44.73.34.92

132502 A vendre rotative 6 assiettes TBE, tracteur ancien Massey Ferguson 145 année 1968, remorque pour voiture. Motoculteur 4 fraises en bon état. Tél.06.70.92.02.94

132504 A vendre rotative 5 assiettes. Andaineur Kuhn 3m. Epandeur à fumier 4,5T. Le tout TBE de fonctionnement. Tél.06.76.34.81.36

132505 Recherche tracteur 2 ou 4 roues motrices, même en mauvais état. Tél.06.76.34.81.36

132512 G - Vds bétailière en bois bon état + charrue bisoc + tank à lait Japy 1200 L. Tél.06.80.23.59.00

Rencontres

131905 G - Monsieur, 70 ans, cherche Dame entre 60 et 70 ans pour long chemin. Tél.04.71.68.30.28 ou 06.33.96.95.17

131911 Dame du 15, cherche ami pour relation amicale les week-ends. Personne entre 65 et 70 ans. S'adresser au journal qui transmettra

132014 Homme 60 ans, divorcé, discret, libre, soigné, aime balades, sorties, souhaite rencontrer femme affectueuse, avec de l'humour, pour complicité. Tél.07.89.64.01.07

132017 Homme 73 ans, retraité, actif, marre de la solitude, cherche Dame 65/78 ans sans enfant, pour sorties et vie à deux. S'adresser au journal qui transmettra

Véhicules

131916 G - A vendre 605 SRTI essence année 1993 - 218.000 km, sans contrôle technique. Tél.04.71.68.12.07

132007 G - Vds Peugeot 203 camionnette de 1954 + nombreuses pièces. Faire offre au 06.45.71.61.07

132206 G - A vendre C3 HDI - 75 cv - CT OK - 3500€. Tél.06.27.60.78.86

VENTE OU DON DE CHIENS ET DE CHATS

La cession des chiens et des chats est réglementée. Depuis le 01/01/2016, les annonceurs doivent respecter les règles suivantes : mentionner l'âge de l'animal et son inscription ou non au LOF, son numéro d'identification ou celui de la mère, le nombre d'animaux de la portée, le numéro d'immatriculation du vendeur (si pro). Article L.214-8-1 du code rural.

132215 G - A vendre divers pneus et roues montés sur Peugeot Boxer phase 1 195/70/15C, prix à débattre. Tél.06.07.04.96.14

132506 G - A vendre Xsara diesel année modèle 2005, contrôle technique OK (01/06/21), TBE, prix à déb. Tél.06.76.34.81.36

P'titounes

132400 A vendre petit congélateur à tiroirs (40€). 3 chaises en paille TBE, 20€ Télé 36 cm avec décodeur 20€. Tracto-vélo neuf 40€. Tél.06.31.35.99.59 ou 09.83.85.52.41 HR

132501 A vendre lit pliant 0,80 x 1,90m. 50€. Tél.05.55.96.70.60

132503 Vds matelas lit BB 140x60x12 avec protège-matelas, drap housse, très peu servi 18€. Vds lustre bois 3 lampes TBE 20€. Tél.06.37.92.81.61.

132509 Vds carillon odo, TBE, 70€ à voir. Tél.06.44.75.60.87

132510 A vendre four micro-ondes LG, très bon état, 30€. Aspirateur de voiture bon état 20€. Tél.06.30.74.93.80.

132516 Vds plaque de cheminée TBE, joli motif 76€. Un lot de tôles ondulées vert mat, 76€. Tél.06.88.85.77.18

132400 A vendre petit congélateur à tiroirs (40€). 3 chaises en paille TBE, 20€ Télé 36 cm avec décodeur 20€. Tracto-vélo neuf 40€. Tél.06.31.35.99.59 ou 09.83.85.52.41 HR

132401 Vds baby-foot adultes 40€. Portes placard style Henri II 4€ l'une. Disques 33 T folklore, accordéon, 5€. Buffet Sàm 30€. Règles alu de maçon 5€. Outils anciens 4€. Tél.06.64.35.26.85

132410 Vds 4 pneus route Continental 165/65/14, roulé 12000 Km - 76€ les 4. Tél.04.71.68.03.31

132403 A vendre AX 14 TRS en état de marche, pour pièces ou restauration. 75€. Tél.06.41.49.22.85

132414 Vds deux bancs pour table de ferme, long. 2 mètres. 40€. Tél.06.30.93.62.89

Je joue & Je soutiens

Nos Cafés, Hôtels, Restaurants
* et tous les commerces fermés par décret

Du 24 mai au 6 juin 2021

CCI DU CANTAL

En partenariat avec l'UMIH15

Au menu
AVEC VOTRE CCI DU CANTAL
130 000 EUROS
A GAGNER EN CHEQ'KDO CANTAL
EN JOUANT SUR :
WWW.CANTAL.CCI.FR

Open